TÉLÉTRAVAIL : L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE MONACO ?

L'Observateur de monaco

2,50 €

Numéro 130 - Mars 2014 - www.lobservateurdemonaco.mc

JUDICIAIRE
EXELYUM, UNE NOUVELLE AFFAIRE MADOFF ?

POLITIQUE
UNION MONÉGASQUE : « HM A UNE VISION RÉTROGRADE »

SOCIÉTÉ
AFFAIRE DIEUDONNÉ : PEUT-ON RIRE DE TOUT ?

PROSTITUTION
ALBERTINE RACONTE

R 28240 - F : 2,50 €
3 782824 002503 01300

Tobias Regell

Chêne rouvre, *quercus robur*, planté par Julie de Rothschild au Château de Pregny. Témoin d'une collection familiale développée au fil du temps.

Protéger et faire fructifier votre PATRIMOINE, une affaire de famille depuis sept générations.

Perpétuant un savoir-faire qui a fait le succès familial depuis 250 ans, le Groupe Edmond de Rothschild propose de donner de l'envergure à la gestion de vos patrimoines.

Gestion discrétionnaire, ingénierie patrimoniale, asset management, family office.

Cette expérience du patrimoine, venez la partager avec nous.

BANQUE PRIVÉE

Banque de Gestion Edmond de Rothschild - Monaco
Les Terrasses - 2, avenue de Monte-Carlo - 98000 Monaco
T. +377 93 10 47 47
edmond-de-rothschild.mc

EDMOND DE ROTHSCHILD

LA **PHOTO** DU MOIS

© Photo SBM

8/Le 24 février, le guide Michelin a révélé son palmarès 2014. Le chef du Monte-Carlo Beach, Paolo Sari, a reçu sa première étoile. Ce qui permet à Monaco de passer d'un total de 7 à 8 macarons Michelin. Né à Trévise (Italie) le 15 juin 1968, Sari travaille en principauté depuis avril 2012. En revanche, les Alpes-Maritimes poursuivent leur chute, avec 4 étoiles de gagnées pour 6 de perdues.

L'ÉDITO

SCEPTIQUES

Le télétravail est-il la solution aux problèmes d'espace dont souffre l'économie monégasque ? C'est l'une des questions posée par *L'Obs'* au gouvernement, mais aussi aux élus du conseil national dans le cadre de notre dossier du mois. Et la réponse n'est pas si tranchée que ça. Si du côté du gouvernement on reste assez optimiste en estimant, à moyen terme, entre 7 000 et 10 000 le nombre d'emplois créés ou transformés grâce au lancement du télétravail, les élus restent plus mesurés. Voire presque sceptiques. *« Ne nous réfugions pas derrière le télétravail, en pensant que la réponse à tous les maux de l'économie est là. C'est faux et simpliste ! »* lancent les élus de la majorité Horizon Monaco (HM), Thierry Poyet, président de la commission des intérêts sociaux et des affaires diverses (CISAD) et Caroline Rougaignon-Vernin, vice-présidente de la CISAD en charge du travail et de l'emploi. *« Le télétravail ne résoudra pas tout seul le problème de manque de place. Mais il contribuera certainement à atténuer les tensions »*, estime l'opposition Union Monégasque (UM) par la voix de Bernard Pasquier. Du côté des partenaires sociaux, la Fédération patronale monégasque (FPM) s'est toujours prononcé en faveur du télétravail. A l'inverse, l'Union des syndicats de Monaco (USM) est contre, car elle y voit une *« plus forte exploitation »* et une *« intrusion »* de l'employeur dans la sphère privée.

En tout cas, une enquête réalisée par OpinionWay pour Brother rapporte que 68 % des entreprises françaises de 0 à 49 salariés sont intéressées par le télétravail. Et 20 % sont très intéressées. En revanche, aucune étude sur le sujet n'existe à Monaco. Du coup, difficile de connaître de manière précise les attentes des patrons. En France, 12 % des salariés télétravaillent de manière très officielle. Mais selon Philippe Planterose, sociologue du travail et président de l'association française du télétravail et des téléactivités (AFTT), ils seraient plutôt 17 à 18 %, si on décompte le télétravail pour lequel aucun accord n'a été signé avec l'entreprise. Une certitude, en principauté, les élus refusent de tout miser sur le télétravail : *« La majorité HM demande aussi la création de surface de bureaux, il y a aussi l'extension du territoire avec par exemple ce qui arrive au Portier… Non, le télétravail n'est pas la seule solution. »*

_RAPHAËL BRUN

L'Observateur de monaco

Édité par SAM E.D.L.A.

2, rue de la Lüjerneta
98000 Monaco
Tél. (+377) 97 97 59 56
Fax (+377) 93 50 19 22
www.lobservateurdemonaco.mc
Twitter : @LobsdeMonaco
Tumblr :http://lobservateurdemonaco.tumblr.com

Abonnements : (+377) 93 50 17 99

Fondateur
Patrice Pastor

Directeur de la publication
Roberto Testa

Rédacteur en chef
Raphaël Brun
brun@lobservateurdemonaco.mc
Twitter : @RaphBrun

Rédaction
Romain Chardan
rchardan@lobservateurdemonaco.mc
Twitter : @RomainLobs

Ont participé à ce numéro
Sabrina Bonarrigo, Adrien Paredes, Margaux Biancheri, Romain Massa,

Maquette
Stéphane Baechel
baechel@lobservateurdemonaco.mc
Benjamin Hurtado de Mendoza

Promotion & Publicité
Promorégie - Groupe Promocom
2, rue de la Lüjerneta - Monaco
Tél. (+377) 97 98 50 00
Fax (+377) 97 98 50 01
info@promocom.mc

Commission paritaire
0316 I 87847

Imprimerie
Graphic Service (Monaco)

© Photo DR

12 Actu
International

© SeaOrbiter - Jacques Rougerie.

SeaOrbiter, départ de Monaco en 2016

SeaOrbiter devrait partir de Monaco pour sa première mission d'ici 2016. Plongée dans un projet étonnant en compagnie de l'océanographe Jacques Rougerie.

52 Dossier
Economie

© Photo DR

Télétravail, l'avenir économique de Monaco ?

Alors qu'un accord sur le télétravail a été signé le 18 mars entre Monaco et la France, *L'Obs'* a demandé aux trois groupes politiques élus au conseil national leurs attentes sur ce dossier.

Repères :

6 Santé
Carmat : le premier patient est décédé
Le premier patient implanté le 18 décembre 2013 avec un cœur artificiel totalement autonome, imaginé par l'entreprise française Carmat, est décédé le 2 mars.

7 Foot-business
Accord « irrévocable » entre la LFP et l'ASM ?
Le vice-président de l'AS Monaco, Vadim Vasilyev, a estimé que l'accord signé entre son club et la Ligue de football professionnel (LFP) était *« irrévocable. »*

8 Politique
SBM : pas d'école des jeux en 2014 ?
Lors d'une conférence de presse le 13 mars, la majorité Horizon Monaco (HM) a fait un point sur l'actualité du conseil national.

9 Société
CSG-CRDS et retraites : qui paie quoi ?
Après l'USM, c'est au tour de la F2SM de réagir sur les retraités concernés par le paiement de la CGS-CRDS. Et de faire le point sur qui paie quoi.

10 Judiciaire
Sarkozy : une affaire en principauté ?
Une information judiciaire pour *« trafic d'influence »* et *« violation du secret de l'instruction »* visant Nicolas Sarkozy a été ouverte le 26 février.

Actu :

24 Société
« Apporter un autre regard »
Albertine se prostitue depuis une dizaine d'années, notamment à Monaco. Dans un livre elle raconte son quotidien analysé par le sociologue Daniel Welzer-Lang. Rencontre.

66 Les Gens
Portrait

© Photo Boots

Ornella Barra, pharmacienne avant tout

Ornella Barra est la 21ème femme d'affaire la plus riche du monde. A 60 ans, cette Monégasque d'origine italienne, a construit Alliance Boots avec Stefano Pessina. Un empire de la distribution de produits pharmaceutiques.

76 Vivre
Conso

© Photo Renault

Quel véhicule propre pour 2014 ?

En 2013, les ventes de véhicules électriques et hybrides ont progressé : elles pèsent désormais 3,1 % du marché global des véhicules particuliers en France. La sélection de *L'Obs'* et l'analyse d'Isabelle Rivière, présidente de l'association AVEM.

80 Sortir
Culture

© Photo NMNM - Sidney Guillemin

Look Artschwager !

Jusqu'au 11 mai, la Villa Paloma accueille les œuvres de l'artiste américain contemporain Richard Artschwager. Plus de 135 sculptures, peintures, dessins, photos et affiches sont à découvrir.

30 Judiciaire
Exelyum : une nouvelle affaire Madoff ?
Le parquet de Lyon enquête sur une affaire d'escroquerie en bande organisée partie de Monaco et dont le préjudice est évalué à 35 millions d'euros.

32 Judiciaire
Sondage OpinionWay, ça devient explosif
Le procureur général est cité à comparaitre dans l'affaire OpinionWay par l'ancien président du conseil national, Jean-François Robillon, et son ex-chef de cabinet, Jean-Sébastien Fiorucci. Une première dans l'histoire judiciaire de Monaco.

34 Société
Dieudonné, le malaise
Est-ce que l'affaire Dieudonné pèse sur la liberté d'expression des humoristes ? C'est la question posée par *L'Obs'*, alors que les Sérénissimes de l'humour se déroulent à Monaco du 26 au 30 mars.

38 Interview
« Nous ne sommes pas le village de gaulois d'Astérix »
Les élus de l'opposition Union Monégasque Jean-François Robillon, Bernard Pasquier et Jean-Louis Grinda dressent un premier bilan, 13 mois après les élections.

46 Société
« Le berlusconisme est sur le chemin de la fin »
Dans Sacrés Italiens !, le journaliste Alberto Toscano (2) passe en revue les clichés sur la mafia, les personnalités politiques, la culture et le tempérament italien.

48 Société
Architecte, mode d'emploi
A Monaco, le métier d'architecte possède des spécificités par rapport aux autres pays qui lui donnent un autre visage. Explications.

50 Economie
PhytoQuant mise aussi sur les hommes
Spécialisée dans la vente de compléments alimentaires sur internet, PhytoQuant vient de lancer une gamme de produits cosmétiques pour les hommes.

Les gens :

74 Association
« C'est le "mal mourir" qui fait peur »
Présidée par Josiane Taddeï, l'association Jusqu'au terme accompagner la vie (JATALV) créée à Monaco en 1999 accompagne les personnes en fin de vie.

Sortir

82 Cultures multiples
La sélection livres, BD, musique, DVD et blu-ray de *L'Obs'*.

86 Agenda
Où sortir à Monaco et dans les environs. La sélection de *L'Obs'*.

Judiciaire

Affaire BNP Paribas : ouverture d'une information judiciaire

La justice monégasque accélère sur le dossier de fraude supposée entre une vingtaine de pays africains et une agence BNP Paribas Wealth Management de la principauté. Le 19 février, le procureur général, Jean-Pierre Dreno, a indiqué avoir ouvert une information judiciaire contre X pour *« blanchiment, complicité de blanchiment, recel de blanchiment et omissions de déclarations de soupçons »* dans ce dossier qualifié de *« lessiveuse africaine »* par les médias. De 2008 à juin 2011, des milliers de chèques provenant d'au moins 21 pays africains seraient concernés par fraude au contrôle de change. L'enjeu de ce dossier est énorme, puisqu'il serait question de plusieurs centaines de millions d'euros perdus par ces pays africains. Depuis avril 2013, l'association Sherpa qui lutte contre la délinquance financière, a écrit à plusieurs reprises au procureur général de Monaco : *« Ces chèques, émis par des ressortissants français, étaient détournés à leur insu vers des comptes à Monaco. Le but de cette manœuvre étant d'échapper au contrôle des changes, ainsi qu'au fisc. Peut-être aussi de blanchir l'argent du crime organisé »*, explique Sherpa dans un communiqué. Le directeur général de BNP Paribas, Jean-Laurent Bonnafé a communiqué en reconnaissant qu'à *« Monaco, il aurait fallu être plus vigilant »*, mais que les *« quelques dizaines de comptes concernés ont été fermés »* et que des *« mesures »* ont été prises. Cette information judiciaire a été confiée au juge d'instruction du tribunal de première instance de Monaco, Pierre Kuentz. Il faudra notamment établir la chaîne de responsabilité et surtout, identifier si ce trafic de chèques a profité à une personne morale et/ou physique. Et vérifier si la BNP est la seule banque concernée en principauté. Sherpa se portera partie civile dans cette procédure. _R.B

4

La traditionnelle kermesse de l'œuvre de Sœur Marie aura lieu le vendredi 4 avril à partir de 11 heures et le samedi 5 avril de 10 à 18 heures sous le chapiteau de Fontvieille. Cette association s'occupe des personnes âgées en difficulté. De nombreux stands sont prévus : vêtements, bijoux, jouets, librairie, buffets régionaux et internationaux… L'entrée est libre.

Judiciaire

Double caisse à la piscine

Trois fonctionnaires monégasques ont été condamnés, le 25 février, à un mois de prison avec sursis pour avoir établi un système de double caisse à la piscine du stade Louis-II entre 2011 et 2013 (voir *L'Obs'* n° 126). Ces ex-employés du centre nautique prince Albert II, qui avaient reconnu les faits, doivent également verser 1 500 euros chacun à l'Etat, à titre de dommages et intérêts. _A.P.

Santé

Carmat : le premier patient est décédé

Le premier patient implanté le 18 décembre 2013 avec un cœur artificiel totalement autonome imaginé par l'entreprise française Carmat, est décédé le 2 mars. Alors que *L'Obs'* était en bouclage le 13 mars, les causes exactes du décès de ce patient de 76 ans n'étaient pas connues. Le professeur Gilles Dreyfus, directeur médical du centre cardio-thoracique de Monaco et membre du comité de sécurité de Carmat, avait expliqué dans *L'Obs'* n° 128 pourquoi il fallait rester prudent. Carmat poursuit ses essais dans un marché mondial estimé à 16 milliards d'euros. _R.B.

Foot-business

Accord « irrévocable » entre la LFP et l'ASM ?

Le vice-président de l'AS Monaco, Vadim Vasilyev, a estimé que l'accord signé entre son club et la Ligue de football professionnel (LFP) était *« irrévocable. »* Avant d'ajouter : *« Je suis très étonné que ce dossier, conclu avec un président démocratiquement élu et qui a été validé par une large majorité du conseil d'administration de la Ligue soit encore contesté. Toutes les procédures ont été respectées. Le débat est clos. Cet accord est irrévocable. Qui va vouloir investir dans le football français si l'on conteste chaque décision ? »* s'est demandé Vasilyev dans *Le Figaro*, le 5 mars. Un accord signé le 23 janvier permet à Monaco de conserver son siège social en principauté en échange du versement de 50 millions d'euros en deux ans à la LFP. Sauf que 7 présidents de clubs de Ligue 1 (L1) sont contre (voir *L'Obs'* n° 129), dont Jean-Claude Blanc (PSG) et Vincent Labrune (OM). Ils ont d'ailleurs l'intention de saisir le Conseil d'Etat pour obtenir l'annulation de cet accord. Ces présidents estiment en effet à 50 millions par an l'avantage fiscal dont profite l'ASM. De son côté, le président de la LFP, Frédéric Thiriez reste ferme, en estimant que l'accord trouvé avec Monaco est *« irrévocable. »* Toujours côté business, le contrat avec l'équipementier italien Macron signé en 2010 pour 4 ans pourrait ne pas être reconduit au profit de l'américain Nike. Contacté par *L'Obs'*, le club n'a pas souhaité confirmer cette rumeur. Selon *Le Parisien*, Monaco chercherait un sponsor maillot pour succéder à Fedcom dont le contrat se termine en mai. Un sponsor capable d'injecter 10 millions d'euros par an, soit à peu près le double de ce que verse Fedcom. La solution pourrait venir de l'étranger. En mai 2013, le PSG a prolongé son contrat avec Fly Emirates : 125 millions sur 5 ans, soit 25 millions par an. Mais le n° 1 c'est Manchester United, avec 560 millions sur 7 ans grâce à Chevrolet. En Europe, le PSG est 4ème. Et Monaco ? _R.B.

Vadim Vasilyev.

© Photo Stéphane Senaux ASM FC.

Sport

Masters de Monte-Carlo : avec Nadal et Djokovic

Le Masters de Monte-Carlo auront lieu du 12 au 20 avril. L'an dernier, 127 000 spectateurs ont suivi ce tournoi ATP. Alors que L'Obs' était en bouclage le 13 mars, la liste définitive des joueurs présents devait être dévoilée le 18 mars. Le tableau du tournoi sera dévoilé le 12 avril, autour de midi, à la salle Garnier de l'opéra de Monte-Carlo. L'an dernier, le résident monégasque Novak Djokovic a mis fin à la suprématie de Rafael Nadal, qui restait sur 8 victoires consécutives. _R.C.

Société

Monaco Disease Power : rendez-vous le 17 avril

C'est le 17 avril à 19h30 au Yacht Club que l'association Monaco Disease Power (MDP), spécialisée dans l'aide aux personnes handicapées et leur famille, organise une soirée caritative. Au programme, un dîner avec une animation musicale, une tombola et une vente aux enchères. Créée en 2007, MDP aide les familles notamment lorsque les instituts spécialisés ferment, en mettant à disposition

« un centre aéré sur Monaco depuis 2008 et une maison d'accueil, la Maison d'Amélie à Annot (Alpes-de-Haute-Provence), ouverte en juin 2013 », explique à L'Obs' la présidente de MDP, Muriel Natali-Laure. Et ça marche, puisque 19 séjours de groupe sont prévus et le mois de juin est complet. La Maison d'Amélie a été financée uniquement sur fonds privés, avec comme partenaires la Croix Rouge Monégasque (CRM) et les fondations Niarkos et Cuomo. *« La Fondation Cuomo soutient MDP pour le fonctionnement de la Maison d'Amélie depuis son ouverture »*, souligne Muriel Natali-Laure. A noter que des groupes de paroles et des conférences sont aussi organisés. Plus d'infos sur www.monacodiseasepower.com. _R.B.

échos

Politique

La France a son médiateur de la République, Monaco a maintenant son « ombudswoman. » Depuis le 28 février, Anne Eastwood a été nommée pour quatre ans haut-commissaire à la protection des droits, des libertés et à la médiation. Sa mission consiste dans le traitement des recours et des différends opposant les administrations et les services publics à des administrés ou usagers.

Économie

La section monégasque du Business Network International (BNI) a été lancée le 14 janvier. C'est une méthode de travail qui permet aux professionnels de développer leur business et leur réseau de partenaires. Les membres sont réunis en groupe, au sein desquels une profession est représentée par un seul membre. Un moyen de doper l'efficacité du bouche à oreille.

Culture

Le ténor lyrique Jean-François Borras (voir son portrait dans *L'Obs'* n° 110) a fait ses débuts le 3 mars au Metropolitan Opera House de New York. Né le 20 mars 1975 à Grenoble, Borras vit à Monaco depuis l'âge de trois semaines. Il a remplacé Jonas Kaufmann, souffrant, et conquis le public du Lincoln Center en interprétant le rôle-titre de Werther. Une consécration pour celui qui était encore aide-caissier au casino de Monte-Carlo en 2006.

© Photo L'Obs'

« [Dmitry Rybolovlev] est un homme très timide, réservé, mais c'est un vrai passionné »

Le prince Albert interrogé par *La Gazzettta Dello Sport* le 11 mars à propos de l'AS Monaco. Avant d'ajouter: *« Il a investi autant d'agent car il croit à la renaissance et à la possibilité de créer de nouveau une grande équipe. »*

« Nous voulons organiser une table ronde sur l'industrie au conseil national »

C'est l'annonce faite par l'élu de la majorité Horizon Monaco (HM) Caroline Rougaignon-Vernin en conférence de presse le 13 mars. Selon cette élue, la TVA générée par l'industrie se rapprocherait de celle des banques.

© Photo L'Obs'

© Photo DR

« Les interdictions de stade à l'encontre de nos supporters se multiplient »

Le 11 mars, dans un communiqué, les Ultras Monaco 1994 et le Club des supporters de Monaco (CSM) ont dénoncé un *« acharnement [...] des autorités. Nos supporters subissent [...] des menaces d'interdiction de stade pour des faits qui se dérouleraient hors du stade Louis II, à des dates où il n'y a pas de match. »*

Politique

SBM : pas d'école des jeux en 2014 ?

Lors d'une conférence de presse le 13 mars, la majorité Horizon Monaco (HM) a fait un point sur l'actualité du conseil national. En ce qui concerne la loi d'organisation du conseil national Jacques Rit a annoncé qu'il était nécessaire de *« graver dans les textes »* les différents postes. Notamment le principe d'élus d'opposition, qui n'existe pas. Pour la Société des bains de mer (SBM), Laurent Nouvion, a indiqué que, selon le gouvernement, *« le projet d'école des jeux était tombé aux oubliettes. Nous ne l'acceptons pas et nous en avons informé le ministre d'Etat. Il est nécessaire que d'ici fin 2014 il y ait une nouvelle école des jeux »*. Le président du conseil national a rappelé que *« la direction de la SBM et le directeur général des jeux, John Galvani, se sont engagés à ce qu'il y ait une nouvelle école des jeux »*.
Daniel Boéri a annoncé qu'il devrait proposer la création d'un *« institut du patrimoine »*.
Enfin, Jean-Michel Cucchi, a expliqué qu'une date devrait être choisie sous peu pour valider avec le gouvernement les nouveaux critères d'attributions des logements. _R.C.

Société

CSG-CRDS et retraites : qui paie quoi ?

© Photo DR

Après la réaction de l'Union des syndicats de Monaco (USM) sur les retraités concernés par le paiement de la contribution sociale généralisée (CSG) et de la contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS), c'est au tour de la Fédération des syndicats de salariés de Monaco (F2SM) de réagir. Dans un communiqué, ce syndicat explique que les retraités français qui résident à Monaco ne doivent pas être prélevés car ils dépendent des caisses sociales monégasques. Du coup, ils n'ont pas à payer sur leurs revenus de remplacement. Par contre, pour les Français qui habitent en France et qui sont sous un régime de protection sociale français, il n'y a pas d'échappatoire : ils sont obligés de payer. En ce qui concerne les revenus liés au patrimoine, les personnes domiciliées à Monaco sont censées être exonérées de contributions sociales. Des décisions de justice ont d'ailleurs confirmé cela. _R.C.

Foot

L'ASM reçoit Lille et Nice

Le 13 mars, alors que *L'Obs'* était en bouclage, l'ASM avait 8 points de retard sur le Paris-SG, facile leader de la Ligue 1 (L1). Et 7 points d'avance sur le troisième, Lille. Un écart satisfaisant que Monaco espère conserver jusqu'à la fin du championnat, le 17 mai, pour pouvoir jouer la Ligue des Champions la saison prochaine. Mais attention à la réception de Lille, le 23 mars (21 heures, en direct sur Canal +). L'ASM devra faire mieux qu'au match aller, avec une défaite 2-0. Trois jours plus tard, Monaco recevra le RC Lens en quart de finale de la Coupe de France. A noter qu'en cas de qualification, les demi-finales auront lieu les 15 et 16 avril. La finale est prévue le 3 mai. Le 29 mars, l'équipe de Claudio Ranieri se déplacera chez Evian Thonon-Gaillard qui se bat pour éviter une descente en Ligue 2 (L2). Le 5 avril, Monaco accueillera Nantes, une autre équipe qui redoute un retour en L2. Toujours parmi les équipes de bas de tableau, Rennes promet un accueil musclé le 12 avril. Mais le match que les supporters attendent, c'est le derby contre Nice. Rendez-vous le 20 avril pour cette rencontre pas comme les autres. A l'aller l'ASM a gagné 3-0. _R.B.

échos

Société

A l'occasion de la journée mondiale de la femme le 8 mars, Gender Hopes et Femmes Leaders Mondiales Monaco ont lancé une brochure pour les personnes confrontées aux violences domestiques à Monaco. Ce document informe les personnes concernées sur les solutions qui s'offrent à elles.
Il sera distribué dans les écoles, les cabinets de médecins et à l'hôpital (voir notre dossier sur le sexisme, publié dans *L'Obs'* n° 128).

Economie

La branche spécialisée dans la gestion de patrimoine de la banque Barclays à Monaco a reçu le 13 février un prix pour la qualité de sa gestion clientèle. Un prix qui récompense le travail entrepris par la banque en 2013 pour ses clients les plus fortunés. Barclays est classée à la 10ème place des banques privées pour la qualité de son service.

Economie

Le Fairmont Monte-Carlo a décroché la médaille d'argent du meilleur hôtel à l'étranger aux M&IT Awards 2014. Après avoir remporté l'or quatre fois de suite, la direction a parlé d'une *« réelle fierté et* [d'un] *nouveau succès. »*

Judiciaire

Sarkozy : une affaire en principauté ?

Une information judiciaire pour *« trafic d'influence »* et *« violation du secret de l'instruction »* visant l'ex-président de la République française Nicolas Sarkozy a été ouverte le 26 février par le nouveau parquet financier. Elle fait suite aux écoutes téléphoniques dont fait l'objet cet ancien élu UMP depuis avril 2013. Les juges soupçonnent Gilbert Azibert, avocat général près la Cour de cassation, d'avoir renseigné Nicolas Sarkozy sur la réflexion de la Cour au sujet de la licité de la saisie de ses agendas dans l'affaire Bettencourt. En échange, le haut magistrat aurait sollicité l'aide de l'ex-chef d'Etat pour obtenir un poste à la cour de révision de Monaco. Selon *Le Monde*, qui a révélé l'affaire le 7 mars, les juges *« suspectent »* Nicolas Sarkozy et son avocat, Me Thierry Herzog, d'avoir, en février dernier, *« pu solliciter les autorités monégasques afin de récompenser M. Azibert. »* Ces faits ont été contestés par Me Herzog. La direction des services judiciaires a nié toute intervention extérieure dans la procédure de recrutement.
Par ailleurs, les juges français pourront conserver les agendas de Nicolas Sarkozy, après la décision rendue par la Cour de cassation le 11 mars. _A.P.

© Photo L'Obs'

Judiciaire

Relaxe controversée d'un supporter

Le 25 février, un supporter du SC Bastia a été relaxé en première instance en raison d'une erreur de procédure. Il était soupçonné d'avoir blessé trois policiers, deux Français et un Monégasque, aux abords du stade Louis II, en marge du match de football Monaco-Bastia, le 25 septembre 2013. Seuls les deux CRS avaient porté plainte contre lui. L'homme, qui a voulu forcer l'entrée dans l'enceinte, a asséné un coup de poing à l'un d'eux avant de se rebeller lors de son interpellation. Sauf qu'il n'a pas été placé en garde à vue, mais entendu librement. Or, le supporter ne s'est pas rendu de lui-même à la Sûreté Publique. Le procès-verbal d'audition, dans lequel il reconnaissait les faits, a donc été annulé, ce qui a provoqué l'annulation de la procédure. Le substitut du procureur, Jean-Jacques Ignacio, a critiqué la gestion du dossier par la police monégasque. Selon plusieurs sources, les Corses n'envisageaient pas de quitter Monaco sans le supporter interpellé et la situation menaçait de dégénérer. Pour le gouvernement, le maintien de l'ordre public a primé sur la procédure. D'après le procureur général Jean-Pierre Dreno, le supporter Ultra n'a pas été placé en garde à vue *« dans le seul but que les Bastiais ne ratent pas le ferry du retour. »* Le magistrat a cependant reconnu que *« le code pénal imposait la garde à vue »* et que *« ce dossier n'aurait pas dû se trouver dans le circuit d'audiencement. »* _A.P.

Judiciaire

Le Fairmont demande réparation

L'hôtel Fairmont réclame 30 000 euros à un ex-salarié, Francis Andreoli. Ce Niçois de 61 ans a comparu le 11 mars pour *« dénonciation calomnieuse »* et *« diffamation commise par un moyen d'expression publique envers l'établissement. »* En mai 2010, l'ancien employé avait critiqué les méthodes de management de la direction du Fairmont. Il avait utilisé divers moyens pour se faire entendre : communiqué, tracts, pétitions, lettre au prince Albert, intervention dans les médias, création de sites internet… Licencié en juin 2010, Andreoli a expliqué avoir voulu *« dénoncer le harcèlement permanent »* des cadres de l'hôtel. Le parquet a requis 1 000 euros d'amende à son encontre. Décision le 1er avril. _A.P.

Judiciaire

Information ouverte pour la Pasche Monaco

Le parquet monégasque a ouvert, fin 2013, une information judiciaire pour blanchiment visant la banque Pasche Monaco (voir *L'Obs'* n° 127). Le point de départ du dossier remonte au mois de décembre 2012. Trois ex-salariés de cette ancienne filiale du Crédit Mutuel CIC avaient constaté des opérations suspectes sur certains comptes, comme des dépôts d'espèces conséquents. Ils soupçonnent la banque de les avoir renvoyés pour avoir dénoncé ces pratiques et lui réclament 1,8 million d'euros chacun. La banque Pasche est désormais la propriété d'Havilland. Leur requête sera jugée le 28 avril par le tribunal du travail. _A.P.

Retrouvez-nous sur

www.lobservateurdemonaco.mc

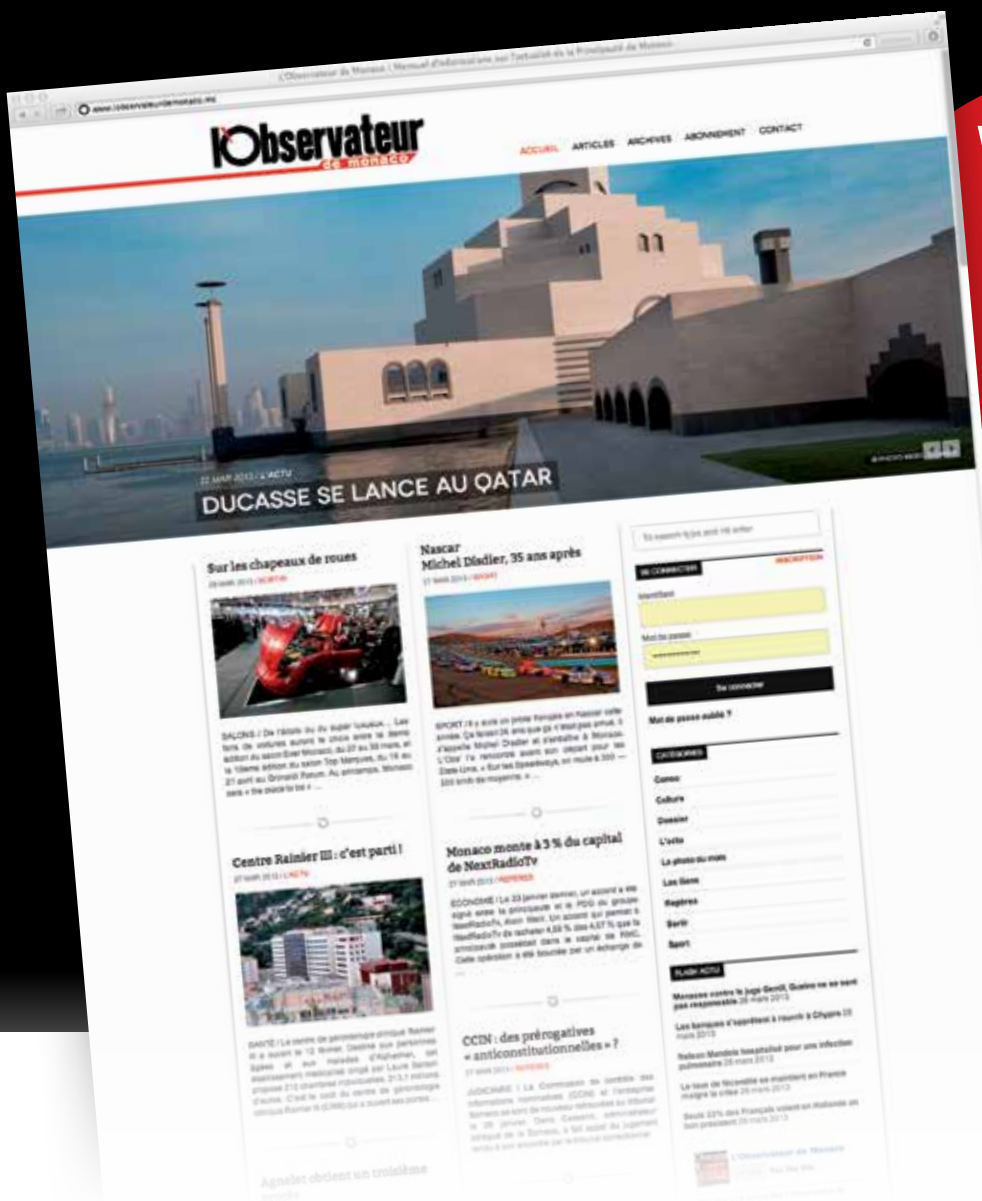
L'Observateur de Monaco
ACCUEIL ARTICLES ARCHIVES ABONNEMENT CONTACT
DUCASSE SE LANCE AU QATAR
Sur les chapeaux de roues
Nascar
Michel Didier, 35 ans après
Centre Rainier III : c'est parti !
Monaco monte à 3 % du capital de NextRadioTv
CCIN : des prérogatives « anticonstitutionnelles » ?

Votre nouveau site d'infos

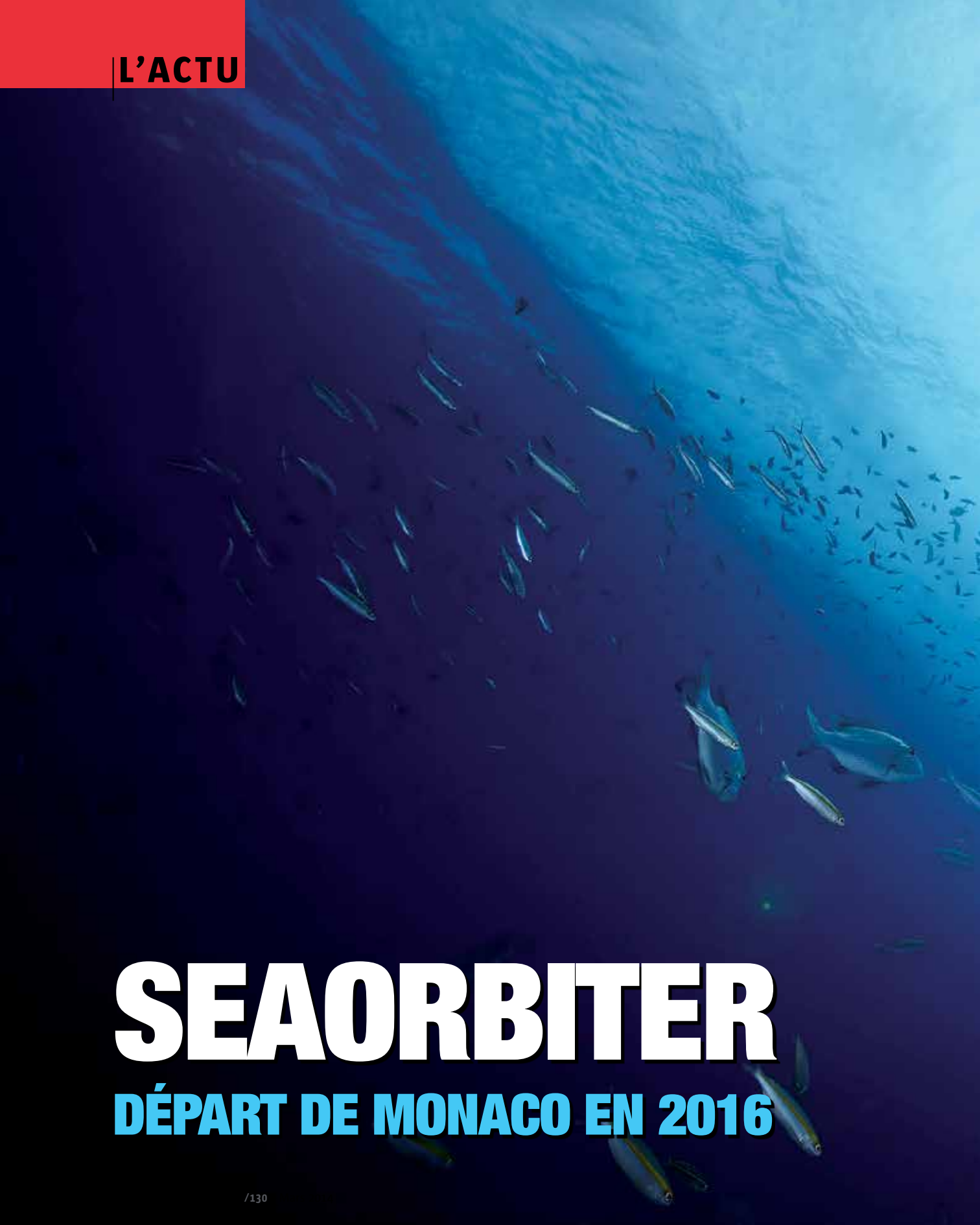

SEAORBITER

DÉPART DE MONACO EN 2016

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

PLANNING/

Méditerranée puis Atlantique

La première phase de la mission du SeaOrbiter se déroulera en Méditerranée. Pas de séjours de longue durée, mais des périodes de 10 à 15 jours en mer. Avec des objectifs variés, comme la découverte de nouvelles espèces dans certaines parties encore inexplorées. Mais aussi pour explorer des zones encore vierges. Après cette année en Méditerranée, direction la dorsale Atlantique pour une nouvelle année d'expédition, avec deux objectifs principaux. Tout d'abord, il s'agira de découvrir de nouvelles montagnes sous-marines, dont le nombre est estimé à plus de 10 000. Avec l'espoir de faire la découverte de nouvelles espèces sous-marine encore jamais vues. _R.C.

INTERNATIONAL/SeaOrbiter devrait partir de Monaco pour sa première mission d'ici 2016. Plongée dans un projet étonnant avec l'océanographe Jacques Rougerie.

SeaOrbiter
Départ de Monaco en 2016

Jacques Rougerie est l'architecte du SeaOrbiter. Son modèle et ami est Suisse et s'appelle Jacques Piccard (1922-2008), un océanographe qui a notamment participé à des missions sur la Calypso de Jacques-Yves Cousteau (1910-1997). C'est en partie ce qui a poussé Rougerie, 68 ans, à se lancer dans ce projet : *« Ce projet vient d'une suite successive d'expériences et de vécu personnel depuis plus de 30 ans. C'est l'accumulation de tout ça qui m'a amené à penser un nouvel engin pour explorer différemment et durablement le monde sous-marin. »*

Vaisseau

Quand on voit le SeaOrbiter pour la première fois, on ne peut s'empêcher de penser à un vaisseau spatial. Pensé pour naviguer à la verticale, ce navire d'un nouveau genre dérivera dans les eaux. Tout de même équipé de propulseurs en cas de nécessité, sa dérive se fera essentiellement grâce à deux tirants : un situé sur la partie émergée, le tirant d'air, et un sur la partie immergée, le tirant d'eau. L'énergie solaire est aussi utilisée. Elle sera captée à l'aide de multiples panneaux. Une éolienne se trouve au sommet du bâtiment. D'une hauteur totale de 58 mètres, dont 31 mètres immergés et 27 mètres hors de l'eau, le SeaOrbiter sera articulé sur plusieurs niveaux. A l'intérieur, il s'agira d'une véritable ruche high-tech. Avec notamment un laboratoire marin, un hangar à sous-marin ou encore un espace de communication pour assurer la transmission et la diffusion en temps réel des découvertes effectuées.

NASA

Conçu pour l'exploration et l'observation de la vie aquatique et sous-marine, le SeaOrbiter pourra aussi permettre à la NASA de prolonger et de développer ses programmes d'entraînements pour les astronautes. Ceci grâce au module pressurisé, situé dans la partie basse du navire. Les plongeurs pourront gagner la mer depuis la surface, mais aussi directement sous l'eau, afin d'atteindre des profondeurs jusqu'à 100 mètres. Ils passeront par un espace pressurisé, le laboratoire hyperbare.

Drone

Mais le SeaOrbiter est aussi présenté comme un projet très écolo. Pour respecter au maximum le milieu dans lequel il va évoluer, ce navire sera bâti en sealium, un aluminium recyclable spécialement conçu pour la mer. A bord, en plus des 18 à 22 membres d'équipage qui seront présents, plusieurs outils technologiques seront à disposition des cher-

Le SeaOrbiter est aussi présenté comme un projet très écolo. Pour respecter au maximum le milieu dans lequel il va évoluer, ce navire sera bâti en Sealium

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

cheurs et des plongeurs. Notamment un Remote Operated Vehicle (ROV), un véhicule « filoguidé », c'est-à-dire relié par câble ou par fibre optique. Pratique pour aller observer des fonds jusqu'à 1 000 mètres de profondeur. C'est également jusqu'à 1 000 mètres que pourra descendre l'équipage qui prendra place à bord du sous-marin bi-place embarqué sur le SeaOrbiter. Et pour aller encore plus bas, les membres du SeaOrbiter devraient disposer d'un Autonomous Underwater Vehicle (AUV), une sorte de drone capable de plonger jusqu'à 6 000 mètres.

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

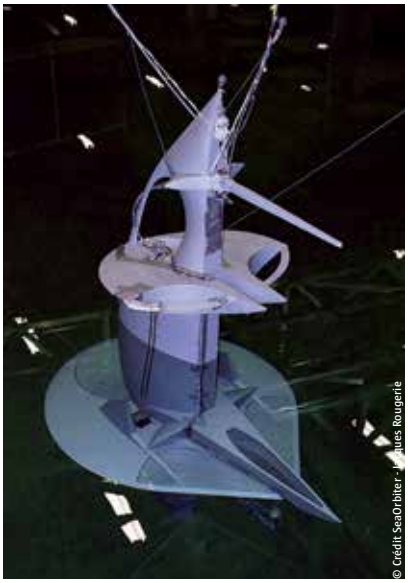
© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

Etudes

Bref, tout devrait être réuni pour observer la vie sous-marine dans les meilleures conditions possibles. Comme l'explique Jacques Rougerie, *« il y a beaucoup de choses à voir. La permanence va forcément amener à des observations plus pointues. »* Regarder, mais aussi écouter, à l'aide de différents sonars. Ce qui permettra de mettre en place un « monitoring » des océans qui représentent 71 % de la surface de la planète. La découverte de nouveaux phénomènes sera au cœur des recherches, en Méditerranée d'abord, puis dans l'océan Atlantique ensuite. De plus, toutes les données qui seront récoltées seront partagées en temps réel, ou presque, depuis le vaisseau. Elles seront aussi regroupées vers *« un centre névralgique qui devrait logiquement être Monaco »*, indique Rougerie. Un moyen de redistribuer ensuite toutes ces informations vers les différentes universités qui participeront à ce projet.

Il faut dire que ce projet regroupe un grand nombre d'acteurs. Parmi les partenaires et les sponsors on trouve des institutions comme l'Institut Français de la Mer (IFM), le *National Geographic*, Rolex, EADS, et l'université d'Hawaï. Mais aussi le

CME
COMPAGNIE MONEGASQUE D'EXCURSIONS
ligne DIRECTE de cars, au départ de
Nice et Monaco pour Milan
(aller/retour)
Tous les weekends à partir du 21 mars 2014
(departs les vendredis, samedis et dimanches!)
Offre de lancement
25€ aller simple
cmebus.com - T. +377.97.97.30.43

Le SeaOrbiter embarquera un véhicule « filoguidé » […] relié par câble ou par fibre optique. Pratique pour aller observer des fonds jusqu'à 1 000 mètres de profondeur

musée océanographique de Monaco et la fondation Albert II. Ces deux entités monégasques sont partenaires du projet sur le plan « science et éducation. »

« Saint-Nazaire »

En revanche, le financement n'est pas bouclé. « *On a 70 % du budget de construction. Donc on discute encore pour les 30 % qui restent* », explique Rougerie. La crise n'arrange pas les négociations. Surtout que les coûts de construction sont estimés à 35,6 millions d'euros, dont 30 millions pour la coque et les aménagements. Côté matériel embarqué, la facture monte à 5 millions. Auxquels il faut ajouter 4,5 millions pour les études, et 3 millions par an pour le fonctionnement opérationnel. Si les négociations aboutissent à temps, la construction devrait commencer fin 2014, début 2015. Elle s'effectuera « *vraisemblablement à Saint-Nazaire* », précise l'architecte. Des travaux de construction et d'assemblage qui devraient prendre 18 mois. Toutes les phases de test ont été concluantes. Reste donc à réunir ces 30 % de budget manquant pour que l'aventure SeaOrbiter puisse vraiment commencer.

Départ

Les équipes de scientifiques sont réunies sous l'autorité de Charles Kennel, ancien directeur du Scripps Research Institute (RSI) qui est le

ATTENTE/Dès les années 1970, Rougerie et Piccard pensent à un navire capable de découvrir ce que cachent les fonds marins. Plus de 30 ans après, Rougerie touche au but.

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

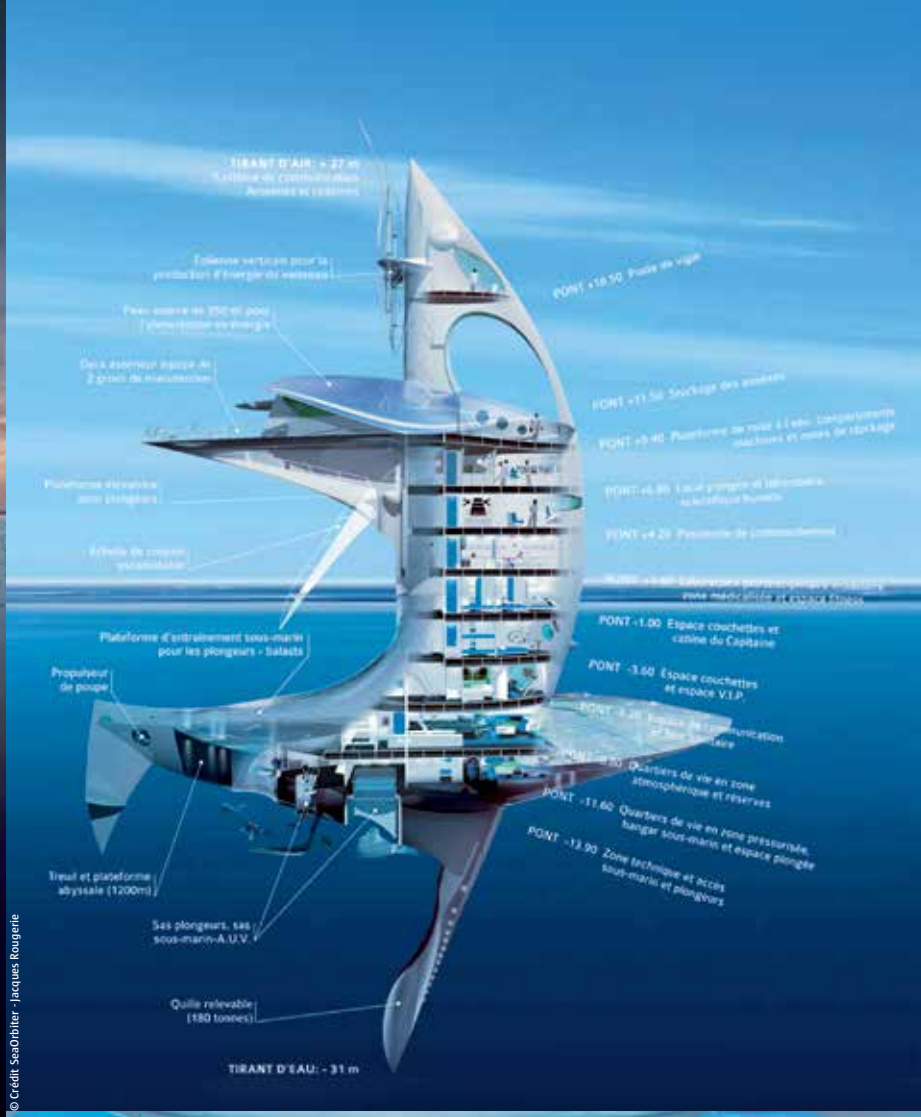
TIRANT D'AIR : + 27 m
PONT +10.50 Poste de vigie
PONT +11.50 Stockage des annexes
PONT +9.40 Plateforme de nage à l'abri, complètement machines et mises de repêchage
PONT +6.80 Lieu de prière et bibliothèque scientifique humide
PONT +4.20 Passerelle de commandement
PONT -1.00 Espace couchettes et cabine du Capitaine
PONT -3.60 Espace couchettes et espace V.I.P.
PONT -8.20 Poste de communication et Poste Sécurité
PONT -10.80 Quartiers de vie en zone atmosphérique et réserves
PONT -11.60 Quartiers de vie en zone pressurisée, hangar sous-marin et espace plongée
PONT -13.90 Zone technique et accès sous-marin et plongeurs
Plateforme d'entraînement sous-marin pour les plongeurs - bataots
Propulseur de poupe
Treuil et plateforme abyssale (1200m)
Sas plongeurs, sas sous-marin-A.U.V.
Quille relevable (180 tonnes)
TIRANT D'EAU : - 31 m

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

Les coûts de construction sont estimés à 35,6 millions d'euros, dont 30 millions pour la coque et les aménagements

plus grand institut océanographique au monde. Ces équipes espèrent pouvoir embarquer d'ici 2016. Une fois prêt, le SeaOrbiter se rendra en principauté à l'aide de ses propulseurs. Car le point de départ de cette aventure sera Monaco (voir encadré) avant de partir pour sa grande mission sur la dorsale Atlantique. Un choix que justifie Rougerie : *« C'est le prince Albert Ier qui s'est lancé il y a une centaine d'années dans des recherches sur l'histoire de l'homme et la mer. »* Si tout se passe comme prévu, les Monégasques devraient voir arriver un bateau pas tout à fait comme les autres entre avril et mai 2016.

_ROMAIN CHARDAN

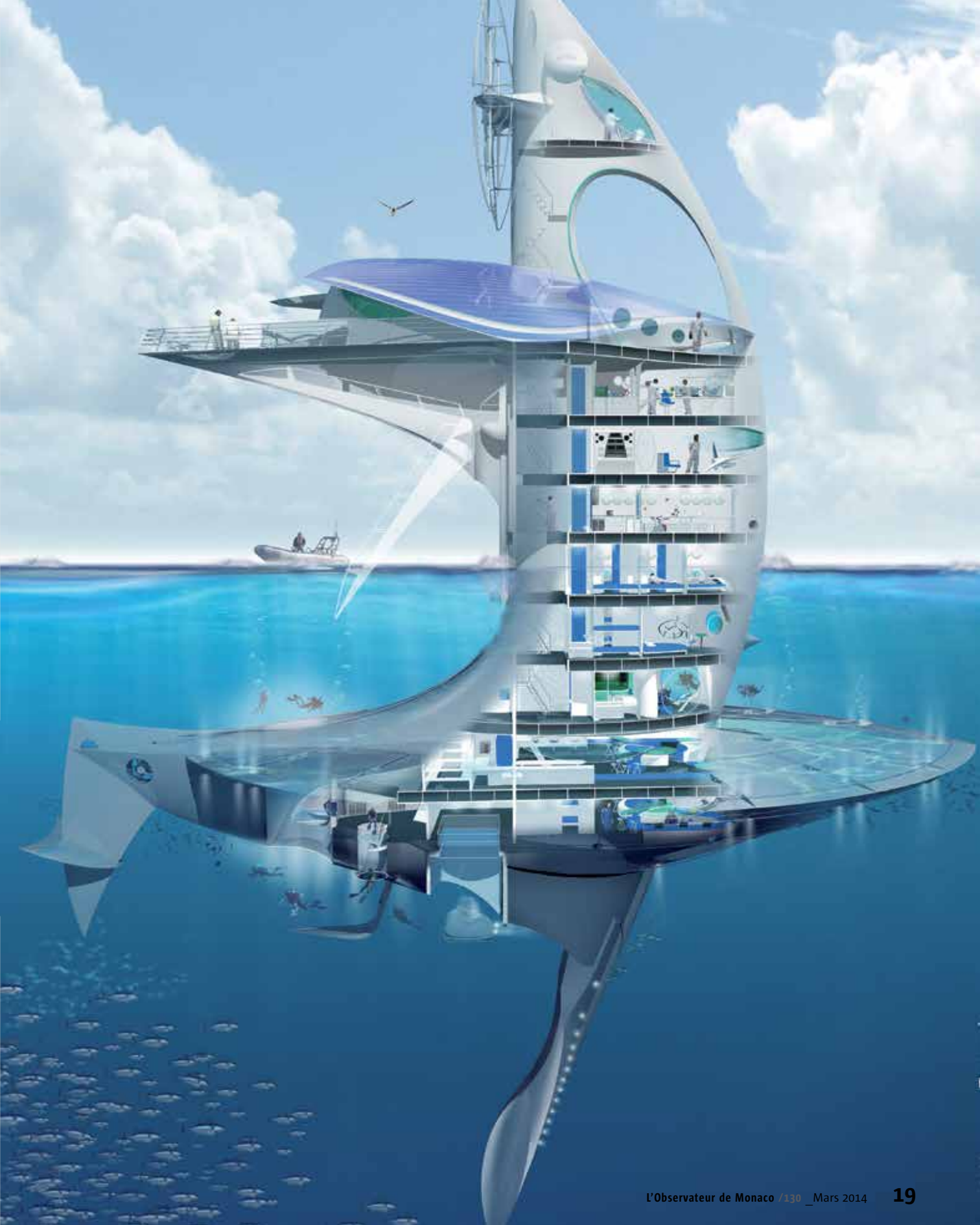

INTERNATIONAL/A L'ORIGINE DU PROJET SEAORBITER, IL Y A JACQUES ROUGERIE. ARCHITECTE DE FORMATION PASSÉ PAR LES BEAUX-ARTS, CET OCÉANOGRAPHE A NOTAMMENT TRAVAILLÉ AVEC JACQUES-YVES COUSTEAU SUR LA CALYPSO. IL DÉTIENT AUSSI LE RECORD DU MONDE DE JOURS PASSÉS SOUS LA MER : 71. INTERVIEW.

« Une grande aventure humaine et planétaire »

Qui êtes-vous ?
Un amoureux de la mer. Un rêveur acharné qui aime bâtir ses rêves. J'appartiens à cette tribu des « Mériens » que Jules Verne (1828-1905) a initié à travers *20 000 lieux sous les mers* (1870). Jacques-Yves Cousteau (1910-1997) a suivi, avec ses missions sous-marines auxquelles j'ai participé sur la Calypso.

Mais vous êtes aussi architecte ?
Je suis architecte et j'accompagne cette civilisation de la « blue society » qui se met en place pour bâtir ce futur. Avec de nouveaux rapports de l'homme à l'océan, avec les hautes technologies, comme l'espace dans les années 1960. Maintenant c'est au tour de l'océan, sur lequel il y avait des craintes et des mystères. Les technologies vont nous amener sur les énergies renouvelables, la nourriture du futur, la pharmacologie de demain qui viendra de la mer. Bref, c'est une grande aventure humaine et planétaire.

L'origine de ce projet ?
Il vient d'une suite d'expériences depuis plus de 30 ans. Notamment de ce que j'ai pu faire avec Cousteau, mais surtout avec Jacques Piccard (1922-2008, voir notre encadré). C'est l'accumulation de tout ça qui m'a amené à imaginer un nouvel engin pour explorer différemment et durablement le monde sous-marin. Amener des hommes et des femmes à vivre sous la mer pour de longues durées afin de voir, de découvrir et de transmettre. L'idée est venue il y a 10 ans. Depuis, elle a germé.

Comment a été conçu SeaOrbiter ?
Les programmes impliquaient de pouvoir sortir sous l'eau le plus souvent possible. Donc il fallait être sous la mer. Ce qui n'est pas évident avec un bateau, surtout lorsqu'il est en dérive. Car ce n'est pas très stable. La notion de stabilité a donc été déterminante. C'est elle qui nous a amenés à imaginer cette verticalité, pour assurer une stabilité et une sécurité maximum. Ensuite, on a voulu proposer un symbole fort. Du coup, on a travaillé la ligne de SeaOrbiter pour que l'on se rappelle de ce bâtiment.

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

« [L'idée c'est d'] amener des hommes et des femmes à vivre sous la mer pour de longues durées afin de voir, découvrir et transmettre »

Le matériel présent à bord sera très innovant ?
Oui. Le matériel sera en grande partie spécifique à ce type de recherches qui se feront en permanence sous l'eau. Notamment le sous-marin, qui pourra être soit en pression atmosphérique, soit subir la pleine pression, pour pouvoir rentrer ou sortir de la base sous-marine.

La construction est prévue pour quand ?
Le coût de construction est de 35 millions d'euros. On a réuni 70 % du budget. J'ai bon espoir que les 30 % qui manquent arrivent d'ici la fin de l'année. Donc on devrait pouvoir commencer la construction fin 2014, début 2015, à Saint-Nazaire. Il faudra compter un an et demi de travaux.

Mais il vous manque encore 30 % !
Ces 30 % sont nécessaires pour la construction. Mais on discute avec des partenaires, de la Chine aux Etats-Unis.

Et à Monaco aussi ?
Inch'Allah. On est en relation avec la Chambre de Développement Economique (CDE) de Monaco. En fait, notre projet offre la possibilité au monde industriel, et donc à certaines entreprises monégasques, de faire valoir un savoir-faire sur de nouvelles

DONNEES/« *Les données récoltées par SeaOrbiter seront accessibles sur des plate-formes, notamment par les réseaux sociaux. Il y aura un centre névralgique. La logique voudrait que ce soit Monaco.* »
Jacques Rougerie. Océanographe.

© Crédit SeaOrbiter - Jacques Rougerie

technologies. Notamment dans la communication, dans les technologies liées à l'énergie, sur des micros-capteur ou dans la pharmacologie.

Vous avez aussi eu recours au financement participatif ?
Pas pour financer ces 35 millions. En fait, on a lancé une campagne participative uniquement pour faire participer les gens à cette aventure. Ce qui leur permet de vraiment se sentir concerné par ce projet. Cet argent est destiné à la coiffe, c'est-à-dire à l'œil de SeaOrbiter. On a récolté 325 000 euros, ce qui représente 1 % de SeaOrbiter.

La mise à l'eau est prévue pour quand ?
Il faudra faire une série de tests. Puis on amènera SeaOrbiter à Monaco grâce à ses propulseurs. La principauté sera son point de départ pour sa première expédition en Méditerranée qui durera un an. Avec des missions relativement courtes, de 10 à 15 jours. Après on reviendra à Monaco. Et là on repartira pour une autre opération sur la dorsale Atlantique. L'objectif, c'est d'être en principauté autour d'avril-mai 2016.

« On a voulu proposer un symbole fort. Du coup, on a travaillé la ligne de SeaOrbiter pour que l'on se rappelle de ce bâtiment »

Pourquoi partir de Monaco ?
Parce que ça a du sens. Il faut se souvenir que c'est le prince Albert Ier qui s'est lancé il y a une centaine d'années dans des recherches sur l'histoire de l'homme et la mer. De plus, le musée océanographique de Monaco est le premier musée dédié aux grands enjeux de la mer. Ce musée est aussi un symbole mondial de la connaissance pour les écoles, les jeunes et les moins jeunes.

D'autres raisons expliquent votre choix ?
Le prince Albert II a une vraie volonté de s'impliquer par rapport aux enjeux de demain sur l'océan. Il a aussi une fascination pour son aïeul qui l'a amené à lancer la Monaco Blue Initiative (MBI, [1]), à laquelle je participe d'ailleurs.

FAN DE/

Jacques Piccard, le modèle suisse

Le Suisse Jacques Piccard reste le grand modèle de Jacques Rougerie. Fils d'Auguste Piccard, un physicien et aéronaute, et père de Bertrand Piccard, Jacques Piccard a pulvérisé tous les records de plongée sous-marine. Né le 28 juillet 1922 à Bruxelles (Belgique) et mort le 1er novembre 2008 à La Tour-de-Peilz (Suisse), Piccard a dessiné toute une série de sous-marins. En 1960, accompagné de Don Walsh, officier de la marine américaine et océanographe, il est descendu jusqu'à -10 916 mètres. Cet océanographe a aussi mis au point un sous-marin pour le grand public et a fait découvrir à des centaines de personnes les fonds du Lac Léman. Quelques temps avant son décès, il a été déclaré docteur honoris causa de l'université catholique de Louvain en Belgique pour l'ensemble de ses travaux. A noter également qu'il a travaillé à la réalisation du module lunaire utilisé pour le programme Apollo de 1961 à 1975. _R.C.

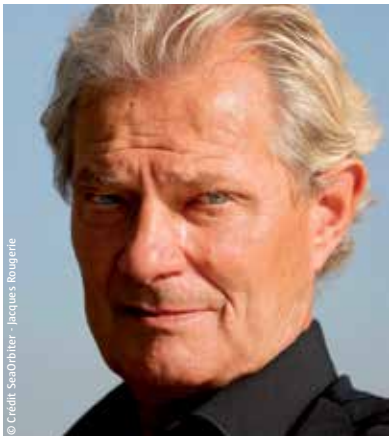

"MERIENS"/ *« J'appartiens à cette tribu des « Mériens » que Jules Verne (1828-1905) a initié à travers* 20 000 lieux sous les mers *(1870). »* Jacques Rougerie. Océanographe.

Qui seront les scientifiques à bord du SeaOrbiter ?
Il y aura un comité scientifique dirigé par Charles Kennel, l'ancien directeur, du Scripps Research Institut (SRI) de San Diego qui est le plus grand centre océanographique au monde. Au cœur de SeaOrbiter, Charles Kennel a mis en place un comité de 20 personnes, de différents pays : Américains, Canadiens, Coréens, Japonais, Français… C'est aussi lui qui coordonne le programme, avec les universités, dont l'université monégasque.

Le contenu de ce programme avec l'université de Monaco ?
C'est en cours de discussion. C'est Ariel Fuchs qui est responsable de ceci chez nous. Il devrait s'agir d'un programme éducatif et scientifique qui est en train d'être bâti, en accord avec le musée océanographique. En fait, chaque université propose des thèmes. Ensuite, la commission océanographique dirigée par Charles Kennel prend la décision de valider ou pas les sujets proposés.

Un exemple ?
Les Allemands ont proposé de faire des recherches sur les abysses, comme l'université de Bruxelles d'ailleurs.

Qui sont vos modèles ?
Dans la recherche maritime, c'est Jacques Piccard, Jacques-Yves Cousteau et l'ingénieur, plongeur et créateur de l'entreprise Comex, Henri-Germain Delauze (1929-2012). Je suis aussi très attaché au domaine spatial, avec Jean-Luc Chrétien notamment. Et Vladimir Gueorguievitch Titov, le premier homme à avoir passé un peu plus d'un an dans l'espace, du 21 décembre 1987 au 21 décembre 1988. Il va d'ailleurs participer au projet SeaOrbiter.

Que deviendront les informations récoltées ?
Les données récoltées par SeaOrbiter seront accessibles sur des plate-formes, notamment par les réseaux sociaux. Il y aura un centre névralgique. La logique voudrait que ce soit Monaco. Ce centre redistribuera toutes les données aux universités, aux écoles et aux individus.

Quel est l'objectif prioritaire ?
Eduquer, avec un programme scientifique très solide. Mais je ne serai pas le capitaine du SeaOrbiter. Ce sera Patrick Marcheteau. Il sera chargé d'assurer la coordination de 4 capitaines. Sur ces 4 capitaines, il y aura deux femmes. Et le premier capitaine à lever l'ancre de Monaco sera une femme.

Vous serez présent ?
Pas tout le temps. J'y serai le plus souvent. Mais je n'ai plus 20 ans… J'ai déjà fait le plus long séjour sous la mer en restant sous l'eau 71 jours aux Etats-Unis. Je suis prêt à le refaire. Mais je pense qu'il y a des jeunes tout à fait aptes pour cela. Cependant, je serai heureux de les accompagner sur certaines expéditions.

_PROPOS RECUEILLIS PAR ROMAIN CHARDAN

« Notre projet offre la possibilité au monde industriel, et donc à certaines entreprises monégasques, de faire valoir un savoir-faire sur de nouvelles technologies »

(1) La Monaco Blue Initiative (MBI) est un rendez-vous international de réflexion sur la protection des océans.

LES RESTAURANTS DU CŒUR

LES RELAIS DU CŒUR

GRÂCE À VOUS,

EN 2012/2013, LES RESTOS DU CŒUR CE SONT :

960 000
PERSONNES ACCUEILLIES
DONT 34 000 BÉBÉS DE MOINS DE 12 MOIS

130 MILLIONS
DE REPAS DISTRIBUÉS

66 000
BÉNÉVOLES

...MERCI

© Gaston BERGERET

Création : Nous Voilà !

Faites votre don en ligne sur **www.restosducoeur.org/dons**
ou envoyez votre chèque sous enveloppe **non affranchie**

PENSEZ-Y

- **30 €** équivalent à un repas quotidien pour une personne pendant 1 mois
- **90 €** assurent un repas quotidien pour une personne durant l'hiver
- **180 €** aident une maman et son bébé durant tout l'hiver
- **521 €** aident une famille tout l'hiver

LOI COLUCHE

Les dons des particuliers aux Restos du Cœur bénéficient d'une **réduction d'impôt de 75% jusqu'à 521** €

Coupon à compléter et envoyer sous enveloppe non affranchie à :
Les Restaurants du Cœur, Libre réponse n° 83077, 92889 Nanterre Cedex 9

☐ M ☐ Mme ☐ Mlle

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Email : .....

☐ Je demande à recevoir mon reçu fiscal par mail
☐ Je ne souhaite pas recevoir d'informations des Restos du Cœur sur mon adresse mail
☐ Je souhaite recevoir la documentation « Legs, donation et assurance-vie »

P2900

Les informations receuillies sont nécessaires pour le suivi de votre don. Elles sont enregistrées sous forme informatique. En application des articles 39 et suivants de la loi de 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informaion et aux libertés (CNIL), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de recctification des informations qui vous concernent. Il vous suffit pour celà de contacter notre service Donateurs à l'adresse suivante : service.donateurs@restosducoeur.org. Les Restaurants du Cœur ne pratiquent ni l'achat, ni la vente, ni l'échange de fichiers.

DON en CONFIANCE

« Apporter un autre regard »

SOCIETE/ Albertine se prostitue depuis une dizaine d'années, notamment à Monaco. Dans un livre (1) elle raconte son quotidien analysé par le sociologue Daniel Welzer-Lang. Rencontre.

Elle a décidé de venir avec une perruque blonde. Par souci de discrétion. Dans un café à Nice, Albertine est anonyme. Jupe longue, bottes noires, pull angora, maquillage discret... Rien ne la distingue vraiment des autres femmes. A part son métier : escort girl de luxe.

Strip

Très vite, elle met les choses au clair : le livre qu'elle co-signe n'est pas une apologie de la prostitution. L'objectif est simple : raconter son parcours et le passer au crible d'une analyse sociologique pour mieux en comprendre les enjeux. *« Se limiter à raconter mon histoire n'avait aucun intérêt. »* Elle avoue 29 ans, mais peut prétendre être moins âgée, selon les attentes de ses clients. Originaire d'Avignon, Albertine a suivi un cursus littéraire et décroché un master d'histoire de l'art. *« J'ai voyagé et suivi d'autres formations. Et puis j'ai eu envie d'expérimenter ce métier. J'ai toujours été curieuse... »* Après quelques sessions de strip-tease à 18 ans, Albertine se lance dans le service d'escorting de longue durée à travers un site internet qui permet une mise en relation avec des clients potentiels. Le job dure au minimum une soirée et demie avec un client. Et le plus souvent un week-end complet. *« Ça ne m'a pas plu. Parce que je préférais la fulgurance du moment. Là, c'était trop long... »* Du coup, cette première expérience s'arrête là. Retour aux études, à l'étranger.

Paris

A 23 ans, elle replonge. A Paris cette fois. *« J'aimais alors la compagnie d'hommes plus âgés, entre 45 et 58 ans. Et je trouve que cette association avec le rapport à l'argent est très agréable. »* A l'époque, Albertine est déjà une travailleuse indépendante. Elle est référencée sur un site internet sur lequel il faut un code pour accéder à sa page personnelle. Sa clientèle est alors essentiellement composée d'hommes d'affaires. *« Mais il manquait un véritable rapport humain. »* Du coup, elle décide de publier sa petite annonce directement. *« Je rencontre alors des gens qui ont une figure un peu paternelle, plutôt bienveillante. »*

« En été, je dirais qu'on est environ 150 [à Monaco]. Il y a aussi des garçons. Cela se développe et les femmes deviennent de plus en plus clientes »

« Nouveauté »

Albertine a toujours voulu garder le contrôle. Du coup, elle se réserve la possibilité de refuser des clients. *« Je fais attention au feeling, à ce que dégage la personne. »* Deux ans plus tard, elle arrête. *« J'en avais marre. »* Alors elle repart à l'étranger. Puis revient à Paris où elle travaille dans l'événementiel. Mais quelques temps après, elle reprend son métier d'escort : *« La nouveauté me manque. Le fait de m'adapter à de nouvelles personnes qui m'inspirent me manque aussi. Et l'association entre le sexe et l'argent me manque également. »*

« Cosmopolites »

Après avoir découvert la Côte d'Azur *« il y a 5 ou 6 ans »*, Albertine décide de s'y installer. Car elle souhaite travailler avec une nouvelle clientèle qu'elle ne trouve pas à Paris. *« Ici, on trouve des personnes très cosmopolites, de vieilles familles bourgeoises mais aussi des gens très « bling bling. » Le mélange est un peu curieux, mais il fonctionne. J'aime la variété que cela engendre dans les rencontres. »* La prise de contact s'effectue toujours sur internet, par annonce. Au pire, son réseau personnel lui permet de se passer du web. Selon les périodes, les clients proviennent d'internet à 90 % ou à seulement 50 à 60 %.

« Sécurité »

En principauté, le code pénal ne punit pas la prostitution. Seuls le racolage public et le proxénétisme sont condamnés. Difficile en tout cas d'estimer le nombre de prostitués femmes et hommes qui travaillent à Monaco. *« En été, je dirais qu'on est environ 150. Il y a aussi des garçons. Cela se développe et les femmes deviennent de plus en plus clientes. »*

Cette tolérance a séduit Albertine qui apprécie aussi la qualité de la

clientèle en principauté : *« Il y a beaucoup de gens éduqués, qui vivent dans un environnement extrêmement confortable. La sécurité qui règne est aussi un plus. Même si pour des questions d'anonymat et de respect de la vie privée, je n'aime pas trop les nombreuses caméras. »* Prudente, Albertine n'accepte aucune visite chez elle : elle se déplace toujours. *« Il y a des règles de sécurité à suivre. C'est important. Mais je n'ai jamais été victime de violences. »*

Si la prostitution peut générer de la violence, les femmes souffrent aussi et surtout de manière plus générale. […] Selon une étude […] une femme sur trois est victime de violences en Europe

« Violences »

Et quand on lui demande si lutter contre la prostitution c'est lutter contre les violences faites aux femmes, elle réagit fermement : *« Lutter contre les violences faites aux femmes, ce n'est pas ça. Il ne faut plus que des personnes pensent pour nous. Ça c'est une violence. Ne pas entendre que l'on veuille vivre de cette manière-là, c'est une autre violence. Où est le droit à disposer de son corps ? C'est un manque de respect inouï de la diversité humaine. Personne ne m'a jamais obligé. Je n'ai pas un flingue posé sur la tempe… »* Si la prostitution peut générer de la violence, les femmes souffrent aussi et surtout de manière plus générale. D'ailleurs, selon une étude [2] de l'Agence européenne des droits fondamentaux (FRA), une femme sur trois est victime de violences en Europe. Ce qui représente

62 millions de femmes. Selon la FRA, une femme sur 20 a été violée depuis l'âge de 15 ans.

Prix

Reste à définir ses tarifs. A combien estimer son corps ? Selon Albertine, les prix baissent depuis *« deux ou trois ans. »* Certaines filles facturent 1 heure à 200 euros contre 1 000 ou 1 500 euros pour une soirée auparavant. Du coup, Albertine décide de rester en dehors de cette logique. Passer une nuit avec elle coûte plusieurs milliers d'euros. On parle de 3 000 euros. *« Je n'ai jamais fait le choix de faire payer moins cher et d'avoir plus de clients. Pas question de rencontrer des gens à la chaine. Par exemple, je n'ai jamais rencontré deux personnes dans la même journée. »* Parfois, elle dit arrêter de travailler pendant *« 3 mois, voire 6 mois. »* Ou accepte 4 ou 5 rendez-vous sur une semaine. Ce qui lui permet de gagner entre *« 5 000 et 7 000 euros »* en 7 jours.

GFE

Et puis, dans la prestation, il n'y a pas que le sexe. Il y aussi ce qui relève de la « girlfriend experience » (GFE) : en clair, la jeune femme se comporte comme si elle était la petite amie de son client. La GFE concerne tout ce qui relève du hors sexe : aller prendre un verre, aller dîner au restaurant, discuter de choses et d'autres… Cultivée, très éduquée, Albertine parle plusieurs langues et peut soutenir une discussion sur des sujets très variés. Bref, pas question d'être une simple potiche. *« Il y a 5 ans, le hors sexe était beaucoup plus important. Mais aujourd'hui, le sexe prend le dessus. Parfois, on me demande une rencontre de 30 minutes. Ça ne m'intéresse pas. Où est le rapport à la séduction ? Tout cela crée un appauvrissement de la qualité des rencontres. »* En principauté, la GFE est toujours pratiquée : *« A Monaco, dans certains lieux, les femmes sont déjà sur place : les hommes n'ont plus qu'à choisir celle avec qui ils passeront la soirée. C'est encore un autre mode de fonctionnement. »*

Pays

Est-ce que les clients les plus riches ont un comportement sexuel différent ? *« Avec les clients très argentés, j'ai souvent eu des rapports très conventionnels. »* En revanche, d'un pays à l'autre, on ne consomme pas le sexe de la même manière. *« J'ai toujours beaucoup d'affection pour les Italiens parce qu'ils sont toujours dans un rapport de séduction et d'échange. C'est très passionnel et très riche. Même chose pour les Turcs. En Asie, c'est très technique et très déculpabilisé. Ils ont un rapport au corps et au plaisir très sain. »*

« Aujourd'hui, je me sens en décalage avec ce monde-là. J'aime la clientèle raffinée, cérébrale, profonde. Avec une éducation soutenue »

Extrêmes

Mais globalement, depuis une dizaine d'années, un glissement s'opère : les pratiques sexuelles seraient devenues plus extrêmes. *« Désormais, c'est à la fille qui en fait le plus. Ces filles-là sont demandées parce qu'elles deviennent presque des objets d'expérimentation. Moi, ça me dégoutte. Parce que j'y vois une vraie pauvreté relationnelle. »* Le contexte social pèse aussi, à Monaco comme ailleurs. *« L'hyperviolence partout, la compétition, le stress… Dans ce contexte, le sexe devient un moyen de décompresser. Mais avec trop de stress, certains hommes n'arrivent pas à avoir du plaisir. Et cela leur renvoie une image d'eux négative. On se retrouve alors dans une spirale infernale. »*

« Moche »

Les arnaques existent aussi. Sur internet, les photos ne sont pas toujours contractuelles. Plus âgée, moins belle, moins cultivée… Les profils sont nombreux. Et c'est à celle qui en montre et en propose le plus. Bien sûr, les surprises ne manquent pas. *« C'est devenu de la vente à l'étalage. »* Albertine le jure : elle n'a jamais triché sur ses photos ou ses mensurations. Si elle refuse de poser nue et de montrer son visage, ses photos n'ont pas été retouchées et datent de trois mois. *« Pourquoi mentir ? Si vous arrivez plus moche et moins jeune, la personne sera déçue. Comment commencer à échanger avec quelqu'un de déçu ? »* Pourtant, si le client a été victime de fausses photos, sa réaction est souvent la même : *« En général, même déçu, il est très rare que l'homme reparte. Il a souvent décalé une réunion pour être là. Alors il reste et s'accommode de ce qu'il trouve… Au final, c'est tout bénéfice pour ces filles-là… »*

Reconversion

En 10 ans, le secteur de la prostitution azuréen a évolué. *« Aujourd'hui, beaucoup d'hommes ne sont plus dans un rapport à la séduction mais dans un rapport à la consommation. Et le degré d'éducation a considérablement baissé. C'est un peu triste. »* Autre mutation : la tranche d'âge des clients a baissé entre 18 et 30 ans. *« Cette clientèle était inexistante avant. »* Un mouvement général qui suscite une réaction d'Albertine : *« Aujourd'hui, je me sens en décalage avec ce monde-là. J'aime la clientèle raffinée, cérébrale, profonde. Avec une éducation soutenue. C'est pour ça que même si j'aime cette activité, je prépare ma sortie. »* La jeune femme estime que désormais son métier est parfois devenu *« un peu grossier, un peu moche. »* Alors elle travaille sur un projet de site internet avec un contenu érotique et un accès payant. *« Sans me retirer complètement de*

mon métier. » Son livre, *La Putain et le Sociologue*, fait aussi partie de son projet de reconversion : « *Je voulais apporter un autre regard sur mon activité. Et aider à comprendre certains comportements humains. Mais je ne cherche pas à faire parler de moi. Je ne suis pas nombriliste.* »

Vérité

Certains amis savent la vérité sur le véritable métier d'Albertine. Quelques connaissances aussi. « *Des gens ouverts, qui ne me jugent pas.* » Sa famille ne sait rien. Et si un jour elle a des enfants, elle ne leur dira rien de son passé : « *C'est mon jardin secret. Si un jour j'ai une fille et qu'elle veut faire ce métier, je lui poserai une seule question :* « Es-tu prête à assumer le stigmate ? » *Parce que je me sens marquée.* » Quant à sa vie amoureuse, elle est forcément compliquée : « *Je suis une grande célibataire. Et je l'ai quasiment toujours été.* » Et ça n'est pas toujours facile : « *Il arrive que la solitude me pèse. En fait, j'éprouve une solitude multifacettes : solitude professionnelle, solitude amoureuse, solitude amicale, solitude relationnelle, solitude affective… Alors parfois je me dis que j'aimerais un partenaire de jeu, quelqu'un de confiance qui sache voir au-delà de la possession pure et simple.* » Un silence. Puis elle reprend : « *Ce métier m'a beaucoup appris. J'aime cette activité. Mais elle m'a aussi beaucoup coûté.* »

« Si un jour j'ai une fille et qu'elle veut faire ce métier, je lui poserai une seule question : « Es-tu prête à assumer le stigmate ? »»

Insurmontable ?

Du coup, pourquoi ne pas se lancer dans une vie plus « *classique* », avec un petit ami, un appartement et pourquoi pas, des enfants ? « *Difficile* », souffle Albertine qui craint de souffrir de quelques manques. Elle assure que se passer du luxe, de la fête ou des grandes soirées ne serait pas un problème. En revanche, faire une croix sur « *la diversité des rencontres* » lui semble presque insurmontable. Parce que son grand plaisir reste de « *comprendre le mode d'un fonctionnement d'un homme pour ensuite le sentir perdre pied.* » Un désir de séduction qui la pousse à continuer. Au moins encore quelques temps.

_RAPHAËL BRUN

(1) *La Putain et le Sociologue* d'Albertine et Daniel Welzer-Lang (La Musardine), 17 euros.
(2) L'étude de la FRA repose sur les témoignages de 42 000 femmes dans les 28 pays de l'Union européenne (UE).

« Il faudra bientôt créer un écomusée pour la prostitution de rue ! »

SOCIETE/DANIEL WELZER-LANG, SOCIOLOGUE SPÉCIALISTE DES SEXUALITÉS ET AUTEUR DE *LA PUTAIN ET LE SOCIOLOGUE*[1], ANALYSE L'ÉVOLUTION DE LA PROSTITUTION.

L'origine de votre livre ?
Albertine m'a contacté. Elle souhaitait discuter avec moi. Ce qui m'intéressait, c'est qu'elle expose ce qu'elle fait pour essayer de comprendre ce qu'est une prostitution de luxe. Pourquoi un client accepte de payer 3000 euros pour une nuit ? De mon côté, j'ai travaillé avec l'approche d'un sociologue du travail.

Qui est Albertine ?
C'est une femme lettrée, intelligente et belle. Elle s'intéresse à la sexualité, aux débats et aux rencontres. Albertine a commencé sur internet où un homme lui propose un jour une relation tarifée. Elle accepte. Comme ça lui plait, elle continue. Aujourd'hui, elle travaille à Monaco et dans les environs de la principauté. Elle est totalement indépendante.

Etre indépendante, ça change quoi ?
Albertine peut faire ce qu'elle veut, quand elle veut. D'ailleurs, elle vient de passer un mois en Inde. Si elle le désire, à tout moment elle peut prendre du temps pour elle.

Ce que vous avez appris à son contact ?
J'avais déjà fait une étude sur les prostituées à Lyon en 1992. Cette fois, j'ai essayé de comparer une prestation sexuelle de luxe avec ce que les gens cherchent aujourd'hui sur internet dans les belles rencontres. L'idée, c'était de détailler ce que vend Albertine. C'est-à-dire son corps, la préparation avant le rendez-vous mais aussi les mots prononcés. Et comprendre en quoi cela correspond à un idéal de rencontre pour un homme d'aujourd'hui.

Comment expliquer que des hommes soient prêts à payer plusieurs milliers d'euros ?
D'abord parce qu'ils sont extrêmement riches. Ensuite, ils sont aussi très occupés et veulent que la contractualisation soit très claire : ils sont parfois mariés et ils aiment leur femme. Mais ils estiment qu'il y a des professionnelles qui savent mieux que leur femme ce qu'est la sexualité. De plus, il y a un rapport affectif, d'amitié qui se crée entre Albertine et ses clients. Enfin, c'est une femme très intelligente. Du coup, en plus de la prestation sexuelle, il y a aussi un échange intellectuel qui est profond.

Mais il n'y a pas de riches clients partout !
C'est exact. A Toulouse, Albertine n'aurait pas de clients. Seules les grandes villes, comme Paris ou la Côte d'Azur avec Monaco, lui permette de trouver des clients capables de payer de telles sommes.

« Pourquoi un client accepte de payer 3000 euros pour une nuit ? J'ai travaillé avec l'approche d'un sociologue du travail »

En France, on s'oriente vers une pénalisation du client ?
Cela aura pour effet de marginaliser encore plus les prostituées de rue. En 2003, les lois Sarkozy ont mis en dehors du trottoir les classes moyennes et supérieures qui se sont tournées vers les sex clubs ou la dragues sur internet. Cette loi ne fera qu'amplifier ce phénomène de déplacement de la clientèle. Mais sur le fond, cela ne changera rien sur la consommation de sexe tarifé. A part faire plaisir à des moralistes, je ne vois pas à quoi sert cette loi.

Le code pénal monégasque ne sanctionne pas la prostitution, seulement le racolage public et le proxénétisme ?
Cela me semble plus cohérent.

La prostitution est une violence faite aux femmes ?
J'ai parfois vu de la violence sur les prostituées de rue. Pourtant, Albertine affirme qu'elle n'a jamais été violentée. Elle raconte qu'une fois elle est tombée sur un tordu qu'elle a viré. Mais ce n'est pas systématique. Et puis, n'oublions pas que c'est dans le cadre du mariage que les femmes sont le plus violentées. Les statistiques sont formelles.

Que faire alors ?
Apprenons aux femmes l'autonomie et donnons leur les outils pour y parvenir. Le problème, c'est que l'on vit une révolution du genre aujourd'hui.

C'est-à-dire ?
Au niveau des rapports humains, on vit un bouleversement fondamental. Assumer l'égalité hommes-femmes, prendre en compte les transgenres… Des gens de 40 ou 50 ans sont perdus par rapport à tout ça.

Les Pays-Bas ou l'Allemagne réglementent la prostitution, ce qui permet aux prostituées d'avoir un statut légal et des droits sociaux ?
L'idée serait de parvenir à trouver un compromis en accord avec les personnes qui travaillent dans la prostitution.

© Photo DR

Comment la société évolue par rapport à la sexualité ?
Dans mon livre *Utopies conjugales* [2], j'explique qu'aujourd'hui on ne se marie plus *« à la vie, à la mort. »* Les statistiques démontrent que les divorces se multiplient. Désormais, il existe de fortes probabilités de vivre des couples successifs. Il faut donc parvenir à distinguer ce qui est de l'ordre de la parentalité, de la conjugalité et de la sexualité. Avant, ces trois éléments allaient ensemble. Ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui.

Les conséquences ?
Désormais, on peut se considérer en couple, uniquement parce que l'on est amant ou amante. L'ancien système hétéro-normatif est en train d'exploser.

Internet a changé quoi ?
Internet a fondamentalement changé les conditions de drague. Il faut se souvenir que ce sont les gays qui ont innové en la matière. Comme on a désacralisé la sexualité, aujourd'hui on n'hésite plus à rencontrer un partenaire juste pour un soir. Même si on se dit *« c'est pour un soir, mais on ne sait jamais… »*

Internet a bouleversé la prostitution ?
Il y a 3 ans et demi, lorsqu'on a commencé à travailler sur notre livre avec Albertine, « escort » signifiait forcément « escort de luxe. » Aujourd'hui, à Toulouse, on trouve des « escorts » à 50 euros la soirée. Elles ont 55 ans, elles touchent le RSA… Avec la prostitution, elles triplent leur RSA. Sur internet, on trouve des propositions de rapports sexuels tarifés par des hommes et des femmes qui n'auraient pas franchi le pas sans l'anonymat que procure le web.

Internet rend la prostitution de rue ringarde ?
Ça dépend des classes sociales. Mais dire qu'on est allé voir une prostituée, c'est ringard. Il vaut mieux dire qu'on fréquente un club libertin. En fait, on est passé de l'échangisme au libertinage. L'échangisme, c'était les hommes qui échangeaient les femmes. Dans le libertinage, il y a encore des hommes et des femmes qui échangent des partenaires, mais il y a aussi des gens seuls ou en bande qui décident de s'amuser avec la sexualité. Bref, la sexualité devient un territoire récréatif.

Du coup, la prostitution de rue est condamnée ?
Il faudra bientôt créer un écomusée pour la prostitution de rue ! Cette pratique est condamnée à disparaitre ou à exister de manière minoritaire. Entre 1970 et 1990, la prostitution de rue a été divisée par deux en France. Et puis, il y a de moins en moins de clients. Dans la foulée, des sex clubs ont été lancés pour les hommes, puis des clubs libertins pour les hommes, les femmes et les couples. Des activités qui viennent concurrencer directement la prostitution de rue.

« Il faut […] distinguer ce qui est de l'ordre de la parentalité, de la conjugalité et de la sexualité. Avant, ces trois éléments allaient ensemble. Ce n'est plus forcément le cas aujourd'hui »

C'est une tendance lourde ?
En 1992, à Lyon, une femme prostituée sur 3 était un homme. A l'époque, 50 % des femmes avaient plus de 40 ans et 25 % avaient plus de 50 ans. Du coup, il y avait peu de jeunes femmes. Voilà pourquoi des réseaux ont fait venir des jeunes femmes. Pour mieux comprendre, des sociologues ont alors voyagé avec des femmes africaines : elles veulent migrer, donc elles font un emprunt. Et elles remboursent cet emprunt avec leurs passes. Au bout de 2 ou 3 ans, elles sont libres. Mais extrêmement fatiguées.

Ce que vous retenez de cette rencontre avec Albertine ?
Un grand moment d'altérité et de débats. Même si on n'était pas toujours d'accord, on a pu discuter longuement. Et parler de ce miroir entre la rencontre totale non tarifée et la rencontre payante qu'Albertine propose à des prix élevés.

_PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL BRUN

(1) *La Putain et le Sociologue* d'Albertine et Daniel Welzer-Lang (La Musardine), 17 euros.
(2) *Utopies Conjugales* de Daniel Welzer-Lang (Payot), 18,50 euros.

© Photo DR

Exelyum : une nouvelle affaire Madoff ?

JUDICIAIRE/ Le parquet de Lyon enquête sur une affaire d'escroquerie en bande organisée partie de Monaco, dont le préjudice est évalué à 35 millions d'euros.

Exelyum ? « *L'affaire d'un présumé "Madoff"*[1] *à la française* », résumait le quotidien Les Echos, le 22 décembre dernier. Depuis juillet 2013, le parquet du tribunal de première instance de Lyon mène l'instruction du dossier Exelyum. Les juges s'intéressent aux agissements de la société d'investissement éponyme fondée par l'homme d'affaires Jean-Pierre Nitkoski en 2012. Ils le soupçonnent d'avoir monté une escroquerie en bande organisée. Près de 600 victimes ont été recensées. Trois d'entre elles résident en principauté. Le préjudice a été estimé à 35 millions d'euros, dont 500 000 euros à Monaco.

Rendements

Courant 2011, Nitkoski charge Marc-Antoine Adam de Villiers de former une dizaine de jeunes traders. Dans les sphères de la haute finance, le petit-fils de l'écrivain Gérard de Villiers (1929-2013) est considéré comme l'un des traders les plus doués de sa génération. La petite équipe intègre Exelyum, une entreprise enregistrée aux Seychelles, dont les bureaux sont situés à Paris et les salles de marché à Londres et à Monaco. Des placements sur différents marchés, comme le Forex, le marché des devises, sont proposés. Chaque nouvel investisseur doit apporter au minimum 100 000 euros. Exelyum promet à ses clients des rendements invraisemblables de 3 % par mois pendant un an. Une promesse assortie d'une garantie sur le capital investi. Autrement dit, ils récupèrent leur mise de départ quoi qu'il arrive sur les marchés.

« Illégalité »

La salle de marché implantée en principauté ouvre début 2012. Après un cocktail organisé à Monaco, la Commission de contrôle des activités financières (CCAF) et le parquet sont alertés. Exelyum fait tourner son activité en principauté sans l'agrément de la CCAF, ni même l'autorisation administrative de la direction de l'expansion économique. Le conseiller de gouvernement aux finances Jean Castellini a confirmé, en novembre 2013, qu'Exelyum « *opérait en toute illégalité* » sur le territoire monégasque.

« Escroc »

L'exercice de l'activité de gestion de portefeuilles sans agrément conduit à l'inculpation de Jean-Pierre Nitkoski. Le PDG d'Exelyum est incarcéré en novembre 2012 à Monaco. Lors de sa première audition, il affirme appartenir aux services secrets français. Marc-Antoine Adam de Villiers, également inculpé, collabore avec le parquet. « *Dès le début de l'instruction monégasque, il a apporté des informations au juge saisi de l'affaire, Pierre Kuentz. On a chargé mon client de vider la salle de marché à Monaco, de tout placer dans un garde-meubles et de confier la clé au juge* », souligne Me Jean Tamalet, avocat du trader, qu'il estime « *victime de l'escroc.* »

« Irréalistes »

L'activité continue de tourner depuis Paris, sans agrément là aussi. « *A aucun moment, l'Autorité des marchés financiers (AMF) ne va pourtant dire à Me De Villiers d'arrêter de travailler et le prévenir qu'il s'agit d'une escroquerie* », poursuit Me Tamalet. En mai 2013, l'AMF émet une alerte à l'encontre d'Exelyum dont elle qualifie les propositions d'« *irréalistes.* » « *L'AMF recommande aux investisseurs de ne pas donner suite à de telles sollicitations, de ne pas signer de telles conventions, ni de relayer de telles propositions auprès de*

tiers », écrit alors l'AMF. Les banques retirent leur confiance, les comptes de trading sont bloqués. Une information judiciaire est ouverte à Lyon pour escroquerie en bande organisée. Un schéma de Ponzi aurait été mis au jour par les enquêteurs. Dans ce montage utilisé par Bernard Madoff, l'argent investi par les nouveaux entrants sert à rembourser les pertes des anciens. Une version que conteste la défense de Nitkoski.

Libération

Au début du mois d'août 2013, à Monaco, Me Yann Lajoux, avocat de Nitkoski, demande la remise en liberté du président d'Exelyum. Après un premier refus, la Cour d'appel s'y montre favorable contre le versement d'une caution de 50 000 euros. Concernant les victimes présumées de Nitkoski en principauté, Me Lajoux avait indiqué dans *Monaco Hebdo* en novembre 2013 qu'« *il n'y a pas eu d'escroquerie pour ces clients. La somme était réellement investie. Lorsqu'il a été incarcéré, Jean-Pierre Nitkoski travaillait au remboursement de ces personnes.* »

La petite équipe intègre Exelyum, une entreprise enregistrée aux Seychelles, dont les bureaux sont situés à Paris et les salles de marché à Londres et à Monaco

« Réputation »

A peine libéré, Jean-Pierre Nitkoski rejoint Paris et se fait interpeller. Il est mis en examen et écroué à Lyon. Idem pour Marc-Antoine Adam de Villiers, qui a « *cessé de travailler pour Exelyum dès l'instant où il a eu vent de l'escroquerie* » selon son conseil. « *Il n'est pas commercial mais trader. Il découvre durant sa garde à vue de 96 heures que les commerciaux d'Exelyum vendaient des produits chimériques avec une garantie sur le capital et les résultats. Ça n'existe pas dans le milieu de la finance* », indique Me Tamalet. « *Il n'a absolument rien gagné dans cette affaire. Sa réputation a été salie. C'est une tâche sur son CV* », ajoute cet avocat, pour qui il est « *inenvisageable* » que De Villiers comparaisse devant un tribunal pour l'affaire Exelyum. Libéré après deux mois de détention provisoire, son client reste mis en examen et sous contrôle judiciaire. Contacté par *L'Obs*', Me José-Marie Bertozzi, avocat de Nitkoski, n'a pas donné suite à nos demandes d'interview. Le PDG d'Exelyum est toujours incarcéré à Lyon. _ADRIEN PAREDES

(1) En principauté, des investisseurs ont porté plainte contre ThyBo, un fonds d'investissement basé à Monaco qui avait misé sur Madoff. Voir notre article dans *L'Obs*' n° 111.

3 QUESTIONS À...

Benjamin Thiry

DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE ET CHARGÉ D'ENSEIGNEMENT À L'UNIVERSITÉ DE MONS.

© Photo DR

Pourquoi et comment les clients se laissent berner par un escroc ?

Il s'agit d'une particularité de l'acte d'escroquerie. Contrairement au vol où un individu s'empare de l'objet convoité puis s'encourt rapidement, l'escroc convainc les victimes de lui remettre volontairement l'objet. Toute escroquerie nécessite une forme de séduction préalable de la victime qui participera elle-même à son propre malheur. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles les victimes vivent mal cet épisode car elles ressentent une forte honte d'avoir été dupées. Du coup, elles hésitent même à en parler, voire à porter plainte. L'escroc parvient à rendre sa victime complice de ses propres agissements, alimentant même parfois l'idée que c'est la victime qui est à l'origine de l'entreprise frauduleuse. Il s'agit bien entendu d'un renversement de situation, habile mais fallacieux.

Quel lien unit l'escroc à sa victime ?

Un thème cher à nos sociétés occidentales néo-libérales : la promesse d'un confort financier permettant de réaliser nos rêves. A nouveau, l'argent est d'autant plus attirant qu'il est susceptible de permettre la réalisation des objectifs de vie des personnes. Les victimes se sentent souvent coupables d'avoir cru à un enrichissement rapide et aisé, bercés par les paroles rassurantes d'un individu promettant des lendemains qui chantent.

Pourquoi les clients ne retiennent pas les leçons d'affaires d'escroquerie comme Madoff ?

Parce que ces affaires financières sont souvent complexes. De plus, les dispositifs frauduleux échappent à la compréhension de la plupart des gens pour qui l'économie est un domaine abstrait et peu logique. Voilà pourquoi on a tendance à se fier à nos impressions personnelles. Or, ces impressions répondent à des logiques émotionnelles du type « *j'apprécie cette personne ou non* » ou « *je lui fais confiance ou non* », plutôt que rationnelles. Le discours flatteur et convaincant d'une personne habile peut aisément balayer le reste de rationalité des victimes afin de les rallier à leur cause « *supérieure* » : « *Imaginez ce que vous pourriez faire avec cet argent ?* » Par conséquent, les affaires antérieures impliquant des inconnus ont peu d'impact sur nos décisions personnelles. _PROPOS RECUEILLIS PAR ADRIEN PAREDES.

JUDICIAIRE/ Le procureur général est cité à comparaitre dans l'affaire OpinionWay par l'ancien président du conseil national, Jean-François Robillon, et son ex-chef de cabinet, Jean-Sébastien Fiorucci. Une première dans l'histoire judiciaire de Monaco.

OpinionWay
Ça devient explosif

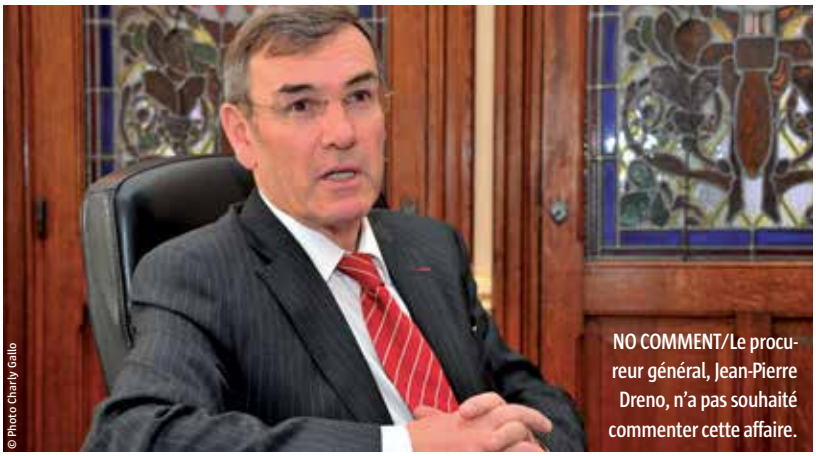

© Photo Charly Gallo

NO COMMENT/Le procureur général, Jean-Pierre Dreno, n'a pas souhaité commenter cette affaire.

L'affaire OpinionWay n'en finit pas de rebondir. Fin février, l'ancien président du conseil national, Jean-François Robillon, et son ancien chef de cabinet, Jean-Sébastien Fiorucci, ont cité à comparaitre le procureur général, Jean-Pierre Dreno pour *« violation du secret professionnel et d'atteinte à la présomption d'innocence. »*

« Divulgations »

Une procédure qui a eu l'effet d'une bombe puisque cela ne s'était jamais produit en principauté. Robillon et Fiorucci motivent leur requête en expliquant que Jean-Pierre Dreno a communiqué par courrier le 13 février 2013 la garde à vue de l'ancien chef de cabinet au ministre d'Etat, Michel Roger. Et qu'il a également rédigé un communiqué à destination de la presse le 15 février 2013. L'objectif de la défense est donc de démontrer qu'il y a eu un dysfonctionnement. Et que la thèse du règlement politique tient parfaitement la route. *« Il y a eu une communication faite auprès de la presse pour monter cette affaire en épingle,* estime Me Frank Michel, l'un des avocats de Jean-François Robillon dans ce dossier. *Or, c'est le procureur général qui est essentiellement à l'origine de ces divulgations. »*

7 avril

Cette citation directe devant le tribunal correctionnel de Monaco du numéro 2 au palais de justice relève aussi de la stratégie judiciaire. *« Cela permet d'éviter un éventuel blocage du parquet général,* explique Me Michel. *La citation directe donne la possibilité d'obtenir une audience accordée par le président du tribunal. »* Alors que *L'Obs'* était en bouclage le 13 mars, la date de l'audience était fixée au 7 avril. Mais le lien de subordination lié au statut du procureur général, Jean-Pierre Dreno risque de poser un problème d'ordre technique. Comment le résoudre ? Difficile à dire dans la mesure où aucun texte ne semble prévoir ce cas de figure qui se produit pour la première fois à Monaco. Contacté par *L'Obs'* le 5 mars, Jean-Pierre Dreno n'a pas souhaité s'exprimer.

CEDH

Dans le volet principal de cette affaire [1], le juge d'instruction a rendu un non-lieu. Mais le 17 décembre 2013, la cour d'appel a renvoyé Robillon et Fiorucci devant le tribunal correctionnel. La cour de révision vient de rejeter le pourvoi formulé par la défense, en le jugeant *« irrecevable. »* Pour Me Michel, cette décision *« ne comporte aucune réponse sur le fond. C'est comme si on n'existait pas. De plus, le principe d'égalité n'est pas respecté. »* Du coup, un recours devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) devrait être lancé. *« C'est même très probable »*, ajoute l'avocat de Jean-François Robillon. Si la défense dispose d'un délai de 6 mois pour se décider, on devrait en savoir plus d'ici fin mars.

Cette procédure a eu l'effet d'une bombe puisque cela ne s'était jamais produit en principauté

_RAPHAËL BRUN

(1) Voir notre article publié dans *L'Obs'* n° 122.

SÉCURITÉ ÉVÉNEMENTIELLE & GÉNÉRALE

AGENTS INCENDIE

PROTECTION RAPPROCHÉE, PORT D'ARMES

TRANSPORT ET STOCKAGE SÉCURISÉS DE SUPPORTS MAGNÉTIQUES ET INFORMATIQUES

SPM
Groupe Promocom

2, rue de la Lujerneta
MC 98000 Monaco

T: +377 97 98 50 00

info@promocom.mc
www.spm.mc

SOCIÉTÉ/Est-ce que l'affaire Dieudonné pèse sur la liberté d'expression des humoristes ? C'est la question posée par *L'Obs*', alors que les Sérénissimes de l'humour se déroulent à Monaco du 26 au 30 mars.

Dieudonné Le malaise

Les propos tenus par Dieudonné autour de la Shoah ont créé depuis quelques mois un véritable malaise en France comme à Monaco. Mais dans le passé, d'autres humoristes ont aussi suscité pas mal de débats, voire de polémiques. On peut notamment citer Stéphane Guillon, Michel Muller, Nicolas Bedos, Gaspard Proust ou même Coluche (1944-1986).

Haine

Michel Leeb avait eu quelques soucis pour certains de ses sketchs sur les personnes d'origine africaine. Dans les années 1990, Patrick Timsit a eu droit à un procès pour un sketch sur les trisomiques. Nicolas Bedos a récemment été attaqué en justice pour des propos dans l'une de ses chroniques publiée dans *Marianne*. Si la chose n'a pas fait grand bruit, c'est qu'elle a été noyée dans le torrent de l'affaire Dieudonné. Déjà condamné à de multiples reprises pour des propos incitant à la haine, Dieudonné s'est vu interdire de jouer son spectacle Le Mur. Propos antisémites et blagues douteuses expliquent cette décision, ainsi que le non-règlement des amendes que doit payer l'ancien partenaire d'Elie Semoun suite à ses condamnations.

Médiatisé

Si l'affrontement avec les politiques, notamment le ministre PS de l'Intérieur Manuel Valls, a été très médiatisé, beaucoup d'humoristes ont préféré rester discrets. Mais certains ont élevé la voix pour dénoncer un acte de censure, comme Laurent Baffie, Didier Porte, Alexandre Astier ou Christophe Alévêque, sur *Leparisien.fr*. Tout en condamnant également Dieudonné.

On sent bien que le sujet reste très sensible. Ce qui est assez révélateur du malaise qui s'est installé

© Photo EPP Sébastien RABANY

«HYPERTOUCHY» / *«Personnellement, je trouve «hypertouchy»* tout ce qui relève des religions. Et je n'ai pas nécessairement envie d'en parler sur scène.» Anne Roumanoff. Humoriste.

Canal+

L'ancien partenaire de Dieudonné, Elie Semoun, a fini par prendre la parole dans un sketch diffusé sur Canal+. Intitulée *« lettre d'un ami trahi et trompé »*, cette courte intervention débute par un *« Dieudo, tu sais que tu me fous dans la merde ? Tu m'obliges à te répondre parce que pour les Juifs je suis un traître et pour les autres, un agent du Mossad. »* Elie Semoun a terminé son intervention en rappelant que lorsqu'*« on a débuté avec Dieudonné, on était le symbole même de l'antiracisme, à tel point que j'avais oublié que j'étais noir et qu'il était juif ! On s'en foutait à l'époque, de tout ça, maintenant c'est un problème pour tout le monde… Dommage, moi j'aimais bien être noir. »*

Menaces

La réaction la plus virulente a sans doute été celle de Nicolas Bedos, lors d'une chronique dans l'émission On n'est pas couché, animée par Laurent Ruquier sur France 2. Ce qui lui a d'ailleurs valu quelques menaces de mort. *L'Obs*'a voulu poser la question aux humoristes présents aux Sérénissimes de l'humour. : Claudia Tagbo, Kev Adams, Mathieu Madénian, Franck Dubosc et Anne Roumanoff. Résultat, seuls Anne Roumanoff et Mathieu Madénian ont accepté de répondre à nos questions. *« Dans les comiques, on sait très bien que Dieudonné est borderline sur scène. Maintenant, je ne pense pas qu'il soit le principal problème des Français. Il y a des choses plus importantes à régler »*, juge Madénian.

Malaise

Une certitude, il est devenu très difficile de décrocher une interview avec un humoriste lorsqu'on explique en amont qu'il s'agira d'évoquer l'affaire

DEMOCRATIE/*« On vit dans une démocratie, on peut dire ce qu'on veut ! »* Mathieu Madénian. Humoriste

Photo François Berthier

Dieudonné. Entre les attachés de presse qui refusent que le sujet soit abordé, pour au final ne même plus répondre à nos appels, ou ceux qui demandent à ce que les questions sur Dieudonné soient supprimées, on sent bien que le sujet reste très sensible. Ce qui est assez révélateur du malaise qui s'est installé.

Tout

Même si certains continuent de dire que la liberté d'expression reste totale, que ce soit en France ou à Monaco. *« On vit dans une démocratie, on peut dire ce qu'on veut ! »* estime Mathieu Madénian. Cet humoriste, qui est aussi chroniqueur chez Michel Drucker sur France 2, assure ne jamais faire relire ni valider ses textes. Une position également affichée par Nicolas Bedos dans une interview au *Monde* en janvier dernier: *« J'ai demandé à ne pas être payé pour pouvoir exiger une liberté totale. »*

« Diffamatoires »

A Monaco, Me Frank Michel explique que la principauté affiche « *un système équivalent à ce qu'était le système français jusqu'à l'affaire Dieudonné. C'est-à-dire un système qui ne permet pas la censure préalable, mais simplement une intervention a posteriori si les propos tenus comportent un caractère délictuel, notamment s'ils sont diffamatoires.* » Mais peut-on rire de tout et de tous à Monaco ? *« La loi monégasque offre beaucoup plus de liberté en termes de liberté d'expression que la France »*, estime Me Michel.

« Offense »

Mais les dérapages sont punis. *« Tout dépend du propos tenu. Il faut définir s'il s'agit de premier ou du second degré, si ça se rattache à de l'humour ou pas... Bref, c'est une question d'interprétation, au cas par cas. »* En août 2007, l'affaire du site internet Monaco Politique Circus a marqué les esprits. Marc Giacone, un Monégasque, a été accusé de diffamation à l'encontre du prince et de personnalités locales. En octobre 2007, Giacone a été condamné à une amende de 2000 euros, alors qu'il risquait jusqu'à 7 mois de prison ferme. En effet, le tribunal correctionnel a relaxé ce Monégasque sur la totalité des plaintes, notamment celle du parquet pour « offense au prince. » En revanche, le tribunal a validé la diffamation et l'injure contre deux personnes qui n'étaient pas parties civiles.

«La loi monégasque offre beaucoup plus de liberté en termes de liberté d'expression que la France»

« Religions »

Du côté des humoristes, Anne Roumanoff met aussi en avant sa liberté de ton et d'écriture: *« Que ce soit sur scène ou dans mes chroniques à la radio, je n'ai jamais eu le sentiment d'être censurée. »* Elle avoue pourtant ne pas tout aborder, même à Monaco où elle se produira le 30 mars (voir encadré): *« Personnellement, je trouve « hypertouchy » tout ce qui relève des religions. Et je n'ai pas nécessairement envie d'en parler sur scène. »* Bref, comme disait Pierre Desproges (1939-1988), *« on peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui... »*

_ROMAIN CHARDAN

SÉRÉNISSIMES

Le programme

Rendez-vous du 26 au 30 mars pour les Sérénissimes de l'humour. Le Grimaldi Forum va accueillir 5 artistes : Claudia Tagbo en ouverture le 26 mars à 20h30 salle prince Pierre. Puis Kev Adams le jeudi 27 mars à 20h30, salle des princes. Mathieu Madénian revient à Monaco pour y présenter *One man show*, salle prince Pierre à 20h30 le vendredi 28 mars. Franck Dubosc sera sur scène samedi 29 mars, toujours à 20h30, salle des princes. Enfin, ces Sérénissimes se clôtureront avec Anne Roumanoff le dimanche 30 mars à 18 heures, salle prince Pierre. _R.C.

« Un sentiment paranoïaque »

INTERVIEW/LE POLITOLOGUE JEAN-YVES CAMUS EST UN SPÉCIALISTE DE L'EXTRÊME DROITE EN EUROPE. CE CHERCHEUR DE L'INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES ANALYSE POUR *L'OBS'* L'AFFAIRE DIEUDONNÉ.

Fallait-il interdire le spectacle de Dieudonné ?
Il était possible de faire exécuter les décisions de justice définitives qui existent contre Dieudonné et de récupérer les sommes qu'il doit au trésor public. Ça n'a pas été fait, pour des raisons que je ne connais pas. Mais devant l'ampleur de l'écho que prenait son spectacle, il y avait donc une décision politique à prendre. Une décision exceptionnelle en droit français qui consiste à interdire de manière préventive son spectacle. La décision du ministre de l'Intérieur français, Manuel Valls, ne m'a donc pas choqué.

Mais c'est une forme de censure ?
Non. D'abord parce qu'il s'agit non pas d'humour, mais de politique et de négation de crime contre l'humanité. Ce qui est puni par la loi depuis 1990. Ensuite, parce qu'il s'agit d'une décision exceptionnelle. Il ne s'agit pas d'établir une sorte de censure qui donnerait au ministre de l'Intérieur ou aux juridictions administratives le droit d'examiner le contenu des spectacles avant qu'ils soient joués. Mais on a quelqu'un qui, depuis plus de 10 ans, présente de manière répétitive l'antisémitisme comme unique fonds de commerce. Tout en mettant en question l'ampleur, voire même l'existence du génocide des juifs par les nazis. On est donc devant quelque chose qui est puni par la loi.

La liberté d'expression est menacée ?
La liberté d'expression n'est pas un principe absolu qui n'aurait aucune limite. Il y a des limites à tout. La liberté individuelle a aussi ses limites. Tout comme la liberté d'expression.

Il n'y a vraiment eu aucune atteinte à la liberté d'expression ?
Pour ceux qui voient une atteinte à la liberté d'expression dans une interdiction d'un spectacle de Dieudonné, il y a deux options. Soit ils sont de mauvaise foi. Soit ils n'ont vu ni son spectacle, ni ses vidéos. Nul ne peut prétendre qu'il y a de l'imprévu dans son spectacle. L'ordre des séquences change peut-être. Mais le fond est le même.

Il fallait donc interdire ce spectacle ?
Je ne dis pas qu'il le fallait. C'est une décision qui appartient au ministre de l'Intérieur. Pas au commentateur, ni au politologue. Mais je n'ai pas été choqué que l'on opère d'une autre manière étant donné que les condamnations définitives n'ont pas été exécutées comme elles auraient dû l'être. Maintenant, s'il est possible d'obtenir l'exécution des condamnations définitives qui comportent des condamnations financières, c'est toujours préférable.

« Il s'agit non pas d'humour, mais de politique et de négation de crime contre l'humanité. Ce qui est puni par la loi depuis 1990 »

Pourquoi ?
Parce que dans un Etat de droit, moins on a de cas de censure, mieux on se porte. Mais il ne faut pas non plus exclure que, dans un certain nombre de cas, c'est la seule solution possible. En tout cas, on ne peut pas parler d'une atteinte massive à la liberté d'expression en France.

Cette affaire est une bonne pub pour l'extrême droite ?
Même s'il y a des militants d'extrême-droite qui viennent voir les spectacles de Dieudonné, le cocktail qu'il a construit autour de ses spectacles et de lui-même, dépasse de très loin le champ de ce que l'on appelle en sciences politiques l'extrême droite. Réduire Dieudonné à un surgeon de l'extrême droite, c'est scientifiquement faux. Et c'est aussi minorer l'impact qu'il peut avoir.

Dieudonné a pourtant des liens forts avec le FN ?
Non, il n'en a pas car Marine Le Pen est dans la dédiabolisation de son parti. Ce qui ne peut évidemment pas aller de pair avec un soutien à Dieudonné. De plus, Dieudonné évoque parfois des thèmes comme la colonisation ou l'esclavage. Ce qui n'est pas la tasse de thé du FN et de ses électeurs…

Mais il existe des liens entre Dieudonné et Jean-Marie Le Pen[1] !
Pour Dieudonné, pour Jean-Marie Le Pen ou pour d'autres du FN qui sont maintenant minoritaires, il y a une sorte de coalition assez naturelle des *« ostracisés »*, des exclus, des marginaux, des victimes du système ou de ceux qui se prétendent comme tel. D'après les enquêtes en cours, on sait maintenant que pour une victime du système, Dieudonné est tout de même assez bien loti… Il y a toujours une partie de l'extrême droite, en dehors du FN, qui pense que l'ensemble des forces ostracisées par le système doit faire cause commune. Mais ça ne repose sur rien d'autre qu'un ressentiment commun. L'objet prin-

cipal du ressentiment de Dieudonné, ce sont les juifs et la Shoah.

A qui profite l'affaire Dieudonné alors ?
Il se peut aussi qu'il n'y ait pas de gagnant. En tout cas, Dieudonné en sort incontestablement amoindri. Moins à cause de l'interdiction préalable de son spectacle que par les découvertes qui ont été faites depuis. Notamment la manière dont il gagnait pas mal d'argent grâce à cette fameuse quenelle. Mais aussi ses spectacles *« anti-système »* qui sont une jolie machine à produire des bénéfices. Beaucoup de commentateurs ont lié la chute de popularité de Manuel Valls à la séquence Dieudonné. Mais je ne suis pas certain que ce soit une interprétation valide. La cote du ministre de l'Intérieur était très élevée. Donc elle a subi une décote tout à fait normale.

Les conséquences de cette histoire ?
Il existe en France une très grande tolérance sur ce que peuvent faire ou dire les humoristes. D'ailleurs, on a des humoristes extrêmement caustiques qui n'hésitent pas y aller fort de temps en temps.

Des exemples ?
Olivier de Benoist n'a pas hésité à faire un sketch sur l'enterrement de sa belle-mère. De temps en temps, je vois Mathieu Madénian qui se moque des Arméniens, dans des termes parfois caricaturaux.

En fait, il faut appartenir à une minorité pour éviter toute action en justice ?
Si on en arrivait là, ce serait dramatique. Mais on n'en est pas là. En France, il n'y a pas de censure de l'humour. Il y a un cas Dieudonné. Ce cas est spécifique. Il n'est jamais arrivé qu'un humoriste soit condamné pour le contenu d'un de ses sketchs. Michel Leeb avait eu quelques problèmes pour un certain nombre de ses imitations des Africains. Mais là encore, soupçonner Michel Leeb de racisme, c'est avoir l'esprit mal tourné. Après, on peut bien sûr crier au mauvais goût.

Du coup, les humoristes restent libres de rire de tout ?

© Photo Iris

CENSURE/ *« Il ne s'agit pas d'établir une sorte de censure qui donnerait au ministre de l'Intérieur ou aux juridictions administratives le droit d'examiner le contenu des spectacles avant qu'ils ne soient joués. »* **Jean-Yves Camus. Politologue.**

« Le public qui va voir Dieudonné n'y va pas uniquement pour ses spectacles. Ce public a l'impression qu'il démythifie les mensonges du système »

A partir du moment où ça ne devient pas un fond de commerce, ni une obsession oui. Tant qu'ils ne deviennent pas des comiques antisémites, islamophobes ou des comiques antinoirs ou autres, cela ne pose aucun problème. Comme le disait Pierre Desproges (1939-1988), c'est qu'on peut rire de tout, mais pas avec n'importe qui. Mais dans l'affaire Dieudonné, une partie du public pose aussi problème.

Pourquoi ?
Quand on interroge les gens qui vont aux spectacles, il n'y a pas que l'antisémitisme qui pose problème. Il y a aussi ce sentiment paranoïaque qui consiste à se claquemurer derrière les portes du théâtre, à ne pas parler à d'autres personnes que les adeptes de Dieudonné. On a quelque chose qui confine un peu aux mouvements para-sectaires. Il y a un aspect gourou, voire *« complotiste »* qu'il ne faut pas négliger.

C'est-à-dire ?
Le public qui va voir Dieudonné n'y va pas uniquement pour ses spectacles. Ce public a l'impression qu'il démythifie les mensonges du système. Dont la question du génocide des juifs est seulement une partie du problème. On trouve beaucoup de gens qui défendent aussi la thèse du complot sur les attentats du 11 septembre 2001. Ou des gens qui sont persuadés que l'Etat nous espionne et s'introduit dans les ordinateurs. Et que ce sont eux les résistants.

_PROPOS RECUEILLIS PAR ROMAIN CHARDAN

(1) En juillet 2008, *Libération* a révélé que Dieudonné a choisi comme parrain de sa troisième fille Jean-Marie Le Pen, alors président du Front national.

POLITIQUE/ Les élus de l'opposition Union Monégasque Jean-François Robillon, Bernard Pasquier et Jean-Louis Grinda dressent un premier bilan, 13 mois après les élections.

« Nous ne sommes pas le village de gaulois d'Astérix »

© Photo L'Obs'

La méthode de gestion du conseil national du président Laurent Nouvion ne vous convient pas ?

Jean-Louis Grinda : Il y a des règles à respecter. Aussi bien lorsqu'il s'agit de la gestion du fonds de réserve constitutionnel (FRC) que de l'organisation du conseil national. Qu'est-ce que c'est que ces gens que l'on engage avec des fonds publics, mais dont on n'a pas les contrats ? Tout ça est fait dans l'opacité la plus complète.

Mais une commission plénière d'étude a eu lieu à propos du contrat de travail de consultant (voir *L'Obs'* n° 128) du conseil national qui vous pose problème ?

Jean-Louis Grinda : Oui, mais il a fallu attendre le 31 juillet 2013 ! Or, les procès verbaux du conseil national le prouvent : on attend des explications depuis mars 2013.

Vous avez pu voir ces contrats de travail ?

Jean-Louis Grinda : Oui. Et cela nous a conduit à faire un signalement au parquet en décembre 2013.

C'était vraiment la seule solution ?

Jean-Louis Grinda : Oui. D'ailleurs, on a vu beaucoup de gens pour essayer d'éviter ça. Dont les plus hautes autorités. Avec notamment le ministre d'Etat, Michel Roger.

« Qu'est-ce que c'est que ces gens que l'on engage avec des fonds publics, mais dont on n'a pas les contrats ? »

Jean-François Robillon : C'est devenu la seule solution parce qu'on a eu des fins de non recevoir aux 6 ou 7 lettres que l'on a envoyées. C'était *« circulez, y'a rien à voir ! »* Depuis mars, on a quand même attendu 10 mois avant de lancer ce signalement au parquet…

En fait, vous êtes agressifs ?

Jean-Louis Grinda : Absolument pas. Si on était agressifs, on aurait agit dès le mois de mars dernier. Donc on n'est pas agressifs. On est raisonnables.

Pourquoi dire que le conseil national « dysfonctionne » ?

Jean-François Robillon : Parce que tout « dysfonctionne. » Et notamment le président du Horizon Monaco (HM) du conseil national, Laurent Nouvion. Il ne veut pas d'un cabinet. Et ça pose problème.

Pourquoi ?

Jean-François Robillon : Le conseil national a deux activités. D'abord une activité de parlement, avec des réunions, des rédactions de procès verbaux, de lettres… Bref, tout un travail administratif qui est assuré par des fonctionnaires. Or, ces fonctionnaires n'ont aucune raison de rentrer dans un système politicien.

La deuxième activité du conseil national ?

Jean-François Robillon : Il s'agit du travail des élus. Et ça, c'est un travail politique qui nécessite l'aide d'un personnel spécifique, lié à la politique.

Les conséquences ?

Bernard Pasquier : Le conseil national ne fonctionne plus. Sans cabinet ou sans groupe qui ferait office de cabinet, l'ensemble des fonctionnaires du conseil national devient le cabinet… Du coup, on n'a plus accès aux rapports. Et on ne peut pas parler aux fonctionnaires sans se demander s'ils sont politisés ou non. Alors que ces salariés devraient être considérés comme du personnel administratif qui aide la majorité comme l'opposition. Aujourd'hui, il y a un flou gênant, pour tout le monde.

A qui profite ce flou ?

Jean-François Robillon : A personne. C'est « perdant-perdant. » Et on ne sait plus quoi faire.

Comment en est-on arrivé là ?

Jean-Louis Grinda : Il y a un an, si Laurent Nouvion avait eu le courage de dire que son directeur de campagne devenait

son directeur de cabinet, que se serait-il passé ? On aurait sans doute demandé à Laurent Nouvion pourquoi il engageait un directeur de cabinet qui n'est pas monégasque, alors qu'il prône la préférence nationale. Il y aurait eu un petit débat. Et on en aurait plus jamais parlé.

Alors pourquoi Laurent Nouvion n'a pas agi ainsi ?

Jean-Louis Grinda : Je ne le comprends pas. Si des raisons existent, elles se trouveront peut-être dans l'enquête judiciaire que le parquet doit instruire. Mais notre point de vue est partagé par certains élus de la majorité : il faut un chef de cabinet. Si dans tous les pays du monde il y a des cabinets ministériels, pourquoi le président du conseil national de Monaco n'en aurait pas ? On ne va pas réinventer l'eau tiède parce qu'on est en principauté !

Quels élus HM partagent votre point de vue ?

Jean-Louis Grinda : Le président de Rassemblement & Enjeux (R&E), Jean-Charles Allavena. Et j'ai aussi l'impression que Jean-Michel Cucchi pense la même chose.

Comment évoluent les relations entre Laurent Nouvion et Jean-Charles Allavena ?

Jean-Louis Grinda : On ne peut que souligner la divergence profonde qui existe entre le président du conseil national, Laurent Nouvion, et le président du parti numéro 1 de la majorité HM, Jean-Charles Allavena. Du coup, Laurent Nouvion ne peut désormais survivre qu'en se rapprochant de l'Union pour la Principauté (UP). On voit bien qu'après avoir servi de marche-pieds, l'UP sert désormais de béquille à Laurent Nouvion.

En fait, vous « instrumentalisez » la justice à des fins politiques ?

Jean-Louis Grinda : Lorsque j'ai demandé des éclaircissements sur ces contrats, je me suis fait écharper par la quasi totalité de la majorité HM. Il n'y a aucun calcul politique de notre part. La justice n'est donc pas *« instrumentalisée. »*

Bernard Pasquier : En tant qu'élus, notre responsabilité c'est de nous assurer que l'argent public est dépensé en conformité avec les lois de notre pays. C'est tout.

Laurent Nouvion estime que cette affaire « ternit l'institution » et son image [1] ?

© Photo LO

« Tout « dysfonctionne. » Et notamment le président du Horizon Monaco du conseil national, Laurent Nouvion. Il ne veut pas d'un cabinet. Et ça pose problème »

Jean-Louis Grinda : Le coupable, c'est celui qui a commis un méfait ou c'est celui qui le dénonce ? Il y a des textes. Respectons-les.

Mais depuis, Laurent Nouvion n'a pas renouvelé ce contrat ?

Jean-Louis Grinda : Tout va dépendre de ce qu'il va se passer. On vient de nous dire qu'un juriste fonctionnaire arrive. Mais jusqu'à preuve du contraire, ce n'est donc pas un membre du cabinet. Il viendra épauler le service juridique du conseil national.

Jean-François Robillon : Si une proposition de loi est rédigée par des fonctionnaires du secrétariat général, il s'agit d'un texte du conseil national et pas seulement des élus de la majorité. Du coup, la signature doit être aussi ouverte à l'opposition. Or, ce n'est toujours pas le cas aujourd'hui.

Pourquoi ce fonctionnement ?

Jean-Louis Grinda : Avec les meilleures intentions du monde, Laurent Nouvion a décidé de faire du conseil national sa *« chose. »* En disant *« ça doit fonctionner comme j'ai décidé. »*

Comment vous jugez la politique sur le logement ?

Jean-Louis Grinda : 13 mois après, le bilan de la majorité HM, c'est -37 appartements. Soit une centaine de personnes pas logées. C'est un fait. Un bloc complet des Tamaris pour l'hôpital, c'est 20 logements de perdus. Et 17 appartements de la tour Odéon transformés en bureaux, ça fait bien 37 logements en moins.

Mais pour HM, ces 17 appartements sont « inappropriés à l'habitation » [2] ?

Jean-Louis Grinda : Il faut présenter les appartements de la tour Odéon aux Monégasques. Laissons-les choisir ! S'ils sont refusés plusieurs fois, on en fera autre chose.

Jean-François Robillon : Je ne dis pas qu'un appartement à Odéon face au mur c'est l'idéal. Mais j'ai le cas d'un divorcé avec trois enfants qui va aller vivre chez sa grand-mère. Peut-être qu'il aurait été heureux de vivre à l'Odéon pendant un ou deux ans…

Laurent Nouvion a parlé de vendre des appartements domaniaux dans la tour Odéon ?

Jean-Louis Grinda : L'idée était de vendre les appartements en étages élevés pour financer un projet ailleurs. Or, ce n'est

pas parce qu'on gagne 100 millions d'un côté que l'on peut l'affecter comme ça ailleurs. En finances publiques, ce n'est pas possible, ça n'existe pas. Comme pour le reste, Laurent Nouvion prend ses désirs pour la réalité !

Selon Laurent Nouvion, ces appartements à Odéon « ne remplissent pas complètement leur fonction sociale » ?

Jean-Louis Grinda : Pour le moment, personne ne connait les loyers et les charges de ces appartements. Laurent Nouvion essaie d'effrayer tout le monde avec ça pour obtenir gain de cause. Dire *« vendons ces appartements »*, c'est considérer qu'ils sont trop beaux pour les Monégasques.

Bernard Pasquier : Le gouvernement a dit que les loyers seraient proches de ceux des Jardins d'Apolline. Or, personne n'a refusé des appartements aux Jardins d'Apolline…

Et pour les 20 logements des Tamaris ?

Jean-Louis Grinda : Si on refuse de vivre dans un appartement parce qu'il est proche d'un chantier, alors il faut faire déménager la moitié de Monaco qui est ou qui risque d'être concerné… En fait, l'objectif était de récupérer le bloc C des Tamaris pour en faire une annexe de l'hôpital. Mais au lieu de dire ça franchement, on préfère dire que les gens vont souffrir à cause du bruit.

Jean-François Robillon : C'est 3 à 4 millions d'euros de gaspillés. Alors que ces appartements étaient habitables, on va tout casser pour faire de la consultation hospitalière. C'est aberrant.

Sur l'opération L'Engelin, Laurent Nouvion annonce 22 % de logements supplémentaires, soit entre 135 et 140 appartements ?

Jean-François Robillon : Mais L'Engelin n'est pas encore construit… On m'accuse de ne rien avoir fait lorsque j'étais dans la majorité. Or, il faut rappeler qu'en novembre 2012 j'ai poussé pour que le gouvernement s'engage à construire Testimonio 2. Et ça a été voté en décembre 2012. Aux Tamaris, on avait obtenu 60 appartements et ils nous en enlèvent 20. Résultat, aujourd'hui, je doute que les Monégasques aient des appartements avant 2019 ou 2020…

Il manque combien d'appartements ?

Bernard Pasquier : Il existe un manque. Mais ce manque est difficile à chiffrer avec précision. Les nouvelles familles monégasques, les divorces, les mariages… Tout ça crée une demande d'appartements nouveaux. A cette demande, il faut ajouter ceux qui habitent déjà dans des logements domaniaux. Et puis, il faut savoir que l'offre crée la demande. On s'arrête où ? Dire qu'il faut 250 nouveaux logements chaque année, c'est malhonnête. Parce que si on en propose 500 par an, ils partiront aussi. C'est normal. C'est humain. Donc c'est aux services publics de trouver un juste milieu, sans créer de surenchère permanente.

Jean-François Robillon : L'Institut Monégasque de la Statistique et des Études Économiques (Imsee) estime qu'il faut environ 70 appartements par an. Or, le territoire n'est pas extensible. Testimonio 2 c'est 100-120 logements, L'Engelin c'est à peu près pareil. Et après ?

Jean-Louis Grinda : En tout cas, politiquement, la majorité ne peut pas dire *« il manque des logements »* et en sacrifier 37. Cette position est absurde.

© Photo L'Obs'

« Laurent Nouvion ne peut désormais survivre qu'en se rapprochant de l'Union pour la Principauté (UP). On voit bien qu'après avoir servi de marchepieds, l'UP sert désormais de béquille à Laurent Nouvion »

Que faire ?

Jean-François Robillon : Il faut reconstruire les vieux immeubles domaniaux en commençant par exemple par l'Herculis et le Bel Air. Ce qui permettra de loger plusieurs centaines de Monégasques. Mais attention : il faudra utiliser quasi exclusivement L'Engelin et Testimonio pour reloger les 200 familles de l'Herculis et du Bel Air pendant les travaux.

Vous êtes pour le remembrement complet du quartier de la villa Ida ?

Jean-Louis Grinda : C'est une bonne idée. Mais pour reconstruire une centaine d'appartements, les gens vont devoir quitter leur logement : pendant les travaux, on les met où ? Aujourd'hui, personne n'a de solution.

Jean-François Robillon : Poser ces questions, ce n'est pas très vendeur. Mais parfois, il faut savoir ne pas être sexy lorsqu'on fait de la politique. Là, on a une majorité hyper sexy. Mais pour faire quoi ?

Ca va mieux avec la Société des bains de mer ?

Bernard Pasquier : La majorité HM est passée d'une période où elle s'est beaucoup plaint de la Société des bains de mer (SBM), à une vision plus apaisée. Et je crois que nous n'y sommes pas pour rien. Désormais, on sait que les travaux du Sporting d'hiver auront lieu. Mais on

peut se battre sur le projet immobilier et sur la rénovation des plus de 300 chambres de l'hôtel de Paris. Pour financer, il y aura une ouverture de capital de la SBM. Mais l'Etat devrait conserver 60 % contre 54 ou 55 % envisagés au départ. Un peu grâce à nous aussi.

C'est un énorme chantier ?

Bernard Pasquier : Pour le Sporting d'hiver, on va dépenser 300 millions d'euros pour réaliser 16 000 m². En comptant le prix du m² à 50 000 euros, on arrive à 800 millions. Avec un prix du m² à 100 000 euros, on arrive à 1,6 milliard. Bref, il y aura donc une très grosse plus-value. Or, si un investisseur entre avant, il prendra une part de cette plus-value. S'il entre après, il ne la prendra pas. Sauf si cet investisseur amène non seulement de l'argent, mais aussi des compétences qui permettront à la SBM de sortir de ce nombrilisme dans lequel elle se complait depuis des dizaines d'années. C'est-à-dire une entreprise qui ne se projette pas à l'extérieur de Monaco. Avec 2 000 chambres, la SBM a du mal à entrer en compétition avec des entreprises qui en gèrent 20 000, 50 000, 200 000 ou 2 millions de chambres.

La SBM doit changer de stratégie ?

Bernard Pasquier : Si après les travaux à l'hôtel de Paris on parvient à faire le meilleur hôtel du monde, il faudra s'en servir comme d'un drapeau. Et multiplier ces hôtels dans le monde entier. Ce qui permettra de faire baisser les frais fixes et de donner de l'emploi aux Monégasques. Il faut s'entourer d'experts qui savent comment décliner une marque, comment la vendre…

Jean-Louis Grinda : La SBM a besoin d'experts avec des compétences dans le luxe et dans les jeux. On fait confiance au prince et à Jean-Luc Biamonti pour faire les bons choix.

Vous voterez la loi de désaffectation nécessaire aux travaux du Sporting d'hiver ?

Jean-François Robillon : La loi de désaffectation n'évoque pas seulement la parcelle qui va être désaffectée sur l'avenue princesse Alice. Cette loi contient aussi les conditions financières et les contreparties. L'hôtel de Paris va fermer en octobre. Or, on ne connait toujours pas les termes de cette transaction et notamment ces fameuses contreparties. A priori, on est pour. Mais avant, il faut voir quelles sont les conditions.

« Politiquement, la majorité ne peut pas dire « il manque des logements » et en sacrifier 37. Cette position est absurde »

Il faut ouvrir certains casinos 24h/24 comme le propose le directeur des jeux de la SBM, John Galvani ?

Jean-Louis Grinda : Faisons un test et on verra bien.

Jean-François Robillon : Si Jean-Luc Biamonti et John Galvani estiment qu'il faut tester cette solution, pourquoi pas ? Que risque-t-on à essayer ? Tant qu'on n'a pas essayé, on ne peut pas dire que ça ne marche pas.

Mais les salariés ne semblent pas très chauds…

Jean-Louis Grinda : La SBM est en difficulté. On ne peut pas empêcher cette entreprise de faire des tentatives. Ce n'est pas au conseil national de se mêler de ça. Sinon, on va bientôt nous demander si on est satisfait du menu servi au Café de Paris ! C'est absurde. Laissons les dirigeants faire leur travail et convaincre leurs salariés.

Votre vision de l'Europe ?

Jean-François Robillon : Sur le rôle du conseil national à l'étranger, Stéphane Valeri puis moi-même, on a travaillé pour prendre une place à l'extérieur. A leur niveau, les représentants du conseil national ont une place à occuper à l'extérieur de la principauté. Je ne parle pas seulement du Conseil de l'Europe, mais aussi de toutes les assemblées parlementaires. Les élus doivent prendre la parole pour rappeler des vérités sur Monaco et montrer que même si on est un petit pays, on existe.

Un exemple ?

Jean-François Robillon : L'Union pour la Méditerranée (UPM) car Monaco est un pays méditerranéen. Plutôt que de jouer la politique de la chaise vide comme c'est le cas depuis que Laurent Nouvion est président du conseil national, on a un rôle à jouer. Car une voix est une voix. De plus, cela permet de former nos conseillers nationaux qui doivent pouvoir discuter avec leurs homologues étrangers. Tout ça à leur niveau. Car on n'est évidemment pas là pour prendre des décisions sur la politique étrangère du pays. Il y a une constitution et on la respecte.

Bernard Pasquier : Monaco est membre d'une demi-douzaine d'organisations : l'UPM, le Conseil de l'Europe, l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE), l'Union Interparlementaire (UIP)… Pourquoi entrer dans ces organisations si c'est pour laisser une chaise vide ? C'est une politique « petit bras » qui ne fait pas honneur à notre pays.

Toute la majorité HM est concernée ?

Bernard Pasquier : Une partie de la majo-

GROUPE CAROLI

IMMOCONTACT

TRANSACTION | GESTION | SYNDIC

"La Réserve" face à la mer, «Larvotto»

Situation exceptionnelle pour ce luxueux immeuble avec gardien 24/24.

En vente :
11.160.000 €

Luxueux immeuble au calme avec gardien, appartement en étage élevé, 185m² habitables + 75 m² de terrasses, vue mer panoramique, double parking.

En location :
17.000 € + ch.

Bel appartement étage élevé disposant d'une superbe vue mer, 170m² tout équipé, 2 chambres, 2 salles de bain, 1 parkings, terrasses.

En location :
22.000 € + ch.

Splendide 250m² entièrement rénové disposant d'une vue unique sur la mer, étage élevé, grande terrasse, 3 chambres, 3 salles de bain, 2 parkings.

Membre de la Chambre immobilière monégasque

IMMOCONTACT

27, boulevard d'Italie - MC 98000 Monaco

Tél. +377 93 25 51 22 - Fax +377 92 16 17 00 - email : ag-immocontact@smetra.mc - **www.immocontact.mc**

Jean-Louis Grinda.
© Photo L'Obs'

Bernard Pasquier.
© Photo L'Obs'

Jean-François Robillon.
© Photo L'Obs'

rité estime qu'être présent dans ces organisations internationales ne sert à rien. D'ailleurs, ils ont empêché Nathalie Amoratti-Blanc de se rendre à New York voir le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon. Alors que cette élue de la majorité est vice-présidente de la commission des relations extérieures et déléguée pour l'UPM. Elle était furieuse ! Tout ça ne les intéresse pas. Ils pensent que c'est du tourisme parlementaire.

Vous êtes surpris ?

Jean-Louis Grinda : Non. Parce que tout ça, c'est la mise en pratique de ce que HM a dit pendant la campagne électorale : *« On veut rester entre nous, avec nos sous. »* Or, c'est une politique du passé qui nous amènera droit dans le mur. Aujourd'hui, l'attitude anti-européenne de la majorité HM est telle, que Monaco est représenté à la commission de suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) par Bernard Pasquier, c'est-à-dire par un

« Dire « vendons ces appartements [à Odéon] », c'est considérer qu'ils sont trop beaux pour les Monégasques »

élu de l'opposition ! Il a été élu fin janvier trésorier et membre du bureau du groupe politique de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ALDE).

Bernard Pasquier : Jean-Charles Allavena est membre de droit de cette commission. Mais il ne vient pas.

Comment expliquer cette position de HM sur l'Europe ?

Bernard Pasquier : Malheureusement, la position de HM est en train de gagner du terrain dans beaucoup de pays européens. Si on compare la position de Laurent Nouvion et de son équipe sur l'Europe avec celle de Marine Le Pen, on peut voir énormément de points communs. Si on la compare avec le député néerlandais d'extrême droite Geert Wilders, chef de file du Parti pour la liberté (PVV), on voit que c'est aussi assez proche. Ce que je constate, c'est qu'au Conseil de l'Europe, nous, c'est-à-dire Monaco, on est aligné avec ces gens-là.

Les conséquences ?

Bernard Pasquier : Quand il faut voter contre le premier ministre conservateur hongrois Viktor Orbán qui est en train de faire des ratonades contre les juifs et voter des sanctions, on vote contre. D'un côté, on a un prince humaniste qui se bat pour projeter une image ouverte de Monaco, un pays écologique, qui respecte les droits de l'homme et qui se bat contre la pauvreté. Et de l'autre, il y a ça…

Jean-François Robillon : Surfer sur la peur des gens, c'est dangereux. La peur fait toujours réagir les gens de manière trop brutale.

PROPOSITIONS DE LOI/

« Il ne faut pas raconter n'importe quoi ! »

« L'UM dit avoir rédigé deux propositions de loi, c'est-à-dire autant que la majorité composée de 20 élus et aidée par les permanents du Conseil national. » Interrogé par *Nice-Matin* le 24 février, le président de l'Union pour la Principauté (UP), Patrick Rinaldi a allumé la mèche. L'élu Horizon Monaco (HM) et membre de l'UP, Jean-Michel Cucchi a fait le reste : *« Il faut être bien naïf pour croire que ces textes n'étaient pas déjà en cours de rédaction avant les élections ! La vérité, c'est plutôt que l'opposition n'est pas très présente quand il s'agit de travailler effectivement au sein des différentes commissions. »* Des propos que Jean-Louis Grinda a tenu à corriger : *« La proposition de loi sur le pacte de vie commune a été préparée un peu en catastrophe fin mai, début juin. C'est à Paris que j'ai trouvé le doctorant qui nous a aidé sur ce sujet. Et nous l'avons payé de notre propre poche. Le second texte a été travaillé par ce même doctorant l'été dernier. Je comprends que HM soit gêné : à 3 contre 20, ils ont produit deux textes. Comme nous. Je comprends aussi le combat politique. Mais il ne faut pas raconter n'importe quoi ! »* _R.B.

Jean-Louis Grinda : La majorité HM répète que Monaco va être broyé par le « rouleau compresseur » européen. C'est une vision terriblement rétrograde qui est en plus en contradiction totale avec l'histoire des souverains de la principauté. Et même avec l'histoire de l'économie de notre pays.

Mais il y a des risques pour Monaco ?

Jean-François Robillon : Le supposé *« rouleau compresseur »* sera bien pire si Monaco n'est pas associé à l'Union Européenne (UE). Je dis bien « associé. » Je ne dis pas « membre. » C'est en s'ouvrant que la principauté s'en sortira. Pas en se refermant.

Jean-Louis Grinda : Nous ne sommes pas le village de gaulois d'Astérix. Nous devons évoluer, comme l'a voulu le prince Rainier en 2002. Pendant la campagne électorale, les attaques de HM [3] contre les élus qui siégeaient au Conseil de l'Europe ont été indignes. Ils ont parlé de *« haute trahison »*: ce mot-là nous ne le pardonnerons jamais tant qu'il n'aura pas été suivi d'excuses. C'est une flétrissure sur la principauté.

Le conseiller pour les relations extérieures, José Badia, a évoqué un « accord spécial » pour Monaco face à l'UE ?

Jean-François Robillon : Monaco a répondu à une demande de la commission européenne. Un statut spécial doit être trouvé pour Monaco. Il faut donc attendre la proposition de l'UE. Car la principauté a besoin de pouvoir vendre en Europe les produits fabriqués sur son sol. Il est plus risqué de rester à l'écart du mouvement européen, que d'y être associé.

Bernard Pasquier : L'Europe, c'est 500 millions de personnes. Monaco c'est 35 000 personnes, dont 8 000 Monégasques. Bien sûr, il faut faire attention et rester vigilant. Mais dire que l'Europe va nous bouffer, c'est faux.

Comment préserver la « préférence nationale » ?

Bernard Pasquier : Il existe des solutions. Comme par exemple en utilisant des conventions d'agrément. Ce qui existe d'ailleurs déjà en France. Par exemple, un Allemand ne peut pas être notaire en France.

© Photo / Obs

« Si on compare la position de Laurent Nouvion et de son équipe sur l'Europe avec celle de Marine Le Pen, on peut voir énormément de points communs »

Pourquoi vous protestez à propos de la loi sur le handicap ?

Jean-Louis Grinda : On est contre la scission en deux de la loi sur le handicap. C'est quelque chose qui a été voulu par la majorité et par Laurent Nouvion. Ce retard est honteux ! Cette loi sur le handicap est prête depuis 2012. Il s'agit d'une manœuvre dilatoire, peut-être pour faire passer des intérêts que nous ne connaissons pas encore. Nous verrons bien. Heureusement qu'on est intervenu en séance publique pour protester. On nous a indiqué que la deuxième partie de ce texte sera prête dans 8 ou 10 mois.

C'est vrai que vous êtes peu présents en commissions ?

Jean-Louis Grinda : Avec 3 élus, on ne peut pas être partout. Mais on est présent à l'environnement, aux finances, aux relations extérieures, en commission des intérêts sociaux et des affaires diverses (Cisad), à la famille, au logement, à l'éducation, au placement des fonds… La seule commission où on n'est pas, c'est la législation.

_PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL BRUN

(1) Voir l'interview du président Horizon Monaco (HM) du conseil national, Laurent Nouvion, publiée dans *L'Obs* n° 129.

(2) Voir l'interview de l'élu HM et président de la commission du logement Jean-Michel Cucchi et du président de l'UP, Patrick Rinaldi dans *Nice-Matin* le 24 février 2014.

(3) En meeting, le 22 novembre 2012, Jean-Charles Allavena a visé Jean-Charles Gardetto et Bernard Marquet dans le cadre de l'affaire de la commission de Venise (voir *L'Obs* n° 115) : *« Est-il possible, lorsque l'honneur et l'intérêt de son pays sont en cause, de prétendre être tenu par le secret d'une délibération ? N'est-ce pas ça que l'on appelle la haute trahison ? On peut tolérer l'incompétence, mais pas la trahison. Alors puisqu'ils n'ont pas eu la décence de présenter leur démission, c'est à vous, électeurs monégasques, qu'il reviendra le 10 février prochain de les éconduire de ce conseil national dont ils ne sont pas dignes. »*

SOCIETE/DANS *SACRÉS ITALIENS !* [1], LE JOURNALISTE ALBERTO TOSCANO [2] PASSE EN REVUE LES CLICHÉS SUR LA MAFIA, LES PERSONNALITÉS POLITIQUES, LA CULTURE ET LE TEMPÉRAMENT ITALIEN.

« Le berlusconisme est sur le chemin de la fin »

Pourquoi ce livre sur les Italiens ?
Je n'ai pas l'ambition d'expliquer l'Italie aux Français. Mais en France, comme à l'étranger, il y a beaucoup de lieux communs sur l'Italie. Des jugements parfois simplistes et un peu légers sur la réalité, souvent bien compliquée, de la vie du pays. Je souhaitais donc mettre au clair certains points de l'histoire italienne qui sont fondamentaux et peu ou pas connus à l'étranger.

Comment expliquer la fascination des Italiens pour Berlusconi ?
Il y a plusieurs raisons. D'abord, Berlusconi tenait des promesses mirobolantes. Il prononçait des discours très agréables aux oreilles des Italiens. Comme sa promesse, en 1994, de créer un million de nouveaux emplois. Il y aussi ses gros moyens financiers et sa force médiatique. Il faut rappeler qu'il possède trois chaines de télévision sur sept. Il jouissait donc d'une forte présence et d'une véritable popularité télévisuelle.

D'autres raisons ?
Ses rivaux de gauche n'ont pas été à la hauteur. Quand ils ont été au gouvernement, ils n'ont pas su mettre en œuvre des réformes efficaces, comme faire approuver une loi sur le conflit d'intérêts par exemple. Ils ne se mobilisaient que sur l'aversion de Berlusconi. Et puis, d'une certaine manière, Berlusconi a aussi fait rêver les Italiens. Bien plus que de les faire réfléchir…

C'est-à-dire ?
« Rêves » et *« miracles »* étaient ses mots-clés. C'était un vendeur de slogans du type *« Meno male che c'è Silvio ? »* qu'il a utilisé pour sa campagne électorale en 2008. Ce qui signifie : *« Heureusement que Silvio est avec nous. »*

En fait, c'est un leader populiste ?
Il y avait en effet cette idée du sauveur, de l'homme providence et une sacralisation du chef, comme dans tous les populismes. Berlusconi a parlé au ventre de l'opinion publique et a provoqué des réactions primaires. Il a quelque part brutalisé et *« extrêmisé »* la vie politique, en la polarisant entre ce qui était, selon lui, les bons et les méchants.

Il est donc soit adulé soit détesté ?
Oui. Il y a d'un côté les fidèles qui l'adorent, un peu comme un prophète. De l'autre, il y a ses ennemis, tombés dans le piège consistant à le critiquer de façon presque obsessionnelle. Politiquement, il s'est présenté comme une alternative entre le libéralisme et ce qu'il a appelé *« l'oppression de la gauche encore communiste. »*

« Berlusconi a brutalisé, « extrêmisé », la vie politique, en la polarisant entre ce qui était, selon lui, les bons et les méchants »

Berlusconi est politiquement mort aujourd'hui ?
Les échecs et les promesses non tenues par Berlusconi mettent le berlusconisme sur le chemin de la fin. Mais il est encore là. Son argent, ses télévisions et son parti sont là. La fascination pour ce personnage est encore vivante pour une partie du pays. On ne peut donc pas dire encore que Berlusconi soit politiquement décédé. Toutefois, après deux graves crises économiques, les Italiens n'ont en général plus envie de vivre une situation polarisée. Ils préfèrent une perspective de collaboration nationale, voire d'unité nationale pour sortir le pays de la crise.

L'affaire « bunga bunga » [3] a eu quel impact ?
Cette affaire a surtout éloigné ses soutiens qui étaient proches de l'Eglise catholique. Le berlusconisme est devenu forcément inconciliable avec l'Eglise… Il s'est donc retrouvé plus isolé.

Comment expliquer le succès de Beppe Grillo, le chef du mouvement cinq étoiles (M5S) ?
Beppe Grillo avait déjà un succès considérable en tant qu'humoriste et comédien. Il a lancé ce mouvement politique 5 étoiles sur la base de mots d'ordre totalement populistes, du genre : *« Ils sont tous pourris »* ou *« les partis sont tous à jeter. »* Beppe Grillo ne fait aucune distinction entre les tendances politiques. Sur la base de ce slogan *« tous pourris »*, qui n'a aucune perspective concrète, il fait une distinction presque théologique entre les bons et les méchants. Entre le bien et le mal. C'est du populisme à l'état pur.

Sa popularité est intacte ?
Elle a aujourd'hui un peu baissé. C'est la limite de tous les populismes… Une fois qu'ils arrivent à obtenir un succès, ils sont mis à l'épreuve de la réalité et s'y mesurent difficilement… Grillo a obtenu un groupe parlementaire considérable. Une cinquantaine de sénateurs sur un total de 315. Mais il a commencé à exclure tous ceux qui n'approuvaient pas ses propos, de façon presque totalitaire. Une dizaine ont déjà été exclus de son mouvement.

Quel est son positionnement politique ?
Il a pris des positions considérées comme xénophobes concernant l'immigration par exemple. Sur d'autres sujets Grillo prend des

positions considérées d'extrême gauche. Il a aussi une relation personnelle, presque amicale, avec Marine Le Pen, même s'ils ne se sont jamais rencontrés. Bref, c'est un populisme qui change de visage, selon les opportunités.

Comment est perçu le nouveau chef du gouvernement italien, Matteo Renzi ?
C'est un peu le Tony Blair italien. Il a seulement 39 ans, mais suscite beaucoup d'espoir. Il fait des discours qui sortent des vieux clivages droite/gauche et des clivages générationnels, culturels ou idéologiques. Il se présente comme LE renouveau. Tony Blair disait : *« Il n'existe pas de réforme de droite ou de gauche. Il existe des réformes qui ont du succès et d'autres qui échouent. »* C'est un peu aussi la philosophie de Renzi. Ce pragmatisme provoque beaucoup de perplexité dans certains milieux politiques traditionnels. Mais pour le moment il plait à l'opinion publique.

Pourquoi, pour vous, lutter contre la mafia en Italie, la bataille juridique ne suffit pas ?
Parce que les Italiens doivent aussi mener une bataille culturelle. Une manifestation d'étudiants qui dit non à la mafia a plus d'impact qu'emprisonner un chef mafieux. Sans sous-estimer l'importance de l'action policière, il faut avant tout tuer une culture mafieuse qui donne tous les pouvoirs *« aux hommes d'honneur »* et qui considère la vie des autres comme moins importante que celle des animaux.

Vous dites que la mafia calabraise, la 'Ndrangheta, est aujourd'hui plus virulente que Cosa Nostra en Sicile ?
La mafia sicilienne a été responsable de crimes éclatants. Notamment Carlo Alberto Dalla Chiesa (1920-1982) assassiné en 1982 à Palerme. Ou encore le juge italien engagé dans la lutte antimafia Giovanni Falcone (1939-1992) tué à Capaci en 1992. Après ces crimes, Cosa Nostra est entré dans le collimateur de l'Etat, alors que l'Etat a composé avec cette même mafia pendant une dizaine d'années… Mais avec ces crimes, une ligne a été dépassée. Il n'y avait donc plus de compromis possible. L'Etat a donc mis le paquet et gagné des points contre la mafia sicilienne. Alors que la 'Ndrangheta a une politique différente.

C'est-à-dire ?
La 'Ndrangheta n'a pas défié ouvertement l'Etat. Tant qu'elle a pu, elle a essayé de tenir à l'écart l'Etat des grandes opérations mafieuses. La 'Ndrangheta est donc aujourd'hui plus dangereuse que la mafia sicilienne et sans doute l'endroit le plus dangereux en Italie du point de vue du crime mafieux. La 'Ndrangheta cultive aussi le secret avec beaucoup plus d'efficacité que la mafia sicilienne.

© Photo DR

« La 'Ndrangheta cultive le secret avec beaucoup plus d'efficacité que la mafia sicilienne »

Dans votre livre, vous dressez un bilan chiffré hallucinant de l'affaire « mains propres » [4] ?
Cette affaire a donné lieu dans les années 1990 à 25 400 mises en examen, plus de 4 500 arrestations, 3 200 demandes de procès, 1 250 condamnations définitives et 910 acquittements. De l'étranger, on ne mesure pas véritablement l'importance de cette affaire. Mais elle a été un véritable séisme en Italie.

Vous évoquez aussi la psychologie et le caractère des Italiens ?
Absolument. Les Italiens fonctionnent globalement en famille, en clan, en tribu. J'évoque aussi « l'art de la débrouille » et « la culture du piston » qui dominent en Italie. Dans ce pays, il y a toujours eu peu de place pour la méritocratie ou l'égalité des chances. C'est un peu le système D qui domine. Car l'Italien n'a pas confiance en l'Etat et a donc très peu d'attente à son égard. Dès sa naissance, un Italien sait qu'il devra se débrouiller. C'est un peu la méritocratie du pragmatisme, de la jungle. J'exagère un peu, mais c'est l'idée.

_PROPOS RECUEILLIS PAR SABRINA BONARRIGO

(1) *Sacrés Italiens !* d'Alberto Toscano (Armand Colin), 224 pages, 19,90 euros.

(2) Alberto Toscano est correspondant à Paris pour différents médias écrits et audiovisuels depuis 1986 et aussi président de l'association de la presse étrangère et président du club de la presse européenne.

(3) Les parties fines organisées par Berlusconi pendant l'hiver 2010 dans sa résidence milanaise d'Arcore étaient appelées *« bunga-bunga. »* En juin 2013, Berlusconi a été condamné pour prostitution de mineures et abus de pouvoir à 7 ans de prison et à l'interdiction à vie d'exercer une fonction publique. Il a fait appel. En janvier 2014, le bureau du procureur de Milan a ouvert une enquête sur une supposée tentative d'influencer les enquêtes sur les soirées *« bunga bunga. »*

(4) *« Mani pulite »* désigne en italien une série d'enquêtes judiciaires réalisées au début des années 1990 qui a dévoilé un système de corruption et de financement illicite des partis politiques.

Architecte, mode d'emploi

SOCIETE/ A Monaco, le métier d'architecte possède des spécificités par rapport aux autres pays qui lui donnent un autre visage. Explications.

« *Architecte, c'est un peu comme être un chef d'orchestre.* » C'est comme ça que Patrick Raymond, président du conseil de l'ordre des architectes de Monaco définit sa profession. Car en plus du dessin, plusieurs corps de métier et d'ingénierie entrent en ligne de compte. « *Toute la partie autour des études est pluridisciplinaire* », souffle Jean-Michel Ughes, vice-président du conseil de l'ordre des architectes de Monaco. « *Il faut avoir la capacité de comprendre tout ce qui concerne l'acte de construire en s'appuyant sur les gens autour de nous, afin de pouvoir aiguiller l'acte de construire stratégiquement* », explique Patrick Raymond. Un métier complexe avec des spécificités liées à Monaco.

Assurance

« *En principauté, le métier d'architecte ne peut être pratiqué qu'en nom propre. Alors qu'en France, par exemple, on peut créer une société d'architecture* », précise Raymond. Ce qui implique aussi la souscription d'une assurance. Car à Monaco la loi fait de l'architecte en personne le responsable de l'acte de construire. Il est aussi le seul habilité à s'exprimer en cas de problème. Et comme le précise le secrétaire de l'ordre Alexis Blanchi, « *le contexte juridique à Monaco nous oblige à une implication du début à la fin d'un projet. C'est très enrichissant, parce que les architectes monégasques acquièrent un niveau de compétences techniques très important.* »

HQE

À Monaco, l'exiguïté du territoire impose des contraintes que l'on ne voit que rarement ailleurs. « *Le terrain est difficile. De plus, il faut régulièrement créer des sous-sols. Ce qui pose des problèmes de stabilité qui peuvent aussi s'étendre aux voisins,* » ajoute Raymond. Et puis, il y aussi les normes liées à l'environnement. L'engagement du prince Albert dans cette voie pousse les nouvelles constructions à adopter la norme Haute Qualité Environnementale (HQE). Le bâtiment du conseil national, conçu par Jean-Michel Ughes, a été conçu selon cette norme HQE. Autre point important, la mixité des programmes, comme l'explique Patrick Raymond : « *Dans le cadre d'une construction, on doit souvent faire face à 2, 3 voire 4 programmes différents à insérer dans le même bâtiment, qui s'empilent les uns sur les autres à la verticale.* » Même chose pour le nouveau lycée technique « *où on trouve un parking, un gymnase, un auditorium et des salles de cours* » ajoute Blanchi.

Collaboration

Les architectes étrangers peuvent venir travailler en principauté, mais uniquement en collaboration avec un confrère inscrit à l'ordre des architectes de Monaco (voir encadré). « *Un contrat d'architecte s'étend de la conception jusqu'à la fin des travaux. Il régit des tâches et des missions. Dans le cadre d'une collaboration avec un confrère étranger, la demande d'association est envoyée au ministre d'Etat qui l'envoie pour avis au conseil*

CONSEIL DE L'ORDRE

Comment ça marche ?

Pour être architecte en principauté, il faut adhérer au conseil de l'ordre des architectes de Monaco. Ce conseil est organisé autour d'un président (Patrick Raymond), d'un vice-président (Jean-Michel Ughes), d'un secrétaire (Alexis Blanchi) et d'un trésorier (Natacha Morin-Innocenti). Pour y adhérer, trois conditions sont nécessaires : être titulaire d'un diplôme d'architecte reconnu à Monaco, être Monégasque et disposer d'une adresse professionnelle à Monaco. Actuellement, 16 architectes sont membres et deux sont sur le point de rejoindre le conseil de l'ordre. L'équipe dirigeante est élue pour 3 ans. Chaque dirigeant est élu individuellement par un vote à la majorité. Un cinquième vote est nécessaire pour élire un représentant (en plus du président) au Comité Consultatif pour la Construction (CCC). La mission du bureau est « *de défendre la profession, en étant le représentant de chaque confrère et consœur devant les institutions auxquelles la profession est liée. L'ordre des architectes est également un organe administratif qui a le pouvoir de représenter l'architecte concerné vis-à-vis de la justice en cas de différend,* » explique Patrick Raymond. _R.C.

33 %/« *Si on veut travailler en France, on doit s'associer avec un confrère français […]. Le […] système fiscal […] fonctionne sur la retenue à la source. C'est une retenue de 33 % sur le chiffre d'affaires […] Travailler en France est assez prohibitif pour nous.* » Patrick Raymond. Président du conseil de l'ordre.

« Architecte, c'est un peu comme être un chef d'orchestre »

de l'ordre des architectes, » explique le président du conseil. L'association entre les deux architectes doit se faire sur une répartition des tâches, avec un minimum de 50 % réalisée par l'architecte monégasque.

« Fiscal »

Si beaucoup d'architectes internationaux viennent travailler en principauté, à l'image du cabinet Foster, en association avec Alexandre Giraldi, sur le Yacht Club, la réciproque est possible. Mais pas spécialement avantageuse, comme le souligne Patrick Raymond : « *Si on veut travailler en France, on doit s'associer avec un confrère français. Par contre on n'est pas régi selon le même système fiscal, puisque cela fonctionne sur la retenue à la source. C'est une retenue de 33 % sur le chiffre d'affaires. Du coup, travailler en France est assez prohibitif pour nous…* »

Travail

Problèmes de rentabilité lorsqu'ils travaillent en France, manque de chantiers d'envergures à Monaco… Rien n'est simple selon Jean-Michel Ughes : « *Le métier d'architecte est un métier avec une activité en dents de scie. On n'a pas toujours de grosse opérations. Alors heureusement qu'il y a du travail avec des opérations de moindre envergure pour compenser un peu. Mais le territoire est petit. Et il est de plus en plus difficile d'avoir un travail régulier sur le long terme.* »

Autre problème : les architectes n'ont pas le droit de faire de publicité. « *Le conseil de l'ordre et son règlement intérieur nous obligent à ne pas nous faire concurrence sur le plan financier. Du coup, on ne peut faire de publicité* », explique le président de l'ordre. Voilà pourquoi il devient obligatoire de miser sur la diversification en misant par exemple sur l'architecture d'intérieur. Un statut qui n'existe pas à Monaco, où il est simplement question de « *décorateur d'intérieur.* » Mais les architectes inscrits à l'ordre en font de plus en plus, n'hésitant pas à dessiner des meubles ou autres. Un signe des temps.

_ROMAIN CHARDAN

TROMBI/

Who's who

Patrick Raymond, président du conseil de l'ordre

Ce fils d'architecte né en 1971 est inscrit à l'ordre depuis 1998, année où il a décroché son diplôme. Après quelques petites opérations en 1998 et 2002, il a ensuite travaillé sur le centre de gérontologie, un chantier qui a duré jusqu'en 2013.

Jean-Michel Ughes, vice-président du conseil de l'ordre

Déjà membre de l'ancien bureau, Jean-Michel Ughes a obtenu son diplôme en novembre 2001 et a commencé à travailler en avril 2002. Profitant d'associations « junior/senior » sur des opérations publiques comme la construction de logements domaniaux, Ughes a pu s'imprégner rapidement des spécificités locales. Il a réalisé le nouveau bâtiment du conseil national et a aussi participé à l'opération sur le Balmoral en collaboration avec le français Alain-Charles Perrot.

Alexis Blanchi, secrétaire du conseil de l'ordre

Le benjamin du groupe. Né en 1976 et en activité depuis fin 2003, il a commencé par effectuer des stages au sein d'institutions comme les Travaux Publics (TP) afin d'en comprendre le fonctionnement. Après avoir travaillé sur le remembrement et la conception du chantier du Monte-Carlo View, Alexis Blanchi a participé à la création du nouveau lycée technique avec Rainier Boisson, un autre architecte monégasque. Il s'intéresse aussi à l'architecture d'intérieur.

PhytoQuant mise aussi sur les hommes

ECONOMIE/Spécialisée dans la vente de compléments alimentaires sur internet, PhytoQuant vient de lancer une gamme de produits cosmétiques pour les hommes.

© Photo Dario Orlandi

Nicola Frassanito le jure. Ce n'est pas un pari qu'il fait. Il faut dire que le patron de PhytoQuant est un homme prudent. *« Pas question de mettre en péril mon entreprise pour lancer un nouveau produit. »* Depuis septembre dernier, cette entreprise spécialisée dans les compléments alimentaires et qui fête ses 10 ans cette année, commercialise des produits cosmétiques pour hommes et pour femmes.

« Colostrum »

« Après deux ans de préparation, j'ai lancé notre gamme Solavie. Quatre produits pour homme et cinq pour femme. Sans me mettre de pression par rapport à des objectifs de ventes précis », souffle Frassanito. Contour des yeux défatigant, crème de rasage, crème nutritive ou baume de rasage, les prix vont de 19,50 à 35 euros. La gamme complète est vendue 90 euros. Quant aux produits Solavie femme, ils sont vendus de 18 euros pour un lait démaquillant à 51 euros pour un sérum revitalisant. Pour s'imposer, Nicola Frassanito a misé sur des produits 100 % naturels, sans aucun conservateur, à base de colostrum : *« Le colostrum, c'est le liquide sécrété par les mammifères femelles en fin de gestation. Le colostrum formate le tube digestif et renforce le système immunitaire. Ce colostrum restitue à la peau tout ce que le temps lui a pris. »*

Pour s'imposer, Nicola Frassanito a mis sur des produits 100 % naturels, sans aucun conservateur, à base de colostrum

Chine

Depuis quelques années, le marché de la beauté masculine est à la hausse. Au Royaume-Uni, un sondage réalisé en 2012 par l'entreprise Salon Services démontrait que les hommes dépensaient presque autant que les femmes en soins de beauté. En Chine et au Brésil, les produits cosmétiques réservés aux hommes sont aussi à la hausse. Et d'après le rapport India Male Cosmetics Market 2012, ce marché pourrait représenter en Inde près de 600 millions de dollars en 2016. *« De plus en plus d'hommes acceptent leur part de féminité et font attention à eux. Utiliser des cosmétiques, c'est viril. Avoir une jolie peau, ça fait envie »*, estime Frassanito, en confiant avoir des pistes de développement au Brésil, en Chine, en Allemagne et en Autriche.

Nickel

Du coup, les grandes groupes mondiaux ont investi ce secteur avec des marques et des positionnements adaptés aux circuits de distribution. L'Oréal avec Biotherm, Lancôme avec Lancôme Hommes, Clarins avec Clarins Men, le groupe américain Estée Lauder avec Clinique For Men... En France, l'institut pour hommes Nickel a trusté 10 % du marché avec des produits aux noms très étudiés : Bonne Gueule Peau Sèche, Le Grand Bluff Perfecteur, gel de rasage Mauvais Poil, déodorant Sueurs froides...

Résultat, en septembre 2013, L'Oréal a racheté Nickel à Interparfums pour 3,2 millions d'euros. Créée en 1996 par Philippe Dumont, un ancien de L'Oréal, Nickel a été avalé par Interparfums en 2004, pour 7 millions d'euros. En grande distribution, L'Oréal et Nivéa dominent ce marché. L'Oréal s'est lancé le premier en 1985 avec sa marque Biotherm, suivi par Nivéa en 1989 devenu Nivéa For Men en 1998. Selon les experts, ce secteur progresserait de 8 % chaque année.

© Photo Nickel

© Photo Phytoquant

© Photo Vichy © Photo L'Oreal

Parme

La gamme Solavie et tous les produits PhytoQuant sont élaborés par un comité scientifique, puis fabriqués dans la région de Parme. En revanche, les expéditions sont réalisées depuis Vintimille. Mais au mois d'août, l'entreprise va emménager dans 1 150 m² de locaux à Fontvieille : 650 m² de bureaux et 500 m² de stockage. Ce qui permettra de déplacer toute la logistique de Vintimille à Monaco. Trois ou quatre salariés devraient être recrutés d'ici *« 3 ou 4 ans »* : une pharmacienne, un spécialiste du marketing, un informaticien et un renfort pour la prise de commandes qui se font exclusivement sur internet.

Pragmatique

De 2 millions d'euros en 2007, le chiffre d'affaires de PhytoQuant est passé à 5 millions l'an dernier (voir encadré). 99 % de ce chiffre d'affaires est réalisé avec les ventes de compléments alimentaires qui comptent une trentaine de références (voir encadré sur les meilleures ventes).

En août, PhytoQuant va emménager dans 1 150 m² de locaux à Fontvieille : 650 m² de bureaux et 500 m² de stockage

Un nouveau produit pour la prostate est en phase de test et pourrait sortir cette année. *« On a été freiné dans notre évolution parce qu'on est sur deux sites : Vintimille et Monaco c'est pas loin, mais ça complique notre organisation. »* La crise n'aurait pas vraiment pesé : *« Les gens qui ont besoin de nos produits continuent de les acheter. En 2014, on espère une progression à deux chiffres. »*

Une certitude, Nicola Frassanito est un patron pragmatique. Cet Italien dont la famille est originaire de la région de Bari, mais qui est né à Ginasservis (Var), a longtemps travaillé dans l'entreprise de maçonnerie de son père. Il aime le concret. Donc pas question de céder à l'euphorie des bons résultats : *« Pour l'instant, les ventes de Solavie sont faibles. Mais pour promouvoir cette marque, je réfléchis à l'idée de travailler avec une égérie. »* Sans en dire plus pour le moment. _RAPHAËL BRUN

PHYTOQUANT EN CHIFFRES/

Forme juridique : SARL
Date de création : 4 avril 2004
Implantation : Monaco, Vintimille (Italie)
Activité : vente par correspondance de compléments alimentaires et de cosmétiques
Capital : 15 000 euros
Actionnaires : 100 % famille Frassanito
Effectifs : 23 salariés
Chiffre d'affaires : 5 millions d'euros en 2013 (réalisé à 97 % en France)
Résultat net : NC

Le Top 5 des produits les plus vendus
1. Quantaflore
(digestif/foie et intestin)
2. Quantaphylle
(immunité/hiver)
3. QuantaHDL
(système cardio-vasculaire/cœur et artères)
4. Quantasmodium
(digestif/foie et intestin)
5. Quantamag
(magnésium/immunité/hiver)

© Photo DR

TÉLÉTRAVAIL L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE MONACO ?

ECONOMIE/ Alors qu'un accord sur le télétravail a été signé le 18 mars entre Monaco et la France, *L'Obs'* a demandé aux trois groupes politiques élus au conseil national leurs attentes sur ce dossier.

Télétravail
L'avenir économique de Monaco ?

Si les questions posées à Horizon Monaco (HM), Union Monégasque (UM) et à Renaissance étaient les mêmes, les positions des élus sur la question du télétravail sont assez contrastées. Tout le monde se félicite que cette option soit enfin proposée aux entreprises installées à Monaco, mais certains élus sont plus sceptiques que d'autres sur les retombées concrètes de cette nouvelle organisation du travail.

« Stratégie »

« L'avenir économique de la principauté ne passe pas uniquement et obligatoirement par le télétravail, mais toutes les initiatives sont les bienvenues. Et le télétravail est une de ces composantes », lancent les élus de la majorité HM Thierry Poyet, président de la commission des intérêts sociaux et des affaires diverses (CISAD) et Caroline Rougaignon-Vernin, vice-présidente de la CISAD en charge du travail et de l'emploi. Avant d'ajouter : *« Monaco doit aussi en parallèle réfléchir à sa stratégie industrielle, au devenir des activités de tout secteur, à faire venir aussi des entreprises à haute valeur ajoutée… Ne nous réfugions pas derrière le télétravail, en pensant que la réponse à tous les maux de l'économie est là. C'est faux et simpliste. »*

« Monaco a besoin de mètres carrés et Monaco a des emplois. Or, la région voisine a des mètres carrés et a besoin d'emplois. C'est du gagnant-gagnant »

115 000

Du côté de l'opposition UM, Bernard Pasquier préfère aussi rester prudent : *« Le télétravail ne résoudra pas tout seul le problème de manque de place, mais il contribuera certainement à atténuer les tensions. »* Les élus n'ont pas oublié que la réforme des retraites de 2012 a été calculée avec un taux de croissance de 2,5 % du nombre de salariés. Ce qui représentera un total de 115 000 salariés en 2050. Problème : où installer ces salariés alors que le territoire monégasque n'est pas extensible à l'infini ? *« Le télétravail, c'est le futur. Car c'est aussi et surtout par ce biais que Monaco va contrecarrer son principal handicap : ses 2 kilomètres carrés. Il faut encourager le gouvernement à explorer d'autres domaines dans lequel la souveraineté pourrait être projetée à l'extérieur. Que ce soit pour le logement, le traitement des déchets, les transports, la fiscalité, la sécurité, l'éducation des personnes qui travaillent à Monaco… »*, estime Bernard Pasquier. Avant d'ajouter : *« Monaco est un pays prospère. Et il n'a aucun intérêt à ce que la région voisine, le bassin économique monégasque, ne soit pas prospère aussi. Monaco a besoin de mètres carrés et Monaco a des emplois. Or, la région voisine a des mètres carrés et a besoin d'emplois. C'est du gagnant-gagnant. »*

Emplois

Si le conseiller pour les affaires sociales et la santé Stéphane Valeri (voir son interview page 56) estime que 7 000 à 10 000 emplois pourraient être créés ou transformés à moyen terme grâce au télétravail, difficile d'être plus précis. *« Pourrait être concerné par le télétravail tout emploi qui manipule et donc traite de l'information. Il en est ainsi des secrétaires, des comptables, des services de paie, des traducteurs, mais aussi des graphistes, des illustrateurs, des métiers de la presse et de la publicité, des architectes, des commerciaux, des ingénieurs… Plus de 4 000 métiers sont aujourd'hui considérés comme pouvant s'exercer en télétravail »*, estime Etienne Ruzic, membre du groupe politique Renaissance.

« Fictives »

Le 18 mars, lors de la réunion de la commission franco-monégasque de sécurité sociale, l'accord sur le télétravail a été signé. Reste désormais

au gouvernement monégasque à déposer au conseil national un projet de loi définissant le statut précis du télétravailleur en principauté. Il s'agira de télétravail partiel, avec au minimum un tiers du temps passé en entreprise à Monaco. *« La principauté ne veut accueillir que des entreprises qui exercent une activité importante et réelle sur son territoire, à l'exclusion de « boites aux lettres » fictives »*, se justifie Stéphane Valeri. En tout cas, ce texte pourrait être voté en juin, lors de la session de printemps du conseil national.

Du côté de l'Union des Syndicats de Monaco, on est ouvertement opposé au télétravail

FPM

Contactée par *L'Obs'*, la Fédération Patronale Monégasque (FPM) n'a pas été en mesure de répondre à nos questions avant le bouclage de ce numéro. Du coup, difficile d'avoir une estimation précise des attentes du secteur patronal dans ce dossier. *« La réaction des organisations patronales à l'introduction du télétravail a été positive, mais pas vraiment enthousiaste. Peut-être parce que les entreprises du secteur tertiaire sont sous-représentées dans ces organisations »*, indique Bernard Pasquier.

35 heures

En revanche, du côté de l'Union des Syndicats de Monaco (USM), on est ouvertement opposé au télétravail. Dans un courrier daté du 20 janvier 2014 adressé par l'USM à l'ambassadeur de France à Monaco Hugues Moret (voir son interview par ailleurs), la secrétaire générale de l'USM Monique Ferrete liste une série d'interrogations. Quelle durée du travail sera retenue pour les télétravailleurs, 35 heures en France ou

3 QUESTIONS À...

Hugues Moret,

AMBASSADEUR DE FRANCE À MONACO

© Photo L'Obs'

L'avenir économique de Monaco passe obligatoirement par le télétravail ?

L'avenir économique de Monaco a de multiples horizons ! Le télétravail est une des formes modernes d'organisation de l'emploi. Cela répond à une vraie demande des employeurs et des salariés. Dans le cas de Monaco, on voit très bien le premier bénéfice du développement du télétravail qui est lié à la contrainte de l'espace ou du coût locatif des bureaux. Le second avantage sera sans doute une pression diminuée sur les transports entre le département des Alpes-Maritimes et Monaco.

Quel impact le télétravail peut avoir sur l'emploi des Français à Monaco ?

Je me garderai d'avancer un chiffre ou une estimation. Je souhaite le plus grand nombre possible bien sûr, sur plusieurs années. Ce dispositif répond à un besoin, à une demande. On offre un cadre dynamique à une croissance créatrice d'emplois, notamment dans le secteur des services. A chacun maintenant d'en saisir les opportunités économiques, dans un vaste champ d'activité.

Comme Monaco mise sur du télétravail partiel, cela limitera l'impact sur la création d'emploi et les déplacements ?

Le dispositif permet de maintenir un lien de rattachement physique avec l'entreprise. Ce n'est pas du télétravail intégral, hors sol. Mais je ne vois pas ça sous les espèces d'une limitation de la création nette d'emplois. Ce qu'on desserre, c'est l'étau de l'espace et du temps physique de déplacement au profit d'une organisation choisie du travail. Donc souplesse et dynamisme, en vue de plus de croissance économique et de plus d'emplois.

_PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL BRUN

OPPORTUNITE/ *« Le télétravail est une bonne opportunité pour les activités de services, pour fluidifier la circulation, pour contrer le manque d'espace de travail, pour donner plus de qualité de vie aux travailleurs et pour faire venir travailler des personnes de régions plus éloignées. »* Caroline Rougaignon-Vernin. Thierry Poyet. Elus HM.

TERTIAIRE/ *«Dans le secteur tertiaire, les progrès dans les moyens de communication et de l'informatique rendent une présence physique des employés moins nécessaire que dans le passé. »* Bernard Pasquier. Elu UM.

QUESTIONS/ *«Le télétravail génère-t-il un lien de subordination permanent et sans limite ? Comment calculer la durée effective du travail ? Et les heures supplémentaires ? »* Etienne Ruzic. Membre de Renaissance.

39 heures à Monaco ? Quelle inspection du travail sera compétente pour faire appliquer le droit monégasque ? Le télétravail réalisé en France sera-t-il assujetti au paiement de la CSG et de la CRDS qui n'existent pas en principauté ? Des questions qui trouveront une réponse dans le texte de loi actuellement en préparation.

Ecolo

En tout cas, tous les élus interrogés par *L'Obs'* espèrent que l'adoption du télétravail permettra de résoudre partiellement la problématique des déplacements. Car le matin et le soir, Monaco est toujours engorgé. Voies de circulations saturées, trains bondés, aucune solution satisfaisante n'a pu être apportée à ce jour. Du coup, en limitant le temps de travail en principauté à seulement un tiers du temps de travail total, il devrait y avoir un peu moins de monde sur les routes et dans les transports en commun. Mais on reste prudent du côté de Caroline Rougaignon-Vernin et de Thierry Poyet : *« Moins de circulation, moins de pollution sonore, amélioration de la qualité de l'air… Le télétravail contribue aussi à cela. Et le succès du télétravail aura un effet direct et positif sur l'écologie. Quant à quantifier cela… »*

Sceptique

Reste aussi la question de la durée idéale du temps consacrée au télétravail. Selon le sociologue du travail et président de l'association française du télétravail et des téléactivités (AFTT) Philippe Planterose, *« c'est lorsque le télétravail est utilisé à 50/50 qu'il est le plus efficace : 50 % du temps passé en entreprise et 50 % en télétravail. Mais si le salarié travaille 4 jours sur 5 à l'extérieur ou même 5 jours sur 5 en télétravail et de temps en temps dans l'entreprise, cela entraîne une démobilisation généralisée. Un ras-le-bol s'installe, généralement au bout de 6 mois. »* Si ce sociologue salue le pas en avant fait par la principauté, il reste en revanche sceptique sur la durée de télétravail imposée par Monaco, à savoir un tiers du temps passé au sein de l'entreprise : *« Toute imposition de temps de travail démontre que ceux qui ont imaginé ce système ne pensent pas comme il convient. Mais peut-être faut-il que Monaco passe par cette phase intermédiaire ? En tout cas, il ne faut pas que cela soit une finalité. »*

« Toute imposition de temps de travail démontre que ceux qui ont imaginé ce système ne pensent pas comme il convient. Mais peut-être faut-il que Monaco passe par cette phase intermédiaire ? »

_RAPHAËL BRUN

GROUPE **CAROLI**

| SAMEGI | SMETRA | IMMOCONTACT |

CONCEPTION
DEVELOPPEMENT
REALISATION

27, boulevard d'Italie - MC 98000 - MONACO
Tél. : (+377) **93 30 21 13** - Fax : (+377) **93 25 04 49**
direction@smetra.mc

« La seule solution pour Monaco, c'est le télétravail »

ECONOMIE/**PHILIPPE PLANTEROSE, SOCIOLOGUE DU TRAVAIL** ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU TÉLÉTRAVAIL ET DES TÉLÉACTIVITÉS (AFTT) EXPLIQUE POURQUOI LA PRINCIPAUTÉ NE DOIT PAS RATER LE VIRAGE DU TÉLÉTRAVAIL.

Comment évolue le nombre de télétravailleurs ?
Le retard est en train de se combler. En tout cas, au moins par rapport à ce que j'appelle le télétravail gris. C'est-à-dire le télétravail pour lequel aucun accord n'a été signé à l'intérieur de l'entreprise. Car la quasi-totalité des cadres, commerciaux, consultants ou directeurs sont déjà en télétravail, grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC).

Comment définir le télétravail ?
Le télétravail consiste à travailler en dehors de l'entreprise en utilisant les TIC. Ce qui signifie que l'on peut travailler n'importe où : à l'hôtel, dans le train, à la gare…

Du coup, il n'existe pas de chiffres officiels en France ?
Non. Mais il existe des sondages qui montrent que 17 à 18 % des actifs utilisent partiellement le télétravail. C'est le télétravail gris. En revanche, si on parle des télétravailleurs officiels qui ont signé un avenant sur leur contrat de travail, c'est vrai que l'on est beaucoup plus bas. Mais à l'étranger, c'est à peu près la même chose : on est autour de 17 à 20 %.

Ça vous étonne qu'à Monaco le télétravail ne soit pas encore possible ?
Dans la mesure où il faut que la principauté négocie et trouve des accords avec la France et l'Italie, non ça ne m'étonne pas. D'ailleurs, pour les salariés frontaliers, il est souvent délicat de trouver la nature juridique exacte du contrat à mettre en place.

Un exemple ?
On reçoit des appels d'entreprises belges qui paient des salariés installés en France, qui possèdent des contrats de travail de droit français. Mais en Belgique, les frais liés au télétravail ne sont pas pris en charge par l'employeur. Alors qu'en France ils sont pris en charge par l'entreprise. Donc dans un cas pareil, que fait-on ? Comme le droit européen n'avance pas, chaque pays avance avec ses propres lois. Cet exemple et le cas monégasque permettent de comprendre qu'il y ait du retard à l'allumage.

« Il reste encore beaucoup de comportements qui relèvent de « grand papa » : l'employeur a besoin de voir ses salariés entrer et sortir des locaux de l'entreprise »

Pourquoi certains employeurs sont parfois réticents ?
Des études montrent que dans les PME, 80 % des employeurs maîtrisent mal la question du télétravail. De plus, il reste encore beaucoup de comportements qui relèvent de « grand papa » : l'employeur a besoin de voir ses salariés entrer et sortir des locaux de l'entreprise. C'est lié à un manque de confiance. Et à une infantilisation de la part des « grands papas » employeurs vis-à-vis de leurs salariés.

Ce qu'il faut modifier dans l'organisation d'une entreprise pour pouvoir télétravailler ?
Il faut travailler sur des objectifs et utiliser le management par processus. Ce qui change, c'est que d'habitude, c'est le patron qui a les objectifs, pas les salariés. Avec le télétravail, il faut mettre les objectifs dans la tête du salarié. Du coup, le manager devient presque un coach, comme dans une équipe de foot ou de rugby, avec pour objectif de marquer des points.

C'est difficile à mettre en œuvre ?
Le management par processus n'a été enseigné en France qu'à la fin des années 1990. C'est le professeur Philippe Lorino qui a publié sur ce sujet à l'École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC). Du coup, une bonne partie de nos managers n'ont pas été formés ni sensibilisés sur ce sujet. Bien sûr, peu à peu, avec notamment la mise en place des processus qualité, cela se met en place. Résultat, toutes les entreprises qui ont un système de qualité ne rencontrent aucun problème avec le télétravail.

Et pour les salariés, c'est compliqué ?
C'est lorsque le télétravail est utilisé à 50/50 qu'il est le plus efficace : 50 % du temps passé en entreprise et 50 % en télétravail. Mais si le salarié travaille 4 jours sur 5 à l'extérieur ou même 5 jours sur 5 en télétravail et de temps en temps dans l'entreprise, cela entraîne une démobilisation généralisée. Un ras-le-bol s'installe, généralement au bout de 6 mois.

TIERS-LIEUX/ *« La logique ne consiste plus à se demander quel est le meilleur endroit pour travailler. Mais plutôt à chercher quel est le meilleur endroit pour pouvoir travailler. »* Philippe Planterose. Sociologue du travail.

Les principaux avantages du télétravail ?
Dans presque tous les cas, on constate une baisse du stress. Notamment le stress lié aux transports, aux horaires… Il y a aussi une diminution de la fatigue. En France, le temps de transport représente plus d'un mois de travail par an. En gros, le temps de travail est égal à la totalité des vacances des salariés. Donc pouvoir récupérer la moitié de ce temps grâce au télétravail, c'est déjà pas mal.

D'autres avantages ?
Financièrement c'est aussi intéressant pour le salarié. C'est avantageux aussi dans la mesure où le télétravailleur peut travailler ailleurs que de chez lui. Notamment dans ce que l'on appelle des lieux de « cyberworking », de « co-working » ou de « work center » qui sont lancés un peu partout en Europe. On appelle aussi ça des « tiers lieux. » Ce phénomène est une tendance lourde qui va se poursuivre dans les 10 ans qui viennent. Ce qui permet au télétravailleur de travailler près de chez lui.

« C'est lorsque le télétravail est utilisé à 50/50 qu'il est le plus efficace : 50 % du temps passé en entreprise et 50 % en télétravail »

C'est vraiment révolutionnaire ?
C'est une révolution dans la façon d'organiser d'un point de vue géographique nos villes. Parce que la logique ne consiste plus à se demander quel est le meilleur endroit pour travailler. Mais plutôt à chercher quel est le meilleur endroit pour pouvoir travailler. Or, ce sont des lieux comme chez Google, avec une garderie pour les enfants, un espace gym-piscine, une conciergerie généralisée, une bibliothèque, des salles de réunion, des centres médicaux, de la visioconférence… Bref, tout ce dont a besoin un salarié pour être tranquille. On est entre l'hôtel-bureau et le grand centre commercial.

Il existe d'autres solutions ?
On voit parfois des salariés se regrouper à 4 ou 5 pour louer un appartement et le transformer en un lieu de télétravail partagé, proche de chez eux. Autre possibilité : dans les petites villes ou villages, des locaux qui ne sont plus occupés par la fonction publique seront mis à la disposition de télétravailleurs.

Les principaux dérapages à éviter avec le télétravail ?
L'hypersurveillance qui découle du manque de confiance du patron. Une grande entreprise française est d'ailleurs en procès à ce sujet.

La principauté mise sur un tiers du temps de travail minimum à Monaco ?
J'ai un avis partagé. Car il n'y a pas eu une révolution mentale suffisante pour comprendre que le télétravail consiste à travailler là où on est le mieux. Donc toute imposition de temps de travail démontre que ceux qui ont imaginé ce système ne pensent pas comme il convient. Mais peut-être faut-il que Monaco passe par cette phase intermédiaire ? En tout cas, il ne faut pas que cela soit une finalité.

Il faut du temps pour mettre en place le télétravail ?
Oui. Impossible d'agir brutalement. Il faut passer par des phases intermédiaires. Ce qui permet d'avoir le temps nécessaire pour appréhender la nouvelle organisation de l'entreprise dans son espace tri-dimensionnel et même quadri-dimensionnel avec la logique du temps. Le télétravail n'est pas une organisation en soi. Le télétravail est une méthode d'organisation.

Avec un territoire de 2 km², impossible d'échapper au télétravail ?
Absolument. Dans la mesure où Monaco souhaite continuer à augmenter son nombre de salariés, la seule solution, c'est le télétravail.

_PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL BRUN

(1) *Télétravail : travailler en vivant mieux*, de Philippe Planterose (Eyrolles), 248 pages, 20 euros.

ECONOMIE/**LE CONSEILLER POUR LES AFFAIRES SOCIALES ET LA SANTÉ, STÉPHANE VALERI,** ESTIME QUE LE TÉLÉTRAVAIL CONDITIONNE UNE PARTIE DE L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE MONACO.

« Un enjeu majeur pour le futur de la principauté »

Quelle définition donner du télétravail ?
C'est une forme d'organisation et de réalisation du travail utilisant les technologies de l'information dans le cadre d'un contrat de travail et dans laquelle un travail, qui aurait également pu être réalisé dans les locaux de l'employeur, est effectué pour partie hors de ces locaux de façon régulière.

Sur un plan fiscal, comment définir le télétravail ?
En France, le régime de fiscalité applicable au télétravailleur n'est pas différent de celui de l'ensemble des salariés à domicile : le télétravailleur peut déduire ses charges, à condition bien entendu que l'entreprise ne lui verse pas d'indemnités pour les postes concernés.

Combien d'emplois à Monaco pourront être immédiatement transformés ou créés grâce au télétravail ?
La moyenne européenne oscille entre 15 et 20 %. À Monaco, cela représenterait environ entre 7 000 et 10 000 emplois à moyen terme, car il faudra plusieurs années pour que cette nouvelle forme de travail monte en puissance.

Ce chiffre ne correspond pas qu'à la création de nouveaux emplois ?
Non, ce chiffre n'est pas uniquement de la création d'emplois puisque des salariés actuels pourront choisir, avec leur employeur ce nouveau mode d'organisation. Il s'agira alors de transformation de postes. Mais nul ne peut répondre avec précision à cette question dans la mesure où il s'agit d'un nouveau dispositif jamais expérimenté.

Une enquête récente indique que 68 % des entreprises françaises de 0 à 49 salariés sont intéressées par le télétravail et 20 % très intéressées : et à Monaco ?
Aucune enquête n'a jamais été réalisée dans ce domaine en principauté. Par contre, le département des affaires sociales et de la santé reçoit de nombreuses demandes et de nombreuses questions d'entreprises et de salariés qui se montrent très intéressés par ce dispositif.

De quels régimes sociaux les télétravailleurs français salariés d'entreprises monégasques dépendront ?
L'intérêt de développer le télétravail pour les entreprises de la principauté était subordonné à l'accord des autorités françaises pour que les futurs salariés télétravailleurs soient affiliés aux régimes sociaux monégasques, pendant leur période d'activité, en lieu et place des régimes sociaux de leur Etat de résidence, en l'occurrence la France. C'est le premier grand principe qui sous-tend l'accord auquel nous sommes parvenus, après quatre années de discussions avec les autorités françaises.

Et pour les télétravailleurs retraités ?
Les futurs retraités télétravailleurs résidant en France seront, comme tous les retraités des régimes monégasques résidant en France, affiliés aux caisses françaises d'assurance maladie. Cependant, leurs soins de santé et ceux de leurs ayants-droit seront pris en charge à hauteur de 50 % par les caisses françaises et monégasques, sous réserve d'une durée de télétravail à Monaco supérieure ou égale à 15 ans. Ce partage sera réalisé au moyen d'un compte de partage.

Quelles sont les étapes à franchir avant que le télétravail ne soit lancé à Monaco ?
Le gouvernement est aujourd'hui en train de finaliser le dispositif du projet de loi qui avait été soumis, en 2010, au Conseil Economique et Social (CES), pour tenir compte de certaines des observations formulées à l'époque par cette assemblée, ainsi que des modalités de l'accord bilatéral trouvé avec la France.

Et ensuite ?
Une fois ce texte finalisé, il sera à nouveau présenté aux partenaires sociaux, ainsi qu'au CES pour une ultime concer-

« Le département des affaires sociales et de la santé reçoit de nombreuses demandes et de nombreuses questions d'entreprises et de salariés qui se montrent très intéressés par ce dispositif »

ACCORD/ *« [Il fallait] l'accord des autorités françaises pour que les futurs salariés télétravailleurs soient affiliés aux régimes sociaux monégasques, pendant leur période d'activité, en lieu et place des régimes sociaux de leur Etat de résidence, en l'occurrence la France. »* Stéphane Valeri. Conseiller pour les affaires sociales et la santé.

© Photo L'Obs'

tation, avant d'être déposé sur le bureau du conseil national, après que les accords bilatéraux avec la France aient été signés, à l'occasion de la prochaine commission mixte franco-monégasque de sécurité sociale qui se tient à Monaco le 18 mars. Ensuite, le projet de loi devra être voté par le conseil national et l'accord bilatéral modifiant la convention franco-monégasque de sécurité sociale, ratifié par le parlement français.

L'accord signé avec la France le 18 mars est donc un avenant à la convention bilatérale de sécurité sociale de 1953 ?

« Il aura donc fallu quatre ans de discussions, dans le cadre de la commission mixte franco-monégasque de sécurité sociale, pour que nos deux pays parviennent à un accord gagnant – gagnant »

Ce sont deux accords bilatéraux avec la France : d'une part, un avenant à la convention de sécurité sociale et, d'autre part, un arrangement administratif précisant les modalités pratiques d'introduction du télétravail qui seront signés.

Une fois cet avenant signé, le gouvernement doit déposer au conseil national un projet de loi encadrant le statut du télétravailleur à Monaco : quel est le calendrier envisagé ?

PAS PAREIL/

Travailleur à domicile et télétravail

Il ne faut pas confondre le télétravail et le travail à domicile. Ces deux formes de travail sont différentes au moins pour trois raisons, comme l'explique le conseiller pour les affaires sociales et la santé, Stéphane Valeri : *« Le travailleur à domicile exécute seul sa prestation pour le compte d'un ou plusieurs établissements donneurs d'ouvrage et il est rémunéré au forfait pour le travail qui lui est commandé. Alors que dans le télétravail, le salarié est lié à son employeur dans le cadre d'un contrat de travail, comme tout autre personnel de l'entreprise : il fait donc partie intégrante de celle-ci et bénéficie, à ce titre, des mêmes droits que les autres salariés.*
Ensuite, le travailleur à domicile exécute son travail en dehors de l'établissement du donneur d'ouvrage. Alors que le télétravailleur est tenu d'exercer une partie de son activité au sein de celui-ci.
Enfin, le travailleur à domicile se procure librement les fournitures accessoires nécessaires à l'exercice de son activité. Alors que le télétravailleur bénéficie des infrastructures de l'entreprise y compris pour l'équipement de son poste de travail distant. » _R.B.

Le projet de loi sur le télétravail est en cours de finalisation par les services juridiques de l'Etat. Il sera déposé sur le bureau du conseil national lors de la session de printemps, une fois les deux accords bilatéraux signés. Et il appartiendra ensuite aux élus de prendre leurs responsabilités, en étudiant notre projet de loi et en se prononçant sur son vote. Le calendrier appartiendra alors à la haute assemblée.

© Photo L'Obs'

C'est compliqué d'affilier aux caisses sociales de la principauté les télétravailleurs résidant en France par dérogation aux règles européennes ?
Il s'agit en effet d'une dérogation aux règles européennes, mais aussi à nos règles conventionnelles avec la France. Cela n'est jamais simple d'y déroger. Il aura donc fallu quatre ans de discussions, dans le cadre de la commission mixte franco-monégasque de sécurité sociale, pour que nos deux pays parviennent à un accord gagnant – gagnant, permettant d'affilier les télétravailleurs aux régimes sociaux monégasques, tout en réglant les modalités pratiques.

A quelle date cet accord avec la France pourrait entrer en vigueur ?
En France, l'adoption de ces nouvelles dispositions nécessitera le vote d'un projet de loi de ratification par le parlement et donc un délai supplémentaire inhérent à cette procédure. Puisque 2 à 3 années peuvent être nécessaires, après la signature, pour cette ratification.

Du coup, cet avenant pourrait être appliqué par anticipation ?
Nous avions proposé à nos interlocuteurs français d'autoriser que cet accord entre en vigueur de façon provisoire, dès sa signature, dans l'attente du vote par l'assemblée nationale française, comme cela avait été le cas en 1998 pour l'avenant conventionnel n° 5. Malheureusement, la partie française nous a fait savoir que ce n'était pas possible, car cela risquerait de compromettre la légalité de l'accord.

Quels types d'accords sont nécessaires avec l'Italie ?
Il faut d'abord préciser que sur les 38 743 salariés qui résident en dehors de la principauté, 34 632 habitent en France, soit environ 90 %. Et seulement 3 717 habitent en Italie. Il était donc logique de commencer par un accord avec la France. Le même type d'accord pourrait être négocié avec l'Italie, une fois que les accords seront signés avec la France.

Monaco pourra rattraper des pays comme l'Allemagne ou le Danemark qui affichent plus de 20 % de télétravailleurs ?
Commençons par appliquer cet accord avant de tirer des plans sur la comète en voulant se comparer aux pays européens les plus avancés dans ce domaine. Il serait péremptoire de prétendre prédire l'avenir avec certitude.

Quels sont les métiers éligibles à ce genre de travail ?
Tous les secteurs d'activité pourraient être concernés. Par exemple, même l'hôtellerie et les entreprises du secteur industriel peuvent recourir au télétravail, pour le secrétariat ou certaines tâches administratives. Mais, bien évidemment, les nouvelles technologies, l'informatique, la communication et plus largement les sociétés de service, sont les domaines les plus concernés.

© Photo DR

SECTEURS/ *«Tous les secteurs d'activité pourraient être concernés. Par exemple, même l'hôtellerie et les entreprises du secteur industriel peuvent recourir au télétravail, pour le secrétariat ou certaines tâches administratives. »* Stéphane Valeri. Conseiller pour les affaires sociales et la santé.

Pourquoi Monaco mise uniquement sur le télétravail partiel, avec un tiers du temps de travail minimum à Monaco ?
Il ne s'agit pas d'une spécificité monégasque, puisque en France, comme dans les autres pays occidentaux, le télétravail est dit « pendulaire », c'est-à-dire qu'il est exercé non pas à temps plein, mais sur une partie de la semaine uniquement. Cette caractéristique est importante dans le maintien du lien entre le télétravailleur et l'entreprise, l'activité du salarié devant, pour le temps d'activité non réalisé sous la forme du télétravail, être effectuée au sein de l'entreprise. De plus, la principauté ne veut accueillir que des entreprises qui exercent une activité importante et réelle sur son territoire, à l'exclusion de « boites aux lettres » fictives.

Comment sera mis en place le télétravail dans l'entreprise ?
Deux situations sont susceptibles de se présenter : le télétravail peut faire partie des conditions d'embauche du salarié. Ou, à l'inverse, être mis en place par la suite, sur la base du volontariat. Si le caractère volontaire du télétravail apparaît naturellement au moment de l'embauche du salarié, dans le cas d'une mise en place ultérieure, l'accord des deux volontés, celle du salarié comme celle de l'employeur, est requis.

Et si la demande de télétravail vient du salarié ?
Dans le cas où un salarié exprimerait le désir d'opter pour le télétravail, l'employeur pourrait accepter ou refuser cette demande. Et vice-versa. De même, dans l'hypothèse où le télétravail aurait déjà été

« Le même type d'accord pourrait être négocié avec l'Italie, une fois que les accords seront signés avec la France »

contractualisé entre un employeur et certains de ses salariés, voire une majorité, aucune obligation de consentir au télétravail ne sera imposée aux autres salariés, pas plus que l'employeur ne sera obligé de permettre à tous ses salariés d'y recourir.

Un salarié qui refuse le télétravail risque d'être licencié ?
Je tiens à souligner que le refus du salarié d'accepter d'effectuer une partie de son activité sous forme de télétravail, ne constitue pas un motif valable de rupture de son contrat de travail.

Quel impact sur les déplacements des salariés est visé grâce au télétravail ?
Le développement du télétravail permettra de créer plusieurs milliers d'emplois dans les prochaines années, sans pour autant mettre plus de salariés tous les jours sur les routes. Ce qui n'est pas négligeable en termes de protection de l'environnement et d'allégement du trafic automobile : moins d'embouteillages et donc moins de pollution.

Le télétravail va doper les recettes de TVA ?
Le télétravail permettra le développement du chiffre d'affaires des entreprises et génèrera ainsi de nouvelles recettes pour l'Etat, tant en matière de TVA que d'impôt sur les bénéfices, ainsi que de nouvelles recettes pour les organismes sociaux. Cela étant, aucune certitude ne peut être donnée. Et il n'est pas possible de se livrer sérieusement à des prévisions sur les retombées en la matière. Je vous rappelle simplement que si dans les années futures, Monaco atteignait la moyenne européenne, le télétravail représenterait 15 à 20 % de la population salariée de la principauté.

Comment faire face à l'isolement et au stress du télétravailleur ou à la difficulté à séparer vie personnelle et vie professionnelle ?
Je vous rappelle que le télétravail ne pourra être mis en place que dans le cadre du volontariat et qu'il est réversible dans les trois mois de sa signature. Du coup, salarié et employeur disposent d'une période d'adaptation suffisante pour permettre à chacun d'appréhender la réalité de ce mode d'organisation du travail.

Pas d'inquiétude alors ?
Il est par conséquent légitime de penser qu'a contrario, pour les personnes qui en font le choix, le télétravail permettra une augmentation de leur qualité de vie : réduction du temps de transport et donc de la fatigue liée aux déplacements, gain de temps pour sa vie familiale et ses loisirs, moins d'argent dépensé dans les transports, etc.

Et pour le risque d'isolement ?
L'obligation d'être présent au moins un tiers de son temps dans l'entreprise permettra au salarié télétravailleur de faire face à un isolement potentiel. Il faut par ailleurs faire confiance aux salariés qui feront ce choix et s'organiseront pour séparer vie personnelle et vie professionnelle.

Le télétravail est une obligation pour Monaco, dans la mesure où la réforme des retraites de 2012 a été calculée avec un taux de croissance de 2,5 % du nombre de salariés, soit 115 000 salariés en 2050 ?
C'est évident, le télétravail contribuera à soutenir le taux de croissance des heures travaillées, puisque les entreprises pourront développer leur activité en limitant leurs besoins en surface de bureaux, et donc leurs frais locatifs. C'est également une des solutions pour éviter l'asphyxie des accès routiers et concilier croissance des salariés et fluidité du trafic automobile.

© Photo L'Obs'

REPONSE/ *« [Le télétravail] permettra le développement du chiffre d'affaires des entreprises, génèrera de nouvelles recettes pour l'Etat et pour les organismes sociaux. Il constitue aussi une réponse au coût de l'immobilier, pouvant freiner le développement économique. »* Stéphane Valeri. Conseiller pour les affaires sociales et la santé.

« Le refus du salarié d'accepter d'effectuer une partie de son activité sous forme de télétravail, ne constitue pas un motif valable de rupture de son contrat de travail »

Quels sont les principaux enjeux liés au télétravail pour Monaco ?
Le développement du télétravail constitue l'un des facteurs pouvant permettre à la principauté d'affirmer son rôle de pôle régional de développement économique, au plus grand bénéfice des territoires français limitrophes et voisins. Il constitue la meilleure réponse pour assurer le développement économique futur du pays, malgré l'exiguïté du territoire.

D'autres enjeux ?
Le télétravail permettra le développement du chiffre d'affaires des entreprises, génèrera de nouvelles recettes pour l'Etat et pour les organismes sociaux. Il constitue aussi une réponse appropriée au coût de l'immobilier, pouvant freiner le développement économique : autant d'éléments qui me font dire que le télétravail constitue bien un enjeu majeur pour le futur de la principauté.

_PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËL BRUN

Vols Nice-Monaco-Nice

Départ toutes les 15 min'
7 min' de vol

Vols VIP toutes destinations

Monaco Corse Suisse Europe Monde...
Nice Cannes St Tropez Courchevel...
Venise Milan Florence Olbia Porto Cervo Gênes Turin...

HELI AIR MONACO

+377 92 050 050

PORTRAIT

© Photo Collection J.-C. Maillot

ECONOMIE/ Pour le magazine *Fortune*, Ornella Barra est la 21ème femme d'affaires la plus puissante au monde. A 60 ans, cette Monégasque d'origine italienne a construit Alliance Boots avec son compagnon, Stefano Pessina. Un véritable empire spécialisé dans la distribution de produits pharmaceutiques et cosmétiques. Portrait.

Ornella Barra

Pharmacienne avant tout

Souriante, Ornella Barra demande si l'on souhaite un autre café. On acquiesce. Malgré un emploi du temps surchargé, cette femme d'affaire apparait détendue. Elle reçoit *L'Obs'* dans une salle de réunion, avec pour seul appui, son directeur de la communication. Et surtout, elle prend le temps de répondre à chacune de nos questions, avec précision. En prenant soin d'insister sur ce qui lui semble important. Plus d'une heure trente d'interview pour se raconter et revenir sur un parcours exceptionnel.

Chiavari

Née le 20 décembre 1953 à Chiavari, une ville italienne d'un peu plus de 27 000 habitants, dans la région de Ligurie, Ornella Barra a une enfance heureuse. Son père, Guido, est chef d'entreprise : il est dans l'immobilier. Sa mère, Caroline, travaille avec son père : *« Je suis née dans une famille d'entrepreneur. Les valeurs qu'ils m'ont données sont toujours la base de ce que je suis. »* Quant à son frère, Giuseppe, il vit toujours à Chiavari et a fait sa carrière dans l'immobilier. A 66 ans, il est aujourd'hui retraité.

Adolescente, Ornella Barra fait pas mal de sports. Notamment de l'équitation, du ski et du volley. Elle avoue aussi une vraie passion pour la nature. *« J'aime être à son contact. Se promener en cheval à la campagne, c'est un vrai plaisir. »* Après le lycée, elle intègre l'université de pharmacie de Gènes. A l'origine de cette décision, certains membres de sa famille qui sont médecins. *« Je n'ai pas voulu devenir chirurgien. Alors j'ai choisi la pharmacie. »*

« Perfectionniste »

Mais pas question de faire les choses à moitié. *« Tout ce que j'ai à faire, je le fais toujours au maximum. Du coup, pendant mes études, je n'étais que rarement satisfaite de mes résultats. Je suis perfectionniste, je ne suis jamais contente de moi. Je demande aussi beaucoup à mes collaborateurs. Parce que je veux que tout soit toujours parfait. »* Quand Ornella Barra organise un événement, elle vérifie elle-même à peu près tout : les grandes orientations, mais aussi les moindres détails.

1982

Fin des années 1970. La première expérience professionnelle se présente. Alors qu'elle n'a pas tout à fait fini sa thèse, Ornella Barra travaille dans une pharmacie à Chiavari. Au bout de quelques mois, le pharmacien lui confie la direction de son offi-

« Je suis perfectionniste, je ne suis jamais contente de moi. Je demande aussi beaucoup à mes collaborateurs. Parce que je veux que tout soit toujours parfait »

cine. Elle a 24 ans. Pendant près de deux ans et demi, elle reste à ce poste. *« Je me suis dit que si je faisais ce métier bien pour les autres, pourquoi ne pas le faire pour moi ? Du coup, j'ai racheté cette pharmacie. »* Là, elle commence à étudier le marché de la répartition des médicaments. Un marché qui concerne en fait des grossistes qui ont un rôle d'intermédiaires entre les pharmacies et les laboratoires pharmaceutiques. *« Je me suis rendu compte qu'il y avait beaucoup de choses à faire…*

ALPHEGA /Dans beaucoup de pays continentaux, comme en France, les chaînes de pharmacies sont interdites. Du coup, dans ces pays, Alliance Boots soutient Alphega Pharmacy, une chaine de pharmaciens indépendants.

Donc en 1982, j'ai ouvert Di Pharma, une entreprise italienne de distribution pharmaceutique. Et j'ai créé mon entreprise pour livrer les pharmacies de la région de Ligurie. »

Rachats

1985. L'envie de grandir est là. Pour s'imposer au niveau national, Ornella Barra décide de s'entourer. Des amis lui conseille de prendre contact avec Stefano Pessina. Né en 1941 à Pescara (Italie), cet homme d'affaires italien est séparé de Barbara, avec qui il a eu deux enfants. Il a suivi une formation d'ingénieur nucléaire à l'école polytechnique de Milan. Devenu expert en conseil pour les entreprises, ce passionné de voile fini par rejoindre l'affaire familiale, un grossiste spécialisé dans la distribution de produits pharmaceutiques. L'entreprise rencontre alors quelques difficultés. Cet expert en redressement d'entreprises la restructure et la fait grandir, notamment grâce à une stratégie de rachats en cascade.

Une logique partagée par Ornella Barra. En 1985, les deux entreprises s'allient. Résultat, Alleanza Farmaceutica, devenue plus tard Alleanza Salute Italia, s'impose comme numéro 1 des répartiteurs pharmaceutiques italiens. Elle en devient directrice générale puis présidente. La distribution des rôles est simple. *« Parce que nous sommes complètement différents. Stefano aime développer l'entreprise en trouvant des acquisitions intéressantes. Une fois que c'est fait, je dois créer une même culture pour que la fusion soit réussie. Mais aussi réorganiser, développer, identifier les innovations possibles… »* Et ça marche. Selon Forbes, la fortune personnelle de Stefano Pessina était évaluée à 6,4 milliards de dollars en 2013.

Ornella Barra a souhaité un maintien de la transparence sur les chiffres, imposée aux entreprises cotées en bourse

« Rôle »

Pendant que lui assure la croissance externe, elle prend en charge la croissance interne. Elle devient la compagne de Stefano pendant que ce couple poursuit son expansion dans le sud de l'Europe à coups de rachats, de partenariats et de fusions. *« Mon parcours de vie et mon parcours professionnel sont très liés. Avec Stefano, on partage les même valeurs. Après, il faut savoir différencier ces deux vies. Le soir, au dîner, on évite de parler du travail. »* Et quand il s'agit de parler *« business »*, tout est clair : *« Avec Stefano, on n'est évidemment pas d'accord sur tout. Mais il faut respecter la place et le rôle de chacun dans notre entreprise. »* Aujourd'hui, Stefano Pessina est directeur exécutif d'Alliance Boots, pendant qu'Ornella Barra est chef exécutif des ventes et des marques.

« Culture »

En France, ils se lancent en 1991 avec Alliance Santé à Chateauroux en rachetant le Comptoir des Pharmaciens du Centre (CPC). Le groupe italo-français devient alors le deuxième répartiteur en France et s'attaque ensuite à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce et au Maroc. Ornella Barra est alors administrateur du groupe international Alliance Santé : *« Ce qui est important, c'est de bien saisir la logique de chaque pays pour ensuite chercher à s'y adapter. Il faut comprendre et s'adapter à la culture des autres. Il faut avoir une vision ouverte sur le monde entier, sans aucune distinction. »* Voilà pourquoi les emballages sont différents et adaptés d'un pays

« Mon parcours de vie et mon parcours professionnel sont très liés. Avec Stefano, on partage les même valeurs. Après, il faut savoir différencier ces deux vies. Le soir, au dîner, on évite de parler du travail »

© Photo Boots

à l'autre. Même chose pour le design des pharmarcies. Tout est pensé dans le moindre détail. Une méthode qui permet à l'entreprise de se développer aussi en Hollande, en République Tchèque, en Norvège et en Turquie.

Unichem

Alliance Santé finit par fusionner avec le britannique Unichem en 1997. Une opération hautement stratégique, estimée à l'époque à seulement 8 millions de livres. En revanche, l'objectif visé est énorme : se lancer dans la distribution de détail, un marché très rentable. Car Unichem possède 500 pharmacies au Royaume-Uni. Il faut dire que dans beaucoup de pays continentaux, les chaînes de pharmacies sont interdites. Et puis, il y a la concurrence. Comme par exemple, le groupe allemand Celesio, l'un des leaders en Europe. Ornella Barra est nommée membre du conseil d'administration et directrice exécutive d'Alliance Unichem.

C'est aussi à cette époque que le groupe Alliance-Unichem entre à la bourse de Londres, le London Stock Exchange. Présent dans 12 pays, Alliance-Unichem devient l'un des leaders européens sur le marché de la distribution et possède un portefeuille de 1 200 pharmacies.

Boots

En 2006, la chaîne britannique Boots et Alliance-Unichem fusionnent. Boots dirige alors 1 600 pharmacies. Bien évidemment, les négociations sont hautement confidentielles. Il faut donc enchainer le travail quotidien en journée avec de discrètes réunions la nuit. Et espérer un dénouement favorable. *« C'était à 6h50 du matin, 10 minutes avant l'ouverture de la bourse »*, se souvient Ornella Barra. Avant d'ajouter *: « J'ai appris à beaucoup travailler, à avoir l'esprit de sacrifice. Il faut aussi savoir renoncer puisqu'il est impossible de tout avoir dans la vie. Ensuite, il faut assumer les conséquences des choix que l'on fait. »* Elle intègre le conseil d'administration et prend la direction des affaires commerciales et des ventes du nouveau groupe Alliance Boots.

OPA

Le 9 mars 2007, Alliance Boots décide de quitter la bourse. *« On n'avait pas de boule de cristal. On a eu un peu de chance. Car 6 mois après, c'était la crise. Mais il ne faut jamais attendre. Il faut être pro-actif, toujours trouver des solutions et anticiper. Car lorsque les choses arrivent, c'est trop tard. Et en plus, on n'a plus la lucidité nécessaire pour prendre les bonnes décisions. »* Une décision qui s'explique par la volonté de continuer à se développer avec la possibilité de pouvoir agir vite. Sans les contraintes des résultats boursiers trimestriels et sans la bureaucratie liée à la cotation. Alliance Boots est donc rachetée par Stefano Pessina avec le soutien du fonds américain KKR en juin 2007 pour 12,2 milliards de livres, dette incluse. Cette OPA est alors la plus grosse jamais réalisée.

Transparence

« Grandir ce n'est pas seulement augmenter le chiffre d'affaires. Cela signifie aussi augmenter le nombre de salariés et leur permettre d'évoluer chez nous. » Mais fait rare, Ornella Barra a souhaité un maintien de la transparence sur les chiffres, imposée aux entreprises cotées en bourse. *« Demain, si on revient en bourse, on n'aura pas à changer de logique. Tout est déjà organisé. »* Sensible aux questions liées à l'éthique, elle n'est pas dupe et sait

ENORME/

Une mégafusion pour créer un géant mondial

L'opération a été annoncée en juin 2012 et devrait être bouclée *« dans 1 an »*, selon Ornella Barra. Walgreens, numéro un américain de la distribution de médicaments, va acheter 45 % du britannique Alliance Boots pour 6,7 milliards de dollars, dont 4 milliards en cash et le reste par échange de titres. Un deal énorme prévu en deux temps et étalé sur 3 ans. Président exécutif et copropriétaire d'Alliance Boots, Stefano Pessina ne percevra que des actions. Mais à terme, il sera le premier actionnaire de cette nouvelle entité, puisqu'il possèdera près de 20 % du capital. Un groupe qui fera travailler 365 000 salariés et réalisera environ 120 milliards de dollars de chiffre d'affaires, avec 11 000 magasins dans 12 pays. Ce géant de la distribution pharmaceutique s'appuiera aussi sur 370 centres de répartition qui approvisionneront plus de 170 000 pharmacies, hôpitaux ou médecins dans 21 pays. Au Royaume-Uni, Alliance Boots possède la plus grande chaîne de pharmacies. En France, avec un chiffre d'affaires de 5 milliards, Alliance Boots se classe deuxième répartiteur, devancé par OCP. Numéro 4 en Chine, Alliance Boots est aussi installé en Thaïlande, en Turquie et en Egypte. Walgreens travaille seulement sur le marché de la distribution des médicaments aux Etats-Unis grâce à un réseau de plus de 8 000 pharmacies. Les synergies entre Walgreens et Alliance Boots sont estimées à 1 milliard de dollars : pendant que Walgreens peut enfin sortir des Etats-Unis, Alliance Boots pourra écouler ses marques Boots sur le marché américain. _R.B.

que moraliser la finance relève presque du vœu pieux : *« Il faut toujours savoir ce qu'il est possible de faire. Et ce qu'il serait bien de faire, mais que nous n'avons pas le pouvoir de faire. C'est vrai qu'il faudrait moraliser la finance. Mais il y a beaucoup de monde, beaucoup d'implications et c'est un très long chemin à accomplir. Ce n'est pas évident. Et ce n'est pas dans l'immédiat. Nous, on essaie d'être transparent à notre échelle. »*

Etats-Unis

En 2012-2013, Alliance Boots a réalisé un chiffre d'affaires de 22,4 milliards de livres (27 milliards d'euros) avec 108 000 salariés dans 25 pays. En ajoutant les entreprises seulement associées à Alliance Boots, on arrive à 120 000 employés. Si l'entreprise n'est plus cotée en bourse, elle est valorisée entre 16 et 17 milliards de dollars.

Mais le dossier sur lequel Stefano Pessina travaille depuis 2010 est énorme. Il s'agit d'un rapprochement avec le leader américain de la distribution de médicaments, Walgreens. Un géant qui a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 72,2 milliards de dollars pour un bénéfice net de 2,4 milliards de dollars. Créée en 1901, cette entreprise recherche des relais de croissance en Europe, alors qu'Alliance Boots veut devenir mondial.

Visibilité

Dans un an, lorsque la fusion sera effective (voir encadré), le nouveau groupe affichera un chiffre d'affaires prévisionnel entre 88 et 96 milliards de dollars avec 365 000 salariés, 11 000 magasins dans 12 pays et 370 centres de répartition qui desservent environ 170 000 pharmacies. Des arguments de poids pour lorgner ensuite vers les pays émergents. Dans la pratique, le PDG de Walgreens, Gregory Wasson siègera au conseil d'Alliance Boots pendant que le président et fondateur d'Alliance Boots, Stefano Pessina, sera administrateur de Walgreens.

A son échelle, la 21ème place décrochée par Ornella Barra au classement du magazine américain *Fortune* de février 2014 apporte un plus dans le cadre de cette transaction : *« J'ai été contente pour la reconnaissance de l'entreprise et de tous les salariés. Alors que l'on négocie pour fusionner avec le groupe américain Walgreens, cette reconnaissance est positive. Jamais je n'aurais imaginé en arriver là lorsque je me suis lancée, en 1985. »* En effet, ce classement a contribué à doper la visibilité d'Alliance Boots aux Etats-Unis.

En 2012-2013, Alliance Boots a réalisé un chiffre d'affaires de 22,4 milliards de livres (27 milliards d'euros) avec 108 000 salariés dans 25 pays

Sceptiques

« Je suis l'ambassadeur des produits Boots dans le monde. J'adore cette marque. Or, vous ne pouvez pas vraiment être une grande entreprise si vos produits ne sont pas vendus aux Etats-Unis qui représentent tout de même 45 % de l'économie mondiale. Il faut en tenir compte. » Pour développer Boots en Amérique, Ornella Barra se lance à New York en 2008 avec une start-up et 8 salariés. Au départ, les observateurs sont sceptiques. *« Il ne faut pas être têtue. Il faut savoir écouter les autres. Mais lorsque je suis sûre de moi, j'avance. »* Assez vite, Boots est distribué dans de grandes enseignes, comme Target par exemple. A partir de 2009, la marque est distribuée dans 1 700 magasins. Trois ans et demi après, cette start-up réalise un peu plus de 100 millions de dollars

© Photo Boots

© Photo Boots

© Photo Boots

de chiffre d'affaires et affiche une croissance des ventes de 30 % par an.

Monaco

Et puis, dans la trajectoire d'Ornella Barra, il y a la principauté. Un élément qu'elle juge central dans la construction de son parcours. 219 kilomètres séparent Chiavari de Monaco. Soit environ 2h30 de route. Au fil du temps, Ornella Barra et Stefano Pessina ouvrent un bureau à Gènes et à Nice. *« Monaco, c'est au milieu. C'est agréable, il y a le soleil... »* En 1992, le couple s'installe donc en principauté. Il y a deux ans, ils sont devenus monégasques. Du coup, elle suit la vie politique locale. *« Mais je n'y participerai pas. »*

En revanche, toutes les grandes conventions organisées par Alliance Boots se déroulent majoritairement en principauté. Par exemple, en novembre 2013, Alphega Pharmacy a réuni au Grimaldi Forum plus d'un millier de pharmaciens venus d'Europe et des Etats-Unis. Au total, plus d'une vingtaine de grands événements *« business »* ont été organisés ces dernières années à Monaco. Et ça continue. Les 15 et 16 avril, tous les managers du groupe seront réunis. Une trentaine de pays devraient être représentés.

En 1992, le couple Pessina-Barra s'installe en principauté. Il y a deux ans, ils sont devenus monégasques. Du coup, elle suit la vie politique locale. « Mais je n'y participerai pas »

« Monde »

Une certitude, Ornella Barra est une citoyenne du monde. Née en Italie, le siège de son entreprise est à Zug (Suisse). Elle vit à Monaco, parle quatre langues, passe son temps dans des hôtels, des avions, des gares... *« Je travaille toujours avec mon Blackberry, mon ordinateur portable, mon iPad... Je travaille partout. En voiture, en avion, à l'aéroport... Mon bureau, c'est le monde. »* Londres, Nottingham, New York, Barcelone, Paris, Francfort... *« Mais la maison, c'est Monaco. Chaque fois que c'est possible, je reviens ici. Notamment les week-ends, à Noël et pour les vacances. »*

EORTC

Elle pourrait en profiter. Sortir beaucoup. Etre vue partout. Mais non. Ornella Barra le répète : elle n'aime pas beaucoup les mondanités. *« Je n'aime pas vraiment les fêtes. En revanche, j'aime m'impliquer lorsqu'il s'agit de donner aux autres. »* Notamment avec le prix Monte-Carlo *« femme de l'année »* et des opérations de charité. Si possible, de manière discrète. *« C'est dans mon caractère. »* Pour elle, *« les mondanités doivent servir à aider les autres. Quand c'est le cas, je participe. »* On peut citer par exemple l'European Organisation for Research and Treatment of Cancer (EORTC). Basée à Bruxelles, l'EORTC est impliquée dans la recherche contre le cancer. Depuis septembre 2011, Alliance Boots a mis en place un partenariat avec l'EORTC. Objectif : recueillir 5 millions d'euros en 5 ans pour créer et financer une *« biobank »* pour lutter contre le cancer colorectal.

Professeur

Plutôt que le sport qu'elle avoue avoir un peu abandonné, Ornella Barra consacre une partie de son temps à la découverte de la nature. Mais aussi à l'art. Elle est également professeur honoraire de pharmacie à l'université de Nottingham, en Angleterre. *« Je suis aussi membre de la direction de l'université de Nottingham en Malaisie. Donner des cours à ces jeunes qui viennent de pays très différents, c'est fantastique. Parce que j'apprends tout le temps. Ils sont l'avenir. Alors j'essaie de comprendre ce qu'ils sont*

et leur approche de la vie. C'est l'un des moteurs qui me pousse à changer, à évoluer. » Ses cours traitent des *« différents aspects de la mondialisation de l'industrie pharmaceutique et des responsabilités sociales de l'entreprise. »* En collaboration avec Nottingham, Ornella Barra a créé en 2008 le premier cour de pharmacie en anglais à l'université de Tor Vergata, à Rome. Parce que pour elle, les langues, c'est fondamental. D'ailleurs, elle regrette de n'en parler *« que »* quatre : *« Au départ, le gouvernement italien et Bruxelles ne comprenaient pas vraiment ce que je souhaitais faire. Aujourd'hui, des centaines de personnes du monde entier viennent se former. Des Chinois, des Russes, des Italiens, des Anglais… Je suis ravie. »*

Elle pourrait en profiter. Sortir beaucoup. Etre vue partout. Mais non. Ornella Barra le répète : elle n'aime pas beaucoup les mondanités

Botanic

Au-delà des gens, il y a la planète. Ornella Barra insiste. Il faut aussi penser l'écologie. Alors, comme un certain nombre d'entreprises, Alliance Boots cherche à réduire ses émissions de CO_2 générées par ses activités. En 2010-2011, une baisse de 4,431 tonnes a été enregistrée. Il est aussi question de développement durable. Notamment avec sa ligne Botanic, imaginée en collaboration avec les jardins botaniques royaux de Kew à Londres. Quand c'est possible, ces produits utilisent des ingrédients issus de plantes plutôt que des ingrédients minéraux. *« Une grande entreprise ne peut pas être insensible au monde et aux personnes qui l'entourent. Il y a un devoir à aider, à faire quelque chose. »*

« Calme »

Dynamique, toujours en mouvement, Ornella Barra avoue *« faire constamment deux ou trois choses en même temps »* et *« réfléchir en permanence. »* Mais lorsqu'il faut prendre une décision importante, elle reste toujours *« calme et froide. »* Pas question de céder à la panique. Le reste du temps, elle se décrit comme quelqu'un de *« très sensible »* et de *« pas égoïste du tout. »* Sa réussite, c'est aussi celle d'une femme dans un milieu des affaires très masculin. Depuis 2010, elle est présente dans le palmarès annuel du magazine *Fortune* des *« 50 femmes les plus puissantes dans le monde des affaires au niveau international. »* En avril 2013, Ornella Barra a été nommée membre du conseil d'administration du groupe Generali. Face au sexisme et parfois au machisme (voir notre dossier complet publié dans *L'Obs*'

CRISE/

« Les gouvernements doivent prendre des mesures très fortes »

Selon Ornella Barra, le secteur de la santé a été le secteur le moins touché par la crise : *« Parce que les gens donnent la priorité à la santé pour leurs dépenses. Il faudra encore plusieurs années avant de sortir de cette crise. Car il y a encore beaucoup de gouvernements qui n'ont pas pris de vraies mesures pour aider les entreprises à se développer. »* En octobre 2013, le 7ème baromètre d'Europe Assistance a révélé que, faute d'argent, 33 % des français renoncent à se soigner. Une hausse de 6 % par rapport à 2012. Seule la Pologne avec 39 % devance la France. Ailleurs, 24 % des Allemands, 20 % des Italiens et 4 % des Britanniques, ne se soignent pas. Aux Etats-Unis, le pourcentage est de 28 %. *« Je ne sais pas si ces chiffres sont justes. Mais cela démontre que les gouvernements doivent avoir le courage de prendre des mesures très fortes. »* _R.B.

INTERNET, GRANDE DISTRIBUTION/

« Défendre la santé n'est pas dans l'ADN des supermarchés »

Faut-il accepter la vente de médicaments sur internet et dans la grande distribution ? *« Les médicaments doivent être vendus par des pharmaciens. Parce qu'il est essentiel d'avoir le conseil d'un spécialiste. Sur internet, on peut vendre des cosmétiques ou de la parapharmacie. Bref, tous les produits qui sont à côté de la santé »*, soutient Ornella Barra. En tant qu'ambassadeur du réseau européen de pharmaciens indépendants Alphega Pharmacy, elle estime que *« défendre la santé n'est pas dans l'ADN des supermarchés. Mais plutôt de vendre des produits avec une approche commerciale. Après, si un supermarché s'appuie sur des pharmaciens qualifiés et respecte des règles claires, pourquoi pas ? Je reste ouverte. »* _R.B.

n° 128), la 21ème femme d'affaire la plus puissante au monde estime qu'il faut tout simplement « *accepter le plaisir d'être une femme. Et ne pas avoir de frustration. Inutile de se comparer aux managers masculins. Ensuite, il faut travailler avec l'esprit d'une femme. Parce qu'une femme a plus de sensibilité et possède parfois un 6ème sens.* » Même si, au départ, rien n'est facile : « *Quand on est jeune et que l'on est une femme, au début de sa carrière, on doit faire plus. Avant de parler, j'ai besoin d'être sûre à 100 % de ce que je vais dire. Et je dois aussi être sûre que je pourrai ensuite respecter ce que j'ai dit. En agissant ainsi, les autres vous respectent.* »

Marques

Passionnée par la pharmacie, elle s'implique aussi depuis une dizaine d'années sur le développement d'un certain nombre de marques dans le monde entier. Notamment la marque Boots aux Etats-Unis et en Thaïlande. Mais aussi Almus pour les médicaments génériques, Alvita pour la parapharmacie ou Alliance Healthcare pour la répartition des médicaments...

Ornella Barra s'implique aussi dans l'European Pharmacists Forum (EPF), qu'elle a créé en 1989. Ce Forum Européen des Pharmaciens a pour objectif d'échanger et de faire progresser la cause de la pharmacie. Et puis, il y a aussi le réseau de pharmaciens indépendants Alphega Pharmacy, avec 6 300 pharmacies dans 8 pays européens : France, Italie, Espagne, Russie, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne et République Tchèque.

« Relatif »

Reste à comprendre ce qui la motive encore aujourd'hui. « *Le moteur, c'est la passion avec laquelle je travaille. La volonté et la détermination de créer quelque chose qui restera dans le temps. La responsabilité vis-à-vis des salariés.* » Mais aussi relever les « *challenges* » et évoluer. Voir tout ce qu'il reste à faire. « *Il est très, très rare que je dise être fatiguée. Quand j'ai une journée chargée, j'ajoute encore du travail parce que j'ai la sensation de pouvoir faire encore plus. Parce que je fais tout ça avec plaisir. Or, quand on fait les choses avec plaisir, on n'est pas fatigué.* » Depuis ses débuts dans les années 1980, un coup d'œil dans le rétroviseur pourrait donner le vertige par rapport au chemin accompli. Elle le jure : jamais elle n'aurait pensé être parmi les femmes d'affaires les plus puissantes du monde 30 ans plus tard. « *Dans la vie, tout est relatif. Oui, j'ai fait un certain nombre de choses. Mais comparé à d'autres... Tant que j'ai la santé, je peux encore faire beaucoup.* » On la croit volontiers.

_RAPHAËL BRUN

© Photo Boots

Ornella Barra est une citoyenne du monde. Née en Italie, le siège de son entreprise est à Zug (Suisse). Elle vit à Monaco, parle quatre langues, passe son temps dans des hôtels, des avions…

ASSOCIATION/ Présidée par Josiane Taddeï, l'association Jusqu'au terme accompagner la vie (JATALV) créée à Monaco en 1999 accompagne les personnes en fin de vie.

« C'est le "mal mourir" qui fait peur »

Josiane Taddeï (présidente). © Photo DR

« On a tous en commun la peur de souffrir, d'être abandonné, d'être seul. Peur de l'acharnement thérapeutique. De ne pas pouvoir donner son avis, d'être un poids pour son entourage, de perdre sa dignité. C'est le *« mal mourir »* qui fait peur. » En ces quelques mots, Véronique Cholet, cadre de santé de l'unité mobile de soins palliatifs et supportifs (UMSPS) du Centre hospitalier princesse Grace (CHPG) a résumé toutes les difficultés qui entourent les malades en fin de vie et leurs droits. Un sujet difficile, y compris à Monaco.

Fin

Alors que la France s'est dotée en 2005 de la loi Leonetti, comment se passe la prise en charge de la fin de vie à Monaco ? En principauté, la question de l'euthanasie ne se pose pas. *« On se refuse à provoquer la mort »*, explique clairement le docteur Bernard Ghiglione, médecin à l'UMSPS. Impossible également de formuler, comme en France, des directives anticipées. Celles-ci permettent de préciser ses souhaits quant à sa fin de vie. La prise en charge de ces patients est donc entre les mains d'une équipe mobile de soins palliatifs créée en 2001 au CHPG. Elle intervient à l'hôpital, mais aussi en maison de retraite ou bien à domicile, à la demande des médecins référents.

« Mirage »

« Notre travail quotidien, c'est une prise en charge globale du patient. D'abord physique : nous traitons les symptômes et la douleur. Mais aussi psychologique. Sans oublier le bien-être social du patient », ajoute Ghiglione. Le conseil de l'ordre des médecins de Monaco prévoit aussi quelques règles déontologiques : ne pas faire d'acharnement thérapeutique, arrêter les traitements inutiles et introduire la collégialité dans les décisions médicales. *« Dans la majorité des cas, les soins palliatifs qui englobent la solidarité, la technicité médicale, les soins infirmiers, la prise en charge psychologique et la chaleur humaine permettent d'éviter ce faux mirage de liberté que peut représenter le droit à l'euthanasie »*, ajoute ce médecin. Le corps médical craint notamment qu'ouvrir le droit à l'euthanasie soit une sorte de boîte de Pandore, comme en Belgique.

« Dérives »

« Ce pays a légalisé l'euthanasie il y a une dizaine d'années. Il vient de légaliser l'euthanasie pour les mineurs. Et ce pays y réfléchit aussi pour des patients qui souffrent de polypathologies cardiaques, respiratoires… Des pathologies certes très handicapantes, mais dont aucune ne pourrait être mortelle isolément. Ce n'est plus sur le « potentiellement mortel » que l'on fonderait la décision d'euthanasie, mais sur la qualité de vie », estime Ghiglione, qui n'hésite pas à parler de *« dérives. »* Pour venir en aide à ces malades, la vingtaine de bénévoles de l'association JATALV œuvre au quotidien. Ils proposent un accueil et une écoute pour les personnes en deuil sous forme de rencontre individuelle ou de groupes de parole. Mais aussi un accompagnement des personnes atteintes d'une maladie grave et/ou en fin de vie. Quel que soit leur âge et l'endroit où elles se trouvent. Etablissements de soins, domicile ou encore maison de retraite.

_SABRINA BONARRIGO

« On se refuse à provoquer la mort »

LEVEZ LE DOUTE
FAITES LE TEST

www.fightaidsmonaco.com

Le dépistage est une simple prise de sang.
Il peut être réalisé dans un Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit
ou dans un laboratoire sur prescription médicale. **Parlez-en avec votre médecin**
C.D.A.G Monaco : +377 97 98 84 12

fightaidsmonaco

scannez avec
votre smartphone

CONSO/ En 2013, les ventes de véhicules électriques et hybrides ont progressé : elles pèsent désormais 3,1 % du marché global des véhicules particuliers en France. La sélection de *L'Obs*' et l'analyse d'Isabelle Rivière, présidente de l'association AVEM

QUEL VÉHICULE PROPRE POUR 2014 ?

HYBRIDE
> TOYOTA AURIS

Sortie en 2013, la nouvelle Toyota Auris hybride (full hybride) possède un mode 100 % électrique. Elle est assez économe en carburant et émet peu de CO_2. Cette Toyota Auris hybride dispose de nombreux espaces de rangements et d'un coffre dont la capacité peut aller jusqu'à 1 200 litres. Avec ses 136 chevaux en puissance combiné, la motorisation reste solide. Le mode 100 % électrique dispose de deux options : le mode « éco », qui réduit les consommations et le mode « power », qui propose une meilleure réactivité, doublée d'une forte puissance. Sinon cette Toyota consomme 3,6 litres aux 100 km et émet 84 grammes de CO_2 par kilomètre. Rouler en combinant carburant classique et mode électrique permet de réaliser une économie de carburant.

Prix : à partir de 24 900 euros. **Aide de l'Etat :** jusqu'à 3 500 euros.
Disponible chez : Toyota Monaco.

© Photo Govecs

© Photo Toyota

DEUX-ROUES
> GOVECS GO S3.4

La marque allemande Govecs propose son premier scooter en 125 cm3 Son centre de gravité très bas offre une très grande maniabilité. Utile lorsqu'on roule dans Monaco. Le Govecs Go S3.4 atteint facilement les 70 km/h et peut monter jusqu'à un peu plus de 80 km/h. L'autonomie est annoncée par le constructeur à 70 km. Mais il semblerait que l'on soit plus proche de 45-50 km, selon l'utilisation. Pour une recharge totale, il faut compter entre 4 et 5 heures. Mais en seulement 2 heures, on peut espérer atteindre 80 % de charge. Sa capacité de charge est de 150 kg pour deux personnes maximum, et la batterie dispose d'une durée de vie de près de 50 000 km. De quoi voir venir.

Prix : 6 830 euros. **Aide de l'Etat :** 30 % du prix TTC (avec un plafonnement à 3 000 euros).
Disponible chez : Kymco SOS Motors Monaco.

PLIABLE
> VÉLO BEIXO COMPACT ELECTRA

Sorti en 2013, le vélo Compact Electra de chez Beixo, un constructeur hollandais, est un vélo pliable équipé d'un système électrique. L'assistance électrique est disponible sur 5 niveaux grâce au moteur situé sur la roue avant. Ce qui permet de choisir le niveau de puissance utilisé lors des trajets. Avec une autonomie de 40 à 60 km, il faut compter un minimum de 2 heures pour la recharge. A noter que contrairement à certains de ses concurrents, le Compact Electra peut aussi être utilisé sans assistance électrique. Une fois plié, un sac de transport est disponible en option pour faciliter le transport. Mais attention : ce vélo pèse tout de même près de 20 kg. Ce modèle est proposé en taille unique. Idéal pour les personnes entre 1m39 et 1m99.

Prix : 1 899 euros (+ 59 euros pour la housse de transport).
Aide de l'Etat : Non (seuls les véhicules immatriculés bénéficient d'une aide de l'Etat monégasque).
Disponible chez : Holland Bikes à Nice.

© Photo Beixo

4 QUESTIONS À...

Isabelle Rivière,

PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION POUR L'AVENIR DU VÉHICULE ELECTRIQUE MÉDITERRANÉEN (AVEM), BASÉE À CAGNES-SUR-MER.

Le marché du véhicule propre décolle enfin ?
Il y a eu un véritable décollage en 2013 pour le marché français. Les immatriculations d'hybride ont augmenté de 40 % avec 45 000 unités vendues, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2012. Pour les véhicules zéro émission, l'augmentation est de 50 %. L'arrivée sur le marché de nombreux modèles explique cela. Mais aussi les primes de l'Etat : jusqu'à 6 300 euros en France et jusqu'à 9 000 euros à Monaco.

Les prix ont baissé depuis les débuts de l'électrique et de l'hybride ?
Oui. Fin 2011, la nouvelle vague de voitures électriques (VE) et hybrides est arrivée. Avant, les prix tournaient autour de 30 000 euros et ça ne marchait pas du tout. Il y a deux ans, on a vraiment compris que la barrière à l'acte d'achat était le prix. Du coup, tous les constructeurs ont fait des efforts. Résultat, aujourd'hui le modèle qui se vend le plus en France, c'est la Renault Zoé avec 5 500 immatriculations en 2013. Ce qui représente 60 % de part de marché du VE. A Monaco la Twizy marche très bien. En principauté, il y a 875 véhicules propres : 450 VE et 425 hybrides.

L'attachement aux moteurs à essence est encore un frein ?
Je ne pense pas que les gens soient si attachés que ça aux moteurs à essence. Aujourd'hui, on a compris qu'on allait dans le mur avec l'énergie fossile et qu'il faut donc changer de comportement. La seule chose qui freine les gens aujourd'hui, c'est le prix. Mais aussi l'autonomie pour les longs trajets. Les constructeurs travaillent sur cette question. Notamment BMW qui propose un prolongateur d'autonomie. Nissan a lancé des partenariats avec Hertz ou la SNCF. La pédagogie sur ce sujet est aussi très importante. Et Monaco est très en avance là-dessus.

les véhicules écolo, c'est vraiment l'avenir ?
L'électro-mobilité représente l'avenir. 2014 sera l'année de déploiement de bornes publiques. Parce qu'on se rend compte aujourd'hui qu'à l'horizon 2020, notre mobilité aura complètement évolué.

_PROPOS RECUEILLIS PAR ROMAIN CHARDAN

© Photo Smart

AUTONOME
> SMART FORTWO ELECTRIC DRIVE

Petite, puissante et autonome. C'est ce qui pourrait définir la Smart ForTwo Electric Drive. Lancée en 1998, la Smart avait été envisagée à l'origine comme un véhicule électrique. Principal atout de cette Smart commercialisée depuis le printemps 2012 : une autonomie proche des 100 km et une vitesse qui frôle les 125 km/h. Ce qui permet une conduite sportive si nécessaire. Attention : le temps de charge est par contre un peu long, puisqu'il faut compter entre 6 et 8 heures pour une recharge complète. Plus chère aussi que ses concurrentes, elle mise sur la qualité. Avec une finition soignée.
Prix : 24 350 euros (avec batterie). 19 550 euros sans batterie.
Aide de l'Etat : 30 % du prix TTC (avec un plafonnement à 9 000 euros).
Disponible chez : Smart SAMGF Monaco.

STAR
> RENAULT TWIZY 80

Modèle le plus vendu en principauté en 2013, le Twizy de chez Renault n'est ni une voiture, ni un scooter. Considéré comme un quadricycle, cet engin à moteur 100 % électrique a aussi été qualifié d'Objet Roulant Non Identifié (Orni) à sa sortie en mars 2012. Disponible dans une version sans permis et accessible dès 16 ans avec le Twizy 45 (bridé à 45 km/h), la version 80 nécessite un permis B et monte jusqu'à 80 km/h. Son look atypique et ses portes en élytres renforcent son identité. Monoplace, cette Renault est idéale pour les trajets urbains. Son autonomie, entre 50 et 70 km, convient parfaitement pour rouler dans Monaco. Surtout que la recharge complète est bouclée en 3h30. Côté équipement, c'est assez minimaliste, même s'il est possible de personnaliser la couleur de son siège.
Prix : à partir de 7 690 euros (hors location de batterie). Modèle Twizy 45 à partir de 6 990 euros, hors location de batterie.
Aide de l'Etat : 30 % du prix TTC (avec un plafonnement à 9 000 euros).
Disponible chez : concessionnaire Renault Nice Riquier.

© Photo Renault

TOYOTA YARIS HYBRIDE

OFFRE SPÉCIALE MONACO

13 750€ !!! (1)

TOYOTA

TOUJOURS MIEUX
TOUJOURS PLUS LOIN

ORIGINE FRANCE GARANTIE

BVCert. 6022376

CONDUISEZ DÈS AUJOURD'HUI LA VOITURE DE DEMAIN

Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO_2 (g/km) Yaris Hybride : de 3,5 à 3,7 et de 79 à 85 (A). Données homologuées CE.
(1) Offre pour une Yaris Hybride 100h Dynamic (peinture métallisée non incluse), Tarif au 03/03/2014, déduction faite de 3 500€ de Subvention du Gouvernement Princier pour les véhicules émettant moins de 110g de CO_2, immatriculés en Principauté de Monaco et de 1 650€ de remise exceptionnelle. Offre réservée aux particuliers jusqu'au **31/03/2014**, non cumulable avec d'autres offres en cours.
Modèle présenté : Yaris Hybrid 100h Style.

TOYOTA MONACO

23 Boulevard d'Italie - T +377 93 25 25 20 - www.toyota-monaco.com

© Photo NMNM / Sidney Guillemin

© Photo NMNM / Sidney Guillemin

© Photo NMNM / Sidney Guillemin

Look Artschwager !

CULTURE/ Jusqu'au 11 mai, la Villa Paloma accueille les œuvres de l'artiste américain contemporain Richard Artschwager. Plus de 135 sculptures, peintures, dessins, photos et affiches sont à découvrir.

Pendant plus de quarante ans, il a été tour à tour qualifié d'artiste pop, minimaliste ou conceptualiste. Il était à la fois peintre, photographe, sculpteur, et designer. Une chose est sûre. L'artiste américain Richard Artschwager né en 1923 à Washington a marqué pendant toutes ces décennies l'art contemporain. Un an après son décès à New York à l'âge de 89 ans, la Villa Paloma [1] a décidé de mettre en lumière plus de 135 œuvres de cet artiste inclassable. *« Si vous faites partie de « l'école de… » vous êtes mort. Votre seul moyen de ne pas couler, c'est d'être original »*, expliquait Artschwager.

Rétrospectif

Dans les sept salles du Nouveau Musée National de Monaco (NMNM), les visiteurs pourront découvrir dans un parcours rétrospectif des sculptures, des peintures, des dessins, des photos et des affiches. *« Présenter cette rétrospective au NMNM, après le Whitney Museum, le Hammer Museum et le Haus der Kunst, est aussi une formidable opportunité de placer Monaco dans le circuit des grandes institutions muséales internationales »*, souligne Marie-Claude Beaud, directrice du NMNM.

« Hystériques »

Pour comprendre le travail artistique et la personnalité peu banale d'Artschwager, allez jeter un œil attentif au biopic que lui a consacré Maryte Kavaliauska intitulé *Shut Up and Look* (2012) diffusé à plusieurs reprises au NMNM [2]. De nombreux galeristes et artistes témoignent dans ce film. *« C'était un non-conformiste. Un type qui ne résiste à rien. Il faisait les choses à sa manière »*, explique notamment l'ancien directeur du musée Solomon R. Guggenheim de New York, Richard Armstrong. *« Les artistes savaient qui il était, ainsi que les collectionneurs et les galeristes. Et pourtant, il ne faisait pas partie des « grands », comme Andy Warhol (1928-1987) ou Roy Lichtenstein (1923-1997) »*, explique Louise Neri, directrice de la galerie d'art contemporain Gagosian, pour qui les œuvres d'Artschwager avaient aussi un côté *« hystérique. »*

« Si vous faites partie de « l'école de… » vous êtes mort. Votre seul moyen de ne pas couler, c'est d'être original »

Photographe

Si ses œuvres sont atypiques, son parcours personnel fait de va-et-vient entre boulots classiques et créations artistiques l'est tout autant. Après des études de biologie et de chimie à Cornell University en 1941, il est envoyé au front combattre à l'automne 1944. Blessé, il est affecté à des fonctions administratives à Francfort, puis au contre-espionnage à Vienne. De

retour aux États-Unis en 1947, Artschwager reprend des études de physique. Une fois diplômé il s'installe à New York. Pas comme ingénieur, mais comme photographe.

Incendie

Après un passage dans l'atelier du peintre Amédée Ozenfant (1886-1966) à Paris en 1949, il abandonne l'art au début des années 1950 pour travailler comme tourneur, puis comme employé de banque. Ensuite, nouveau changement de cap. Ce menuisier passionné décide de dessiner et de fabriquer une ligne de meubles qu'il commercialise jusqu'en 1958. Année où un incendie détruit totalement sa fabrique. Après cet incident, Artschwager reprend une nouvelle fois le chemin de l'art et dessine des chaises, des tables et des fenêtres avec divers matériaux, comme le bois ou le formica.

« Pop »

Un travail aux multiples influences, qualifié tantôt de « *pop* » par certains, tantôt de « *minimaliste* » ou de « *conceptualiste* » par d'autres. « *En 1962 il commence à peindre sur des panneaux de fibres de celotex, un matériau de construction bon marché, à la surface rugueuse, qui donne à ses peintures un effet de distance* », ajoute la commissaire de l'exposition, Jennifer Gross. Le résultat ? Des œuvres facilement identifiables, comme l'une de ses fameuses sculptures, *Table With Pink Tablecloth* (1964). Ou encore la *boule oui/non* qui répond à la question posée par celui qui la lance.

On peut encore voir les « blips » d'Artschwager dans de nombreux lieux publics aux États-Unis et en Europe. Et à Monaco aussi. Ils sont à rechercher dans 20 lieux

Blips !

L'autre phase marquante du travail d'Artschwager sont les BLPS (prononcez « *blips* ») qu'il lance dans les années 1970. Le concept ? Il s'agit de signes noirs à la forme arrondie, déclinés en peinture, autocollant ou panneaux (voir photo Exclamation Point) qu'il diffuse partout. Aussi bien dans les musées, qu'en milieu urbain, notamment dans le métro ou les façades. Objectif : orienter le regard et attirer l'attention du spectateur sur des lieux et des choses qui pourraient passer inaperçus. On peut encore voir les « *blips* » d'Artschwager dans de nombreux lieux publics aux États-Unis et en Europe. Et à Monaco aussi. Ils sont à rechercher dans 20 lieux, dont l'office du tourisme. Mais aussi les établissements de la Société des bains de mer (SBM), comme le casino, l'hôtel de Paris, la Rascasse, le Monte-Carlo Beach, la salle des Etoiles, ou encore le Buddha-Bar. Le conseil national a aussi son BLPS ! (3).

_SABRINA BONARRIGO

(1) Cette exposition est organisée par le Whitney Museum American Art, New York en association avec la Yale University Art Gallery, New Haven.

(2) Les dimanches 6 avril et 4 mai à 15 heures, le film *Shut up and Look* de Maryte Kavaliauska sera projeté dans son intégralité et en anglais dans la salle de projection de la Villa Paloma.

(3) Si vous remarquez des BLPS en principauté, vous pouvez partager vos photos sur Instagram ou sur Twitter avec le hashtag #BLPMC ou à l'adresse mail blpmc@nmnm.mc. A gagner : une série de lots. Le NMNM organisera un tirage au sort le 1er octobre pour départager les participants. Vous avez jusqu'au 30 septembre pour les retrouver.

Infos pratiques : Entrée : 6 euros (gratuit pour les moins de 26 ans), entrée gratuite le premier dimanche du mois. Renseignements : 98984860. + d'infos sur www.nmnm.mc.

DVD BLU-RAY

Cultures multiples

L'INTÉGRALE
Jacques Tati

Première. Pour la première fois, toute la filmographie de Jacques Tati (1907-1982) est réunie dans un coffret. *L'Obs'* recommande de miser sur l'édition blu-ray pour profiter de versions enfin restaurées en HD. Ce coffret contient les 6 longs métrages de Tati, un livret de 52 pages et 7 courts métrages. Le burlesque de Tati confronté à l'angoisse d'un monde qui change, happé par la modernité : c'est le thème transversal de son œuvre à redécouvrir avec ce joli coffret.
***Jacques Tati - L'Intégrale*, 7 blu-rays, 6 films : *Jour de Fête* (1949), *Les Vacances de Monsieur Hulot* (1953), *Mon Oncle* (1958), *Playtime* (1967), *Trafic* (1971), *Parade* (1974), Courts-métrages et un DVD bonus, 69,99 euros (coffret DVD), 89,99 euros (coffret blu-rays).**

LE SECRET DERRIÈRE LA PORTE
de Fritz Lang

Psychanalytique. Le réalisateur de *Métropolis* (1927), Fritz Lang (1890-1976), a signé 22 films aux Etats-Unis entre 1936 à 1956. Dont *Le Secret Derrière La Porte* en 1948. Lorsque la riche Célia Barrett épouse à Mexico Mark Lamphere, elle ne sait pas encore qu'elle s'est engagée avec un homme plein de mystères. Libre adaptation du conte de *Barbe Bleue* (1697) de Charles Perrault, *Le Secret Derrière La Porte* s'inscrit dans la veine du film noir psychanalytique, très en vogue aux Etats-Unis de 1945 à 1949. La restauration de ce film permet de profiter d'une très belle esthétique expressionniste.
***Le Secret Derrière La Porte* de Fritz Lang avec Michael Redgrave, Joan Bennett, Barbara O'Neil (USA, 1h39, 1948), 20,06 euros (DVD), 20,06 euros (blu-ray).**

HEIMAT : CHRONIQUE D'UN RÊVE, L'EXODE
d'Edgar Reitz

Prologue. On doit au réalisateur allemand Edgar Reitz une trilogie de 55 heures qui raconte la vie d'une famille de paysans rhénans de 1919 à 1982. Une fresque monumentale diffusée au cinéma et à la télévision. Après *Heimat 1* en 1984 (1919-1982), *Heimat 2* en 1992 (1960-1970) et *Heimat 3* en 2004 (1989-2000), Reitz propose un prologue de 3h51 minutes sur la période 1842-1844. L'action se déroule dans le village imaginaire de Schabbach, où des paysans essaient de survivre en pleine Prusse rhénane. Seul regret : l'absence de sortie blu-ray pour un film qui offre une magnifique photographie en noir et blanc. Les presque 4 heures de ce diptyque sont un véritable régal.
Heimat*: Chronique d'un Rêve, L'Exode* d'Edgar Reitz (ALL, 3h51, 2013), 19,90 euros (DVD uniquement).

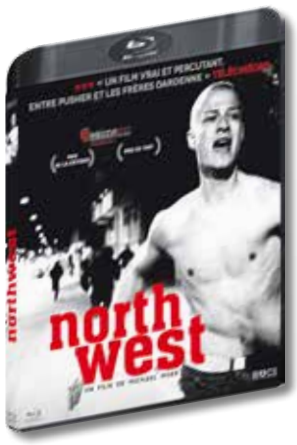

NORTHWEST
de Michael Noer

Copenhague. Dans le quartier pauvre de Nordvest à Copenhague, on suit l'itinéraire de Casper, un jeune cambrioleur de 18 ans, confronté à la violence et à la pègre. Ce thriller danois est un vrai film noir, intense, réaliste et nerveux. Difficile de ne pas penser à la magnifique trilogie *Pusher* (1996, 2004, 2005) de Nicolas Winding Refn, un autre réalisateur danois. Après *R* (2010), un film de prison très réussi réalisé avec Tobias Lindholm, Michael Noer a choisi les frères Dyekjaer Giese. Pour ses débuts devant la caméra, Gustav Dyekjaer Giese impressionne.
***Northwest* de Michael Noer, avec Gustav Dyekjaer Giese, Oscar Dyekjaer Giese, Roland Møller (DAN, 1h31, 2013), 19,99 euros (DVD), 24,99 euros (blu-ray).**

LIVRES BD

Par Raphaël Brun

GUIDE DE SURVIE EN MILIEU HOSTILE

de Shane Kuhn

Stagiaire. *« Bienvenue dans le monde des ressources inhumaines ! »* Pour flinguer en toute discrétion, John Lago multiplie les stages en entreprise. Mais à chaque meurtre qu'il commet, sa part d'humanité grandit. D'ailleurs, comme il a du temps libre, il en profite pour écrire un Guide de survie à l'intention des jeunes stagiaires. Ça peut toujours servir. Producteur, metteur en scène et écrivain, Shane Kuhn parvient à rendre presque sympathique ce tueur pas tout à fait comme les autres. Son humour très détaché rappelle *American Psycho* (1991) de Bret Easton Ellis.

Guide de Survie en Milieu Hostile **de Shane Kuhn, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Karine Lalechère (Sonatine), 314 pages, 21 euros (sortie le 20 mars).**

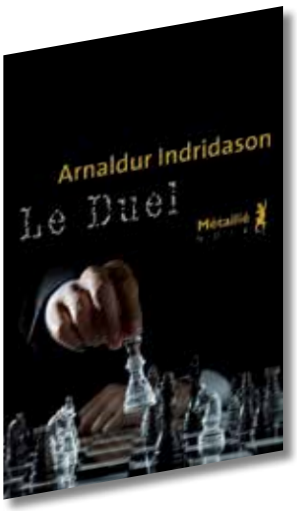

LE DUEL

d'Arnaldur Indriðason

Reykjavík. Les échecs et la guerre froide. Dans *Le Duel*, l'Islandais Arnaldur Indriðason plonge l'inspectrice Marion Briem au cœur de l'été 1972, en pleine guerre froide. C'est à Reykjavík que se déroule le tournoi d'échecs entre l'Américain Bobby Fischer et le Russe Boris Spassky. La ville est remplie d'espions. Un adolescent est assassiné devant un cinéma. Quel est le lien avec l'agitation qui règne en ville ? Après *Étranges Rivages* (2013), Indriðason s'intéresse à Marion Briem et à ses zones d'ombre. Celle qui deviendra le mentor du commissaire Erlendur Sveinsson est aussi rongée par la souffrance et le malheur.

Le Duel **d'Arnaldur Indriðason (Métailié), traduit de l'islandais par Eric Boury, 320 pages, 19,50 euros.**

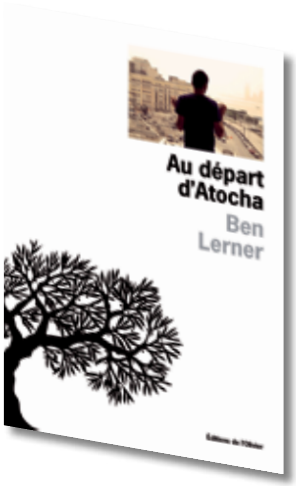

AU DÉPART D'ATOCHA

de Ben Lerner

Mythomane. Adam Gordon essaie d'écrire. Ce jeune poète américain est en résidence d'écriture à Madrid. Mais rien ne lui vient. Bipolaire, il erre et s'invente une vie qu'il n'a pas. Lorsqu'un attentat dévaste la gare d'Atocha le 11 mars 2004, le monde d'Adam Gordon vacille. Pour son premier roman, Ben Lerner, 34 ans, manie l'humour et le cynisme avec une grande habileté. Le sentiment d'imposture de son personnage est si vertigineux que toute son existence fini par ne faire qu'un avec un immense simulacre. Un mythomane qui dit : *« J'étais un menteur compulsif, bipolaire et violent. J'étais un Américain, un vrai. »*

Au départ d'Atocha **de Ben Lerner (Editions de l'Olivier), traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jakuta Alikavazovic, 208 pages, 21 euros.**

LA CICATRICE

de Gilles Rochier

Certitudes. En 2012, *Gilles Rochier* a reçu le prix « révélation » du festival d'Angoulême pour *TMLP, Ta Mère La Pute*. Après cette chronique adolescente dans une cité de la banlieue parisienne, Gilles Rochier est de retour. Denis et Sophie forment un couple de parisiens trentenaires sans histoire. Leur vie est très ordonnée, ils ont des projets. Mais le jour où Denis découvre une cicatrice sous son bras sans en comprendre l'origine, il se lance dans une longue et obsessionnelle introspection. Une introspection qui va faire tomber toutes les certitudes de sa petite vie bien rangée.
Loin de la banlieue, Gilles Rochier signe une superbe BD, sensible et juste.

La Cicatrice **de Gilles Rochier (6 Pieds Sous Terre), pages : NC, 15 euros.**

Cultures multiples

BD

LES FILLES N'ONT PAS DE BANANE

de Copi

Absurde. Raúl Natalio Roque Damonte Botana (1939-1987), plus connu sous le nom de Copi, a été dessinateur, romancier, nouvelliste, danseur, homme de théâtre. *Les Filles n'ont pas de Banane* est un premier volume qui regroupe ce que Copi a dessiné pour *Charlie Hebdo*, *Hara-Kiri* ou *Le Nouvel Observateur*. Un vrai régal d'absurde, de non sens, de provocation et d'anticonformisme. Cet artiste argentin et activiste gay a publié en 1975 *Et moi, pourquoi j'ai pas une banane ?* une œuvre dénonçant le sexisme et le racisme. Et qui a donc inspiré le titre de cette jolie anthologie publiée aux Editions de l'Olivier.

Les Filles n'ont pas de Banane **de Copi (Editions de l'Olivier, collection Olivius), 272 pages, 21,50 euros.**

CD

STEP INTO THE UNKNOWN (EP)

Pause

Berlin. Le label grenoblois Carton Pâte Records nous gâte. Avec *Step Into The Unknown* le producteur et DJ d'origine belge Pause sort un joli EP avec quatre titres très efficaces. Son lourd, rythme martial : aucun doute, Pause porte mal son nom. Parce qu'à l'écoute de sa musique, impossible de faire pause. C'est vers le dance floor que l'on a envie de courir. Sur *Miles To Go*, l'ambiance oscille entre le calme et la tempête (glaciale). Le son de Berlin n'est jamais bien loin, avec un rythme très techno qui parcourt de bout en bout ce premier EP très réussi.

Step Into The Unknown, **Pause (Carton Pâte Records), 2,99 euros (sur iTunes).**

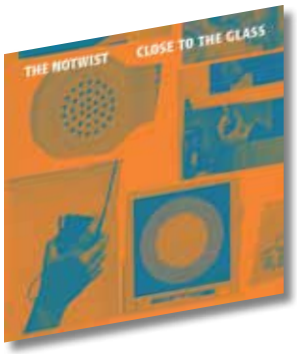

CLOSE TO THE GLASS

The Notwist

Assemblage. Enfin. Les Allemands de Notwist offrent un successeur à *The Devil, You + Me* (2008). Depuis leurs débuts en 1989, le leader Markus Acher et ses quatre musiciens, jouent entre pop et expérimentation. Difficile de définir avec précision *Close To The Glass*. Car c'est un album à la fois beau et élégant. Mais c'est aussi un formidable assemblage de sons et d'atmosphères d'un morceau à un autre, ou même parfois dans le même morceau. L'architecture complexe et intelligente de ce disque permet aux 12 titres d'alterner entre guitares et électronique avec une étonnante facilité. Un album sensible et mélancolique à ne pas rater.

Close To The Glass, **Notwist (City Slang/Pias), 14,99 euros.**

IN ROSES

Gem Club

Minimal. Christopher Barnes et Kristen Drymala ont lancé *Gem Club* en 2009. Après le très apprécié *Breakers* (2011), voici *In Roses*. Au menu piano et violons. Et la voix absolument incroyable de Christopher Barnes fait le reste, avec celle de Ieva Berberian en renfort. Toute en subtilité, en douceur et en fragilité, la musique de *Gem Club* reste minimale, mais toujours emplie d'émotions. Le sublime et rêveur *Braid* rappelle Agnes Obel. L'ouverture avec l'instrumental *[Nowhere]* laisse la place à 10 autres titres d'une beauté rare. Crépusculaire, sombre et délicat, *In Roses* offre 51 minutes précieuses.

In Roses, **Gem Club (Hardly Art Records), 10 euros.**

UN VERRE AU MARCHÉ APRÈS LE BOULOT ?

media@events © Fotolia

En famille, entre amis ou collègues, à partir du 18 mars, le Marché de la Condamine vous accueille en début de soirée pour un moment de détente convivial.

HALLE GOURMANDE
18H00/21H30
DU MARDI AU DIMANCHE

Marché de la Condamine

www.mairie.mc

Mairie de Monaco
› ma ville au quotidien

À L'AFFICHE CE MOIS-CI

© Photo DR

Wilde, le poète dandy

Oscar Wilde (1854-1900) a marqué son temps par son esprit dénonciateur et son humour ravageur. C'est pourquoi, sans doute, Philippe Honoré a décidé de redonner vie à l'écrivain avec L'importance d'être Wilde. Esprit libre et provocateur, ce dandy n'a cessé de dénoncer les hypocrisies de la haute société victorienne particulièrement dans son unique roman, *Le Portrait de Dorian Gray* (1890). Entre scandales et succès, la pièce retrace l'ascension et la déchéance d'Oscar Wilde, criblé de dettes. Une vie tumultueuse mise en lumière par des extraits de ses pièces, de ses contes et du procès qui ruina sa vie. *« Les folies sont les seules choses qu'on ne regrette jamais »* disait Oscar Wilde.

A Monaco, le 27, 28 mars à 20 h 30, le 29 mars à 21h, le 30 mars à 16h30, au théâtre des Muses. Durée : 1h10. Tarifs : 28 euros. Renseignements : 93 98 10 93.

Théâtre

L'argent qui rend fou

Que feriez-vous si tous les jours des billets de banque apparaissaient chez vous ? C'est l'histoire de Bruno et Laurence, un couple banal, qui découvrent un soir de l'argent dans leur salon. Des billets qui affluent, jour après jour, toujours plus nombreux. Mais pourquoi ? Et d'où vient cet argent ? La comédie *Comme s'il en pleuvait de Bernard Murat et avec Pierre Arditi*, notamment vu dans *La vie est un roman* (1983) *d'Alain Resnais* ou *Le Hussard sur le toit* (1995) de Jean-Paul Rappeneau, nous le dira peut être. En attendant, suspense.

A Monaco, le 20 mars à 21h, au théâtre Princesse Grace. Durée : 1h30 sans entracte. Renseignements : 93 25 32 27.

Dans les coulisses de l'Histoire

Jean D'Ormesson revient sur les grandes ambitions de *Napoléon Bonaparte* (1769-1821). Un dialogue mi réel, mi fictif avec son deuxième consul *Jean-Jacques-Régis de Cambacérès* (1753-1824) que *Bonaparte* tente de rallier à ses convictions, dont celle de devenir empereur. Les propos de Napoléon sont authentiques, tandis que ceux de Cambacérès sont fictifs, bien qu'ils restent plausibles. D'Ormesson s'est appuyé sur des journaux intimes et des mémoires de l'époque pour l'écriture de sa pièce. La Conversation cristallise le moment où un rêve est sur le point de devenir réalité et de marquer l'Histoire.

A Monaco, le 3 avril à 21h, au théâtre Princesse Grace. Durée : 1h10. Renseignements : 93 25 32 27.

Verbe célinien

L'adaptation du chef d'œuvre de Louis-Ferdinand Céline (1894-1961), *Voyage au bout de la nuit* (1932), met en scène Jean-François Balmer dans le personnage de Bardamu à la destinée chaotique. Cet homme, qui a été soldat, ouvrier « fordiste », déserteur ou encore médecin et danseur figurant, va entraîner le spectateur au plus profond de la nuit de l'âme humaine. Une adaptation qui a su garder le rythme du verbe célinien, tout en trouvant son écho dans notre époque.

A Monaco, le 15 avril à 21h, au théâtre Princesse Grace. Durée : 1h35 sans entracte. Renseignements : 93 25 32 27.

Concert

Cassel derrière Hollysiz

Avec son single *Come Back to Me*, Cécile Cassel alias HollySiz, la soeur de Vincent Cassel, a sorti son

© Photo Dimitri Coste

premier album *My Name Is* (2013). Après avoir assuré de nombreuses premières parties pour Julien Doré, M. ou Brigitte, HollySiz s'installe désormais en tête d'affiche. Auteur de tous ses titres inspirés de l'électro pop des années 80, elle se place dans la lignée de Depeche Mode et des Ting Tings. Ses chansons *Ok, Hangover, Tricky Game* semblent être taillées pour la scène. Première partie : Rocky.

A Nice, le 4 avril à 20h30, au théâtre Lino Ventura. Renseignements : 04 97 00 10 70.

La lune, vraie arnaque

Il Mondo Della Luna est un opéra lyrique de *Franz Joseph Haydn* (1732-1809). Un opéra dans lequel Ecclitico en veut à l'argent du vieux *Buonafede*. Du coup, il lui fait croire que sur la lune, les jeunes femmes aiment les vieillards et que les méfaits du temps sont oubliés et corrigés. Inspiré d'une pièce de *Carlo Goldoni* (1707-1793) cette œuvre créée en 1777 est joué pour la première fois à Monaco.

A Monaco, les 21 (gala) et 25 mars à 20h et le 23 mars à 15h, à l'opéra de Monte-Carlo. Prix : à partir de 40 euros. Renseignements : 98 06 28 00.

Robin des Bois au Nikaïa

Le spectacle musical Robin des Bois arrive au Nikaïa. L'occasion de redécouvrir la légendaire aventure de ce justicier au grand cœur interprété par Matt Pokora. Kylie Minogue, les Pussycat Dolls ou encore Janet Jackson seront également présentes pour assurer le show. La bande originale signée Fred Château, Antoine Agelelli, David

COUP DE CŒUR

© Photo Yann Orhan

Gaëtan Roussel

Après le succès de Ginger (2010) et de son titre phare *Help Myself* (Nous ne faisons que passer), Gaëtan Roussel revient en tournée avec son deuxième album *Orpailleur* (2013). Chanteur du groupe Louise Attaque, auteur-compositeur pour *Alain Bashung* (1947-2009) et *Vanessa Paradis* entre autres, ce musicien a reçu en 2011 une Victoire de la musique. Ses compositions pop rock, teintées d'électro, de dub et de folk confirment que Gaëtan Roussel est un joyeux touche-à-tout. A Monaco, le 28 mars à 20h30, à l'Espace Léo Ferré. Tarifs : 25,80 euros. Renseignements : 93 10 12 10.

Hallyday et Matthieu Mendes accompagne, sur des mélodies pop, les chorégraphies d'Hakim Ghorab. La mise en scène de Michel Laprise dévoile une fresque où se mêlent action, rêve et émotion. **A Nice, le 11 avril à 20h30, le 12 avril à 15h, le 13 avril à 14h, au Nikaïa. Tarifs : de 35 à 80 euros. Renseignements : 04 92 39 31 29.**

Acide

Dans son tout nouveau spectacle Fabrice Eboué, levez-vous, l'humoriste est toujours accusé du même crime : faire, à travers le procès de son existence, celui de notre société tout entière. L'humoriste rit de tout. Il propose des économies d'énergie sur les chaises électriques, en misant sur des panneaux solaires. Il stigmatise les clichés racistes dans Tintin au Congo (1931), quand il relève que *« Milou parle mieux français que les Noirs »*... Après le remarqué Faites entrer Fabrice Eboué, ce nouveau one man show est encore plus acide. Cynique, aussi. **A Nice, le 29 mars à 20h, au Palais de la Méditerranée, Tarifs : 29 euros. Renseignements : 04 97 25 81 36.**

Conférence

Albert Ier en films

Pour la première fois, le musée océanographique livrera les restaurations de la collection de ses films anciens. Des archives audiovisuelles qui remontent à 1897 sous le règne d'Albert Ier. Ces images inédites et historiques de la Principauté sont à découvrir au musée lors d'une conférence unique début avril. **A Monaco, le 3 avril à 19h, au musée océanographique. Renseignements : 97 98 43 26.**

Cinéma

L'homosexualité au grand jour

© AAPM Les Films du Losange

Les Invisibles de Sébastien Lifshitz est un documentaire sur des couples homosexuels anonymes. Leurs seuls points en commun : leur âge. Tous issus de la génération de l'entre-deux-guerres, ils témoignent d'une époque où l'homosexualité était extrêmement difficile à vivre. *Les Invisibles* raconte ce combat quotidien pour vivre librement ses désirs. Un sujet qui s'inscrit dans la thématique *C'est quand le bonheur ?* des mardis du cinéma, à voir au théâtre des Variétés. **A Monaco, le 15 avril à 20h30, au théâtre des variétés. Durée : 1h55. Tarifs : 6 euros. Renseignements : 97 98 43 26.**

À VENIR...

© Photo Christophe Charzat

Le retour du *Grizzly*

L'ex-guitariste du groupe de rock français *Téléphone*, Louis Bertignac, sera en concert le 10 mai à l'espace Léo Ferré. Près de trois ans après son passage au *NiClub*, il revient en principauté. Bertignac prépare actuellement un nouvel album. Cette tournée est en fait la suite de son *Grizzly Tour* 2013, interrompu à cause d'une fracture au poignet. L'occasion de se replonger dans son album solo Grizzly *(ça c'est vraiment moi)*, sorti en 2011. **A Monaco, le 10 mai à 20h30 à l'espace Léo Ferré. Prix : NC. Renseignements : 93 10 12 10.**

Grande braderie caritative

Comme chaque année, pour sa journée mondiale, *la Croix-Rouge monégasque* (CRM) organise une grande braderie. L'occasion de faire de bonnes affaires aux bénéfices de causes humanitaires, mais aussi de s'informer sur les actions menées par *la CRM*. Une exposition photo, des stands de sensibilisation, des ateliers interactifs seront organisés lors de cet événement. En 2013, les fonds avaient permis la mise en place d'un programme de renforcement des premiers secours au *Niger*. Cette année ils serviront à développer le projet et à le rendre autonome. **Monaco, le 31 mai, à l'Espace Léo Ferré. Renseignements : 97 97 68 22.**

Chaque mois nous vous présenterons une donne originale jouée par un champion.

René Tognetti, membre de l'équipe nationale monégasque, a joué cette donne lors de la Coupe Sacha Hornstein, un tournoi qui honorait la mémoire d'un grand bridgeur et un ami de tous.

Sud	Ouest	Nord	Est
	–	1♣	–
1♠	1SA	–	2♦
X	–	2♠	–
4♠	–	–	–

Les 4 mains

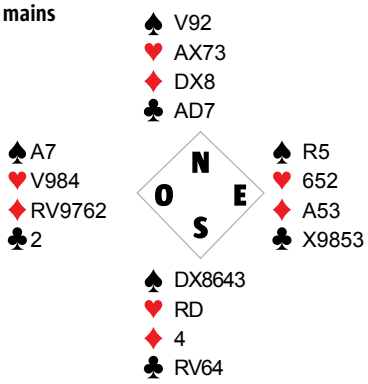

L'entame, le ♣2, est surement un singleton, car l'enchère de 1SA, chez un joueur qui a passé d'entrée, est une convention qui montre 4 Coeurs et 5 ou 6 Carreaux, les 2 autres couleurs et qui laisse peu de place à une couleur ♣ de 3 cartes. Si Est possède l'As et le ♠R, rien ne pourra empêcher la chute du contrat par une coupe à ♣. Si les honneurs à ♠ sont partagés (c'est plus vraisemblable), Ouest sautera sur le 1er atout et donnera la main à ♦ à son partenaire, qui retournera ♣. Peut être, l'As de ♥ pourrait-t'il servir à défausser le ♦4, mais, sans communication entre Nord et Sud, cet As est inutilisable. Cependant, Rene a une solution. Il joue le ♥R, la ♥D qu'il surprend de l'As et présente le ♥10. Est fournit une petite carte et Sud défausse son ♦4. En main au tour suivant, il joue atout. Si Ouest prend de l'As, il ne peut communiquer avec son partenaire. Et si c'est Est qui fait la levée, Ouest devra couper avec son ♠R.

Bien sur, si le ♥V est en Est, le déclarant devra le couper et ne pourra plus compter que sur une faute de flanc. La situation des cartes a récompensé l'imagination de notre héros.

Les tests sont les réponses aux questions posées par des joueurs en désacord sur les enchères, lors de tournois organisés dans les clubs de la Principauté.

1

♠ X62
♥ RD9
♦ RV3
♣ A983

SUD	OUEST	NORD	EST
1♠	1♠	X	–
?			

1SA. Qu'inventer d'autre ? On ne nommera jamais les ♥ dans trois cartes. 1SA montre un jeu régulier de 12 à 14 points H. Cette enchère ne garantit pas l'arrêt adverse (♠), l'ouvreur n'ayant parfois pas d'alternative.

2

♠ AX3
♥ RX4
♦ A3
♣ ADV74

SUD	OUEST	NORD	EST
1♠	–	1♥	–
2SA	–	3♥	–
?			

3♠. Une conclusion à la manche serait une enchère timorée avec cette main riche en contrôles, en face d'un partenaire qui a six cartes à ♥ et exprime le désir de jouer un chelem. Avec une main limite, Nord aurait annoncé 4♥.

3

♠ AD853
♥ AV86
♦ 83
♣ 62

SUD	OUEST	NORD	EST
		1♦	–
1♠		2SA	–
?			

3♣. L'autre mineure, pour trouver un fit 4-4 à ♥ ou 5-3 à ♠. Dans cette position, 3♥ montre un bicolore 5-5.

4

♠ 3
♥ AD876
♦ RD1052
♣ 43

SUD	OUEST	NORD	EST
1♥	–	1♠	–
2♦	–	2SA	–
?			

3♦. Nord doit passer. Sud ne tient pas à dépasser le palier de 3 quand le partenaire a 11-12H maximum. Avec une main plus forte, voir test n° 6.

5

♠ AD64
♥ 8
♦ RV102
♣ A762

SUD	OUEST	NORD	EST
		1SA	–
2♣	–	2SA	–
X			

3♠. Nord possède les 2 majeures (2SA). Sud annonce 4♣ ou 4♦ pour faire jouer 4♥ ou 4♠ par la main forte. Quand il nomme 3♥ ou 3♠, sa propre couleur, C'est qu'il a des ambitions de chelem. Nord réagit en fonction de la force de sa main.

6

♠ 7
♥ ARV75
♦ A2
♣ AV853

SUD	OUEST	NORD	EST
1♥	–	1♠	–
2♣	–	2SA	–
?			

3♦. L'annonce de la 4ème couleur décrit un bicolore puissant ♥/♣, evc lequel N-S pourrait jouer un chelem. Voir le test n° 3.

Abonnez-vous

25 €
pour 12 numéros
au lieu de 30 €

Votre nouveau mensuel

DEMANDE D'ABONNEMENT

À RETOURNER À : L'OBSERVATEUR DE MONACO
27 Boulevard d'Italie - 98000 MONACO - Tel. 93 50 17 99

O OUI, J'HABITE MONACO OU LA FRANCE ET JE SOUHAITE M'ABONNER À *L'OBSERVATEUR DE MONACO* POUR 1 AN, SOIT 12 NUMÉROS, **AU PRIX DE 25 € AU LIEU DE 30 € TTC**

O OUI, J'HABITE L'ÉTRANGER ET JE SOUHAITE M'ABONNER À *L'OBSERVATEUR DE MONACO*, POUR 1 AN, SOIT 12 NUMÉROS, **AU PRIX DE 30 € AU LIEU DE 36 € TTC**

VOS COORDONNÉES (à remplir impérativement) :

NOM PRÉNOM.....

ADRESSE.....

.....

CODE POSTAL.....VILLE.....PAYS.....

TÉL.....

E-MAIL.....

CI-JOINT MON RÈGLEMENT PAR

O CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL À L'ORDRE DE ***EDLA***

SIGNATURE :

monaco

Les évènements du 17 mars au 21 avril 2014

manifestations

Du vendredi 21 au dimanche 23 mars, Espace Léo Ferré et Stade Louis II :
9e Festival International de Salsa. Renseignements : +377 93 10 12 10

Du mardi 25 au jeudi 27 mars, Grimaldi Forum Monaco :
"Ever Monaco 2014" : salon des véhicules à énergies alternatives.
Renseignements : +377 93 50 13 44

Mercredi 26 mars à 20h30, Grimaldi Forum Monaco :
Les Sérénissimes de l'Humour 2014 avec Claudia Tagbo, organisés en partenariat avec Rire & Chansons et en soutien de l'AMADE Monaco.
Renseignements : +377 99 99 30 00

Jeudi 27 mars à 20h30, Grimaldi Forum Monaco :
Les Sérénissimes de l'Humour 2014 avec Kev Adams, organisés en partenariat avec Rire & Chansons et en soutien de l'AMADE Monaco.
Renseignements : +377 99 99 30 00

Vendredi 28 mars à 20h30, Grimaldi Forum Monaco :
Les Sérénissimes de l'Humour 2014 avec Mathieu Madenian, organisés en partenariat avec Rire & Chansons et en soutien de l'AMADE Monaco. Renseignements : +377 99 99 30 00

Samedi 29 mars à 20h30, le Sporting Monte-Carlo :
Bal de la Rose. Renseignements : +377 98 06 36 36

Samedi 29 mars à 20h30, Grimaldi Forum Monaco :
Les Sérénissimes de l'Humour 2014 avec Franck Dubosc, organisés en partenariat avec Rire & Chansons et en soutien de l'AMADE Monaco.
Renseignements : +377 99 99 30 00

Dimanche 30 mars à 18h, Grimaldi Forum Monaco :
Les Sérénissimes de l'Humour 2014 avec Anne Roumanoff, organisés en partenariat avec Rire & Chansons et en soutien de l'AMADE Monaco. Renseignements : +377 99 99 30 00

Vendredi 4, à partir de 11h et samedi 5 avril, de 10h à 19h, Espace Fontvieille :
Kermesse de l'Œuvre de Soeur Marie. Vendredi à 19h30 : soirée italienne. Renseignements : +377 93 30 14 77

Du samedi 12 au dimanche 20 avril, Monte-Carlo Country Club :
Tennis : Monte-Carlo Rolex Masters.
Renseignements : +377 97 98 70 00

Du jeudi 17 au dimanche 20 avril, Espaces Ravel, Diaghilev & Esplanade du Grimaldi Forum Monaco :
Top Marques - Salon de l'automobile de prestige, Top Watches - Salon de la montre de prestige. Renseignements : +377 97 70 12 77

Vendredi 18 avril à 20h30, Salle des Etoiles :
22e Grande Nuit du Tennis : Dîner-Spectacle "Music-Hall Stars"
Renseignements : +377 97 98 70 12

sports

Du mercredi 19 au dimanche 23 mars, Principauté de Monaco :
15e Rallye Automobile Monte-Carlo des énergies nouvelles.
Renseignements : +377 93 15 26 00

Samedi 22 mars, Stade Louis II :
Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Lille.
Renseignements : +377 92 05 74 73

Dimanche 23 mars à 16h, Stade Louis II :
Championnat de Handball Nationale 2 : Monaco - Frontignan.
Renseignements : +377 92 05 40 57

Samedi 5 avril, Stade Louis II :
Championnat de France de Football de Ligue 1 :
Monaco - Nantes. Renseignements : +377 92 05 74 73

Dimanche 20 avril, Stade Louis II :
Championnat de France de Football de Ligue 1 : Monaco - Nice.
Renseignements : +377 92 05 74 73

concerts spectacles

Jeudi 20 mars à 20h30, Théâtre des Variétés :
Récital de violon et piano avec Agnès Pyka, violon et Bruno Robilliard, piano, organisé par l'Association Crescendo. Au programme : Ludwig van Beethoven, Bela Bartók et Francis Poulenc.
Renseignements : +377 93 50 92 13 - 06 80 86 46 54

Jeudi 20 mars, à 21h Théâtre Princesse Grace :
"Comme s'il en pleuvait" de Sébastien Thiéry avec Pierre Arditi, Evelyne Buyle, Gilles Gaston-Dreyfus et Véronique.
Renseignements : +377 93 25 32 27

Vendredi 21 (gala), mardi 25 mars à 20h et dimanche 23 mars à 15h, Salle Garnier de l'Opéra de Monte-Carlo :
"Il Mondo della Luna" de Franz Josef Haydn avec Philippe Do, Giuseppina Bridelli, Roberto de Candia, Hélène Guilmette, Alessandra Marianelli, Annalisa Stroppa, Mathias Vidal, les Membres du Chœur de l'Opéra de Monte-Carlo et l'Orchestre Le Cercle de l'Harmonie sous la direction de Jérémie Rhorer, organisé par l'Opéra de Monte-Carlo. Renseignements : +377 98 06 28 28

Samedi 22 mars à 10h, Théâtre des Variétés :
Dans le cadre du Printemps des Arts, Master-classe de saxophone animée par Carmen Lefrançois. Entrée libre dans la limite des places disponibles. Renseignements : +377 93 25 58 04

Mardi 25 mars à 20h30, Théâtre des Variétés :
Tout l'Art du Cinéma - Projection cinématographique "Zabriskie point" de Michelangelo Antonioni (1970), organisée par les Archives Audiovisuelles de Monaco. Renseignements : +377 97 98 43 26

Jeudi 27, vendredi 28 à 20h30, samedi 29 à 21h et à 19h (sous réserve), dimanche 30 mars à 16h30, Théâtre des Muses :
"L'importance d'être Wilde", de Philippe Honoré d'après l'œuvre et la vie d'Oscar Wilde par la Compagnie Philippe Person.
Renseignements : +377 97 98 10 93

Jeudi 27 mars, Théâtre Princesse Grace :
Présentation de spectacles par des compagnies monégasques, dans le cadre de la Journée mondiale du théâtre, organisée par la Commission Nationale de l'UNESCO. Renseignements : +377 98 98 83 03

Jeudi 27 mars à 18h30, Auditorium Rainier III :
Série Happy Hour - concert de musique de chambre avec le Quatuor Monoikos, Nicole Curau-Dupuis et Louis-Denis Ott, violons, Charles Lockie, alto, Frédéric Audibert, violoncelle et Sofia Steckeler, harpe. Au programme : Franz Schubert, Anton Webern et André Caplet. Renseignements : +377 98 06 28 28

Jeudi 27 mars à 20h, Salle Garnier :
"Philemon und Baucis", opéra pour marionnettes de Franz Joseph Haydn avec Ferdinand Von Bothmer, Cristiana Arcari, Gemma Bertagnolli, Krystian Adam, la Compagnie Marionettistica Carlo Colla e Figli et l'Orchestre Europa Galante sous la direction de Fabio Biondi, organisé par l'Opéra de Monte-Carlo.
Renseignements : +377 98 06 28 28

Vendredi 28 mars à 20h30, Espace Léo Ferré :
Concert de Gaëtan Roussel. Renseignements : +377 93 10 12 10

Samedi 29 mars à 20h, Théâtre des Variétés :
"Les Belles Chantantes 1950-1980" la Compagnie Musicale Y.G. interprète Annie Cordy, Nicole Croisille, Dalida, France Gall, Françoise Hardy, Mick Micheyl, Jeanne Moreau, Nicoletta, Colette Renard, Line Renaud, Ginette Reno, Cora Vaucaire. Renseignements : 06 80 86 23 57

Dimanche 30 mars à 18h, Auditorium Rainier III :
Série Grande Saison – Concert symphonique par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la direction de Georges Prêtre.
Au programme : Franz Schubert et Gustav Mahler. À 17h, en prélude au concert, présentation des œuvres par André Peyrègne, Directeur du Conservatoire à Rayonnement Régional de Nice.
Renseignements : +377 98 06 28 28

Mardi 1er avril à 20h30, Théâtre des Variétés :
Tout l'Art du Cinéma - Ciné-Concert "Fiancées en folie" de Buster Keaton (1925) organisée par les Archives Audiovisuelles de Monaco.
Renseignements : +377 97 98 43 26

Jeudi 3 avril à 21h, Théâtre Princesse Grace :
"La Conversation" de Jean d'Ormesson avec Maxime d'Aboville et Alain Pochet. Renseignements : +377 93 25 32 27

Vendredi 4 avril à 20h30, Théâtre des Variétés :
"Magic Music", spectacle de chant de l'Association "Si on chantait".
Renseignements : 06 07 93 51 62

Mercredi 9 avril à 16h, Auditorium Rainier III :
Concert Jeune Public par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo sous la direction et présenté par Patrick Baton avec Stephen Salters, baryton, Daniel Thonnard, piano et Bruno Coppens, narrateur. Au programme : George Gershwin, un Américain à Paris.
Renseignements : +377 98 06 28 28

Jeudi 10 avril à 20h, Théâtre des Variétés :
Cours Public "Chouchous" de la Compagnie Florestan.
Renseignements : +377 93 25 67 83

Jeudi 10 avril à 21h, Théâtre Princesse Grace :
"La Cuisine de Blanche Neige" avec Frédéric Chevaux et Peggy Semeria , présenté par Monaco Nouvelle Scène.
Renseignements : +377 98 98 83 03

Vendredi 11 et samedi 12 à 20h30 et dimanche 13 avril à 16h30, Théâtre des Muses :
"Van Gogh, Autoportrait" d'après sa correspondance de Vincent van Gogh et de "Van Gogh le suicidé de la société" d'Antonin Artaud.
Renseignements : +377 97 98 10 93

Mardi 15 avril à 20h30, Théâtre des Variétés :
Tout l'Art du Cinéma - Projection cinématographique "Les Invisibles" de Sébastien Lifshitz (2012) organisée par les Archives Audiovisuelles de Monaco. Renseignements : +377 97 98 43 26

Mardi 15 et mercredi 16 avril à 20h30, Grimaldi Forum :
Dans le cadre du Monaco Dance Forum "Lux" de Ken Ossola et "Glory" de Antonis Foniadakis par le Ballet du Grand Théâtre de Genève. Renseignements : +377 99 99 30 00

Mardi 15 avril à 21h, Théâtre Princesse Grace :
"Voyage au bout de la nuit" de Louis-Ferdinand Céline avec Jean-François Balmer. Renseignements : +377 93 25 32 27

Mercredi 16 avril à 18h, Théâtre des Variétés :
Récital de violon par Solenne Paidassi, premier Prix Jacques Thibaud 2010, organisé par l'Association Ars Antonina.
Renseignements : 06 03 44 20 66

Jeudi 17 et vendredi 18 avril à 20h30, Grimaldi Forum :
Dans le cadre du Monaco Dance Forum "East Shadow de Jiri Kylián.
Renseignements : +377 99 99 30 00

Du vendredi 14 mars au dimanche 13 avril : Printemps des Arts de Monte-Carlo. Renseignements : +377 93 25 58 04

expositions

Musée océanographique :
Exposition sur le thème "Requins, l'expo sensation".
Renseignements : + 377 93 15 36 00

Jusqu'au dimanche 22 juin, de 10h à 18h, Nouveau Musée National (Villa Paloma) :
Exposition "Richard Artschwager !".
Renseignements : +377 98 98 48 60

Du jeudi 10 avril au samedi 10 mai, (sauf les dimanches et jours fériés), de 14h à 19h, Maison de l'Amérique Latine :
Exposition par Cristina Oiticica (Brésil).
Renseignements : +377 93 25 17 51

Du jeudi 17 au dimanche 20 avril, Espace Léo Ferré :
Exposition Internationale "Artistes du Monde" de peinture, sculpture, photographie, mosaïque et vente aux enchères de la Collection privée de S.A.S Le Prince Albert II de Monaco, au profit d'œuvres caritatives. Renseignements : 06 14 55 76 50

conférences

Lundi 17 mars à 18h30, Théâtre des Variétés :
Conférence sur le thème "La psychologie positive ou l'art d'être heureux" par Christophe André organisée par la Fondation Prince Pierre de Monaco. Renseignements :+377 98 98 85 15

Lundi 24 mars à 18h30, Hôtel Hermitage :
Conférence de Monaco Méditerranée Foundation sur le thème " l'Europe et son voisinage à l'Est au Sud " avec comme invité Monsieur Thierry de Montbrial, Directeur Général et Fondateur de l'Institut français des Relations Internationales, Membre de l'Institut. Renseignements : +377 97 77 61 10

Lundi 24 mars à 18h30, Théâtre des Variétés :
Conférence sur le thème "Le piano, de Mozart à Dutilleux" par Olivier Bellamy, organisée par la Fondation Prince Pierre de Monaco. Renseignements : +377 98 98 85 15

Vendredi 28 mars à 18h30, Théâtre des Variétés :
Rencontre avec Karl Lagerfeld, organisée par la Fondation Prince Pierre de Monaco. Renseignements : +377 98 98 85 15

Mercredi 2 avril à 18h30, Théâtre des Variétés :
Conférence sur le thème "Le vol insensé d'Ulysse" par Jacqueline Risset, Professeur de Littérature française à l'Université de Rome 3, organisée par la Societa Dante Alighieri.
Renseignements : +377 97 70 89 47

Mardi 8 avril à 18h30, Théâtre des Variétés :
Conférence sur le thème "Un an après l'élection du Pape François" par Jean-Marie Guenois, rédacteur en chef au Figaro.
Renseignements : +377 92 05 36 99

Lundi 14 avril à 12h15, Auditorium Rainier III :
Conférence par Marc Monnet, Directeur du Printemps des Arts, organisée par les Amis de l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo. Renseignements : +377 93 10 85 34

Mardi 15 avril à 18h30, Hôtel Hermitage :
Conférence organisée par Monaco Méditerranée Foundation sur le thème " Des transitions arabes, trois ans après" avec comme invité S.E. M. François Gouyette, Ambassadeur de France en Tunisie. Renseignements : +377 97 77 61 10

solavie

De la nature vient la beauté

La gamme cosmétique PhytoQuant au Colostrum pour elle

PhytoQuant Le Montaigne 6 Boulevard des Moulins – MC 98000 Monaco
Numéro Vert (appel gratuit) 0805 11 03 27 · Numéro Vert Fax 0800 90 48 61